

*Université Abderrahmane MIRA de Bejaia  
Faculté des Sciences Economiques, commerciales et des sciences de  
gestion  
Département des Sciences Economiques.*

## *Mémoire de fin de cycle*

*En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences commerciales  
Option : Finance et commerce international*

### *Thème*

*Les déterminants des investissements directs étrangers en  
Algérie .Une analyse par l'approche ARDL*

**Réalisé par :**

**M<sup>r</sup> Moussaoui Fahem  
M<sup>r</sup> Moulai hacene younes**

**Encadré par :**

**M<sup>me</sup> Ziani Zoulikha**

**Promotion  
2020**

### Remerciement

*Nous remercions notre encadreur Ziani Zoulikha pour sa disponibilité, son aide et ses enseignement si précieux et d'avoir dirigée notre travail.*

*Nous remercierons également tous les enseignants de l'université ABDEAHMAN MIRA de BEJAIA, plus particulièrement les enseignants du département SEGC-LMD pour leurs orientations et précieux conseils ;*

*On adresse aussi nos remerciements les personnes qui ont contribué de près ou de loi à l'élaboration de ce modeste travail.*

Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail :*

*À mes chers Parents*

*Pour leurs sacrifices, amour, Tendresse et encouragements*

*Ma sœur et mon frère*

*A mes amis sans qui ce mémoire aurait été terminé deux moi plutôt*

*Tous les enseignants qui ont assuré ma formation*

*fahem*

# Dédicace

**A ma très chère mère**

**Quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurai point te remercier comme il se doit.  
Ton affection me couvre, ta bienveillance me guide et ta présence à mes côtés a toujours été  
Ma source de force pour affronter les différents obstacles.**

**A mon très cher père**

**Tu as toujours été à mes côtés pour me soutenir et m'encourager.  
Que ce travail traduit ma gratitude et mon affection.**

*Younes.*



## *Remerciements*

Nous tenons à exprimer ici nos plus sincères remerciements à notre encadreur ZIANI Zoulikha, pour la confiance qu'elle nous a accordés, sa disponibilité et sa patience inconditionnelle tout le temps qu'elle a consacré à la direction de ce travail. C'est grâce à son soutien que nous avons pu mener ce travail à terme.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les enseignants de l'université de Bejaia.

Nous exprimons toute notre amitié à mes amis de l'université de Bejaia avec qui on a pu partager des moments de complicité et l'atmosphère de travail toujours agréable.

Enfin, nous remercions vivement nos parents pour leurs encouragements, leur soutien et la confiance qu'ils nous ont accordée. Merci aussi à mes amis et à tous les membres de ma famille

## Liste des abréviations

---

### Liste des abréviations

<b>ANDI</b>	Agence nationale de développement de l'investissement
<b>ANGEM</b>	Agence Nationale de Gestion de Micro Entreprise
<b>ANIMA</b>	Plateforme de mise en relation d'acteurs économique entre Europe et Méditerranée
<b>ANSEJ</b>	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeune
<b>APC</b>	Assemblée populaire communale
<b>BA</b>	Banque d'Algérie
<b>BIRD</b>	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>CEE</b>	Communauté économique européenne
<b>CNAC</b>	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
<b>CNI</b>	Conseil national de l'investissement
<b>CNRC</b>	Centre national du registre du commerce
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations Unies pour le Commerce Et le Développement
<b>CPE</b>	Conseil des Participations de l'Etat
<b>DD</b>	Droit de douane
<b>FMI</b>	Fond monétaire international
<b>FMI</b>	Fond Monétaire International
<b>FMN</b>	Firme Multinationale /transnationale
<b>GATT</b>	Général agreement on tariffs and trade
<b>IDE</b>	Investissement direct étranger
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>INSEE</b>	Institut National (français) des Statistique et des Etudes Economique

## Liste des abréviations

---

<b>LFC</b>	loi de finances complémentaire
<b>MSD</b>	milliards de dollars Américaines
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Economique
<b>OLI</b>	Ownership-localization-internationalisation
<b>OMC</b>	Organisation mondial du commerce
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PVD</b>	Pays en Voie de Développement
<b>RNB</b>	Revenu National Brut
<b>SARL</b>	Société à Responsabilité Limitée
<b>TAP</b>	Taxes sur l'activité professionnelle
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UE</b>	Union européenne
<b>USA</b>	United state of America



## Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	01
<b>Chapitre 01 : Cadre conceptuel et théorique sur les investissements directs étrangers</b> .....	04
<b>Introduction</b> .....	04
1. Les différentes définitions des investissements directs étrangers.....	05
2. Les déterminants des IDE.....	13
3. Evolution des IDE dans le monde.....	09
<b>Conclusion</b> .....	32
<b>Chapitre 02 :L'investissement direct étranger en Algérie</b> .....	34
<b>Introduction</b> .....	34
1. L'évolution des IDE en Algérie.....	34
2. Le cadre réglementaire et la politique de promotion des IDE en Algérie.....	37
3. Les atouts et obstacles des IDE en Algérie.....	47
<b>Conclusion</b> .....	55
<b>Chapitre 03: LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)</b> .....	57
1. Méthodologie et données de l'étude.....	57
2. Présentation et interprétation des résultats empiriques.....	68
<b>Conclusion</b> .....	81
<b>Conclusion générale</b> .....	82

### Introduction générale

Les vagues de libéralisations, de globalisation et d'internationalisation qu'a connues le monde ont changé radicalement l'attitude des pays en voie de développement envers les investissements directs étrangers ou on constate une concurrence accrue entre eux pour l'attraction du maximum de ces investissements qui ne sont plus considérés comme facteur de dominance mais plutôt comme un paramètre intéressant d'une politique économique sous différentes facettes, comme une source de financement non génératrice des dettes et comme un canal majeur de transfert de technologie. On peut même dire que l'effet positif de l'IDE sur la croissance économique ne fait plus de doute car plusieurs organismes internationaux et des économistes considèrent l'IDE comme une sorte de remède miracle pour les "problèmes chroniques" des pays en voie de développement.

En effet, l'investissement direct étranger est considéré comme le moteur de la croissance et un élément pour alléger la contrainte de devise et compléter l'épargne intérieure. En effet, le regain d'intérêt pour les investisseurs directs trouve son origine dans la capacité de ces investisseurs à créer des emplois et de transférer de la technologie. Néanmoins, cette manifestation d'intérêt est sujette à des obstacles d'ordre structurel qui relèvent de la structure de l'économie du pays d'accueil<sup>1</sup>.

Le gouvernement algérien a pris de nombreuses mesures et induit et ont introduit plusieurs vagues de réformes dans le but d'améliorer l'environnement d'affaires et l'attractivité de leur économie pour encourager l'implantation de ces investissements au sein de leur territoire<sup>2</sup>.

La grande importance accordée aux investissements directs étrangers nous a incités à entreprendre une recherche sur le sujet suivant : « Les déterminants d'investissements directs étrangers ». Ce travail a pour objectif d'identifier les principaux déterminants des investissements directs étrangers en Algérie. Afin de mieux éclairer notre sujet, nous nous proposons de répondre à cette question qui est soulevée par beaucoup de spécialistes et qui constitue notre problématique :

---

<sup>1</sup> KACI CHAOUCH T : Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie: Aperçu comparatif aux pays du Maghreb. Mémoire de magister en Sciences Economiques Option: Monnaie-Finance-Banque. Université de TIZI-OUZOU, 2012.

<sup>2</sup> Hind Ouguenoune. La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie. Economies et finances. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2014. Français.

Quels sont les principaux déterminants de l'investissement direct étranger en Algérie ? Dans ce sens, un certain nombre de questions mérite réflexion à savoir :

- Pourquoi une firme décide-t-elle d'investir à l'étranger ?
- Comment les investissements directs étrangers ont-ils évolué en Algérie ?
- Quels sont les déterminants des Investissement directs étrangers en Algérie ?
- Quelles sont les mesures initiatives et quelle est la politique d'attractivité en Algérie ?
- Quels sont les obstacles qui freinent l'investissement directs étrangers en Algérie ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous baserons notre réflexion sur les hypothèses suivantes :

H1 : Le degré d'ouverture représente l'obstacle majeur qui entrave le développement de l'ide en Algérie.

H2 : Avec les réformes engagées, le climat des affaires devrait être favorable à l'attraction de l'ide.

Pour mener à bien notre travail nous avons eu recours à la consultation de différents fonds documentaires : ouvrages disponibles au de niveau la bibliothèque universitaire de Bejaia, revues, textes et lois réglementaires relatifs à l'investissement, des colloques, et en consultant les rapports des différents organismes internationaux, ainsi des mémoires et thèses. De plus nous avons réalisé une étude économétrique en se basant sur le modèle ARDL (Autoregressive Distributed Lag Model) pour la période 1980-2017. En fonction des données disponibles, nous avons structuré notre travail en trois chapitres, présentés comme suit :

Le premier chapitre, basé essentiellement sur la recherche bibliographique, porte sur : le cadre conceptuel de l'ide. Dans ce chapitre, nous essayerons de définir quelques notions théoriques relatives à l'ide, d'analyser l'évolution de l'IDE dans le monde et enfin d'exposer les différents déterminants de l'IDE.

Le deuxième chapitre a trait à une tentative d'analyse de l'évolution de l'ide en Algérie. Dans un premier temps, nous tenterons de retracer l'évolution de l'ide en Algérie. Une deuxième section portera sur le cadre réglementaire et la politique de promotion des IDE en

Algérie, Enfin, Dans la troisième section, nous nous attacherons à présenter les principaux atouts et obstacles qui entravent le développement de l'IDE en Algérie.

Le troisième chapitre, a pour objectif d'identifier les principaux déterminants des Investissements Directs Etrangers Algérie. En effet, pour atteindre cet objectif nous avons effectué une étude économétrique en se basant sur le modèle ARDL (Autoregressive Distributed Lag Model) afin de déterminer simultanément la dynamique de long terme et les ajustements de court terme.

### CHAPITRE 01 : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE SUR LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS

#### Introduction

La plupart des pays en voie de développement, se trouvent confrontés aux problèmes de financement de leur activité économique, ces pays manifestent des besoins énormes en matière de capitaux (domestiques ou étrangers, publics ou privés) pour à la fois financer le déficit commercial de la balance des paiements et pour combler l'écart entre l'épargne et l'investissement nécessaires au développement, et dans la mesure où les recours aux crédits internationaux sont pour la plupart de ces pays limités par le niveau de leur endettement, l'IDE (investissement direct étranger) se présente comme substitut non générateur de dette. En effet, avec la crise des années 80, l'IDE n'a cessé d'attirer l'attention des décideurs, ces derniers ont abandonné complètement la thèse hostile à l'IDE. En effet, durant les années 1960 et 1970, l'IDE était regardé avec beaucoup de méfiance et de suspicion, sur des questions d'ordre politique plusieurs pays considéraient l'IDE comme une menace réelle et un facteur de dominance pouvant porter atteinte à la souveraineté nationale.

Mais aujourd'hui, la plupart des pays rivalisent afin de proposer un environnement attractif (code des investissements incitatifs, la libéralisation interne et externe, la politique de privatisation, les politiques économiques et les conditions de production les plus attractifs....). On peut même dire que l'effet positif de l'IDE sur la croissance économique est presque devenu conventionnel car plusieurs organismes internationaux et des économistes présentent l'IDE comme une sorte de remède miracle pour les "problèmes chroniques" des pays en voie de développement, car l'intérêt porté à l'IDE dans ces pays est justifié par de nombreuses attentes: l'IDE est synonyme d'un apport en capitaux, en expertise, en technologie, c'est aussi une ouverture sur les marchés internationaux, il fournit également des emplois et peut contribuer à la hausse de la productivité et à l'amélioration des capacités locales de gestion. On peut citer des pays comme la Chine ou Taiwan qui ont reconnu la contribution de l'IDE à leurs industries spécifiques.

Ce chapitre a pour objet de retracer l'évolution des IDE dans le monde. Dans la première section, il sera question de présenter quelques notions théoriques relatives à l'IDE. La seconde section portera sur les déterminants de l'IDE. Et enfin, la dernière sera consacrée à l'analyse de l'évolution de l'IDE dans le monde.

### **1. les différentes définitions données aux IDE**

Afin de mieux appréhender le phénomène des investissements directs étrangers, il serait plus judicieux de définir ce qu'est l'IDE. En effet, il existe plusieurs définitions de l'IDE qui diffèrent d'un pays à un autre, mais les définitions données par les institutions internationales comme le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) sont les plus retenues.

#### **1.1. Définition selon les experts du FMI**

Le FMI définit l'IDE comme « les investissements qu'une entité résidente d'une économie (investisseur direct) effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie (entreprise d'investissement direct). par intérêt durable on entend qu'il existe une relation à long terme entre l'investisseur et l'entreprise et que l'investisseur exerce une influence significative sur la gestion de l'entreprise. Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés et donc dotées d'une personnalité morale distincte ».<sup>1</sup>

#### **1.2. Définition selon L'OCDE**

L'OCDE a donné en 1983 aux IDE la définition suivante : « toute personne physique, toute entreprise publique ou privée, tout gouvernement, tout groupe de personnes physique liée entre elle, tout groupe d'entreprises ayant ou non la personnalité morale, liée entre elle, est un investisseur direct étranger s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct. C'est-à-dire une filiale, une société affiliée ou une succursale faisant des applications dans un pays autre que le ou les pays de résidences de l'investissement ou des investisseurs direct »<sup>2</sup>

La définition la plus contemporaine consiste que l'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable, et une influence significative, dans la gestion d'une entité résidente dans un autre pays. Cette opération peut consister à

---

<sup>1</sup> FMI « manuel de la balance de paiement », 4<sup>ème</sup> édition, Washington, 1977

<sup>2</sup> OCDE, « définition et Référence de l'OCDE des investissements directs étrangers », l'observateur de l'OCDE, Paris, 1997, p.31.

créer une entreprise entièrement nouvelle, (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes, (par le biais de fusions et d'acquisitions). Sont également définis comme des investissements directs étrangers d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital. Ces derniers incluent notamment les prêts accordés par une maison-mère à sa filiale implantée à l'étranger.<sup>3</sup>

### **1.3. Définition de l'IDE selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)**

Le fait qu'un investisseur, basé dans un pays donné dit d'origine, acquiert des actifs dans un autre pays dit économie d'accueil, dans l'intention d'exercer une influence significative et de détenir le pouvoir de gestion.<sup>4</sup> Ou la détention d'au moins 10% du capital social de l'entreprise de l'économie d'accueil.

### **1.4. Définition de l'ide selon la CNUCED**

La conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) a adopté la définition suivante : Un IDE est l'opération par laquelle un résident d'un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entreprise résidente dans un autre pays. De façon concrète, cet intérêt durable...se traduit par une prise de contrôle d'une entreprise étrangère à hauteur d'au moins 10% de son capital.

### **1.5. Définition selon la banque mondiale BM**

La Banque Mondiale définit l'investissement direct étranger comme : « l'acquisition d'un Intérêt durable dans la gestion de l'entreprise. L'investissement direct étranger suppose l'intention de détenir un actif pendant quelques années et la volonté d'exercer une influence sur la gestion de cet actif ». L'investissement étranger en portefeuille quant à lui, correspond au reste des investissements étrangers.

## **2. Les différentes formes d'IDE**

L'évolutivité et l'intensification d'IDE dans le monde ont induit une diversification de leurs formes en s'adaptent aux libéralisations économiques, les déréglementations financières et les

---

<sup>3</sup> .OCDE, définition de référence des investissements directs internationaux, 4<sup>ème</sup> édition, 2008, Paris, P45

<sup>4</sup> Bellon, B, Gouala, R (1998), « investissements directs étranger et développement industriel méditerranéen », édition ECONOMICA, paris, P17.

nouveaux progrès technologiques. Pour cela une multitude de formes se présentent. Telles que : la création de filiale, la joint-venture, fusion acquisition et les nouvelles formes d'IDE. Parmi les modalités d'implantation à l'étranger, on distingue :

### **2.1. La création de filiale**

Elle consiste à l'implantation d'une unité de production ou d'une usine à l'étranger possédée à 100% par la maison mère. Elle peut revêtir plusieurs formes allant de l'unité d'assemblage jusqu'à l'usine intégrée chef de file d'autres unités. Jusqu'au 1970 l'investissement Greenfield constitue la forme la plus convoitée, les IDE étaient dominés par la création de filiale ex-nihilo<sup>5</sup>.

### **2.2. Les fusions et acquisitions**

Les termes fusion-acquisition sont différents et ne signifient pas la même chose. Elles désignent les opérations de croissance externe ou une entreprise procède à une fusion ou s'unir avec une autre entreprise non résidente dans le but de créer une nouvelle société en coordonnant leurs activités pour la réalisation d'un but commun (synergie commerciale).<sup>6</sup>

D'autre part l'acquisition se définit par le rachat d'au moins 50% des actions émises par une autre entité étrangère de ce fait devenir actionnaire majoritaire permettant de prendre le contrôle de cette dernière. Cette forme d'extension à l'étranger est la plus réputée de nos jours, Car c'est le moyen le plus rapide pour pénétrer un marché étranger.

### **2.3. Les joint-ventures**

Elles ont été développées vers les années 70 entre les pays du nord et les PVD. Il s'agit d'une coopération internationale on peut l'appeler aussi une coentreprise, c'est-à-dire qu'au moins deux investisseurs (entreprises) décident de s'associer dans une société en commun en créant

### **2.4. Les licences et les franchises**

La licence Consiste à accorder définitivement ou temporairement un droit exclusif ou non, de fabrication ou de commercialisation, à une firme étrangère. Ce droit peut toucher les brevets,

---

<sup>5</sup>Amelon. J., A, cardebat J.M : les nouveaux défis de l'internationalisation, 1ere Edition, paris, 2010.

<sup>6</sup> Ben Abdallah M A : Les fusions-acquisitions : Vue d'ensemble et impact sur la performance (cas ESTB).Université Tunis El Manar - Maitrise en Finance 2009 IN : <http://www.memoireonline.com>



procédés, un savoir ou une technique pour la production en contrepartie d'un paiement d'une redevance à la société cédante de licence<sup>7</sup>.

Par contre la franchise est un contrat également connu sous les substantifs de franchisage ou de franchising, est une technique par laquelle une entreprise, appelée «le franchiseur, habituellement importante, qui dispose d'une certaine notoriété (marque), d'un certain savoir-faire (know-how), concède l'usage de sa marque ou, communique son savoir-faire à des entreprises existantes dans les lieux où elle envisage son implantation..... Ces entreprises ou franchisees, lui paient des redevances.»<sup>8</sup>.

### **2.5. La sous-traitance**

Elle se définit comme une opération par laquelle une entreprise délègue à une autre société souvent à des PME tout ou une partie du processus de production c'est-à-dire un partage de la production. Les avantages qu'offre cette forme sont :

- Profiter des coûts réduits et le savoir-faire de chaque pays.
- Répartir les différents risques de production ...

### **2.6. La Succursale**

La succursale est comme le bureau de représentation, une forme d'implantation directe sur un marché étranger, qui ne dispose pas de personnalité juridique et fiscale propre. Ce service annexe et décentralisé de l'entreprise permet d'assurer une présence permanente ou temporaire sur le marché. Les fonctions assumées sont généralement les mêmes que celles d'une filiale. Elles sont à la fois commerciales et logistiques et destinées à assister une structure de vente existante comme la prospection, la gestion des actions opérationnelles, la prise de commandes et éventuellement la vente et son suivi (facturation, livraison, recouvrement des factures, ...), l'information sur le marché<sup>9</sup>.

### **2.7. Les investissements de portefeuille**

Sont les acquisitions d'actions ou d'obligations, qui ne dépassent pas les 10% du capital d'une entreprise donnée hors du territoire national, en vue de faire des placements à court terme et rentables, sans la volonté de gérer ou de prendre le contrôle.

---

<sup>7</sup> Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Editions Nathan, 4<sup>ème</sup> édition mise à jour, 1998.

<sup>8</sup>Tersen D, Bricout J L : Investissement international, Edition Armand Collin, Paris 2010.

<sup>9</sup>Amelon. J., A, cardebat J.M : les nouveaux défis de l'internationalisation, 1<sup>ere</sup> Edition, paris, 2010.

### **3. Les fondements théoriques des IDE**

Plusieurs théories ont tenté de développer une vaste littérature qui rend compte des facteurs déterminants qui poussent une firme à combiner ses activités à l'échelle mondiale. Cette diversité des théories explicatives des IDE est la conséquence d'une variété des questions qui peuvent être présentés : Pourquoi une firme choisit-elle de s'investir à l'étranger ? Ou cette firme va-t-elle s'installer ? Sur qu'elle base la firme choisit son pays d'accueil ? Quels sont les facteurs déterminant pour stimuler l'attractivité les IDE ?.

#### **3.1. L'approche d'indépendances oligopolistique**

Cette approche se fonde sur les avantages monopolistiques dus à l'imperfection des marchés qu'au comportement des firmes les unes par rapport aux autres. Ils revêtent généralement deux formes : stratégies de défense et les stratégies de coopération. Les stratégies de défense se fondent sur le fait que, les firmes oligopolistiques ne peuvent ignorer les activités de leurs concurrentes. Notamment, en matière de leur investissement dans des pays étrangers. En plus, l'investissement direct à l'étranger devient L'un des instruments du jeu, qui se déroulent entre grandes entreprises antagonistes à l'intérieur d'une structure de marché oligopolistique. L'autre figure de modèle d'interdépendance oligopolistique, réside dans la stratégie de coopération entre firmes : accords de partage de marché, exploitation en association de certains marchés extérieurs.

#### **3.2. La théorie de l'information**

Il est évident que, l'information sous ses diverses formes de savoir et spécifiquement la conception de produit, suppose des moyens pour son progrès. Ce qui pose profondément la fracture du financement de la recherche et du développement. Pourtant deux grands genres d'informations peuvent être soulignés : les informations technologiques et les informations de commercialisation : Pour la première {inf., technologique} : celle – ci pose les questions de l'invention, de l'innovation, de la science fondamentale et celle appliquée à la protection des découvertes de l'obsolescence, de contrefaçon etc.

Pour la deuxième {inf. Commerciale}, celle-ci se réfèrent plutôt aux questions ayant trait à l'adaptation du nouveau produit ou du nouveau processus de production aux conditions du marché et aux recherches fondés sur la communication directe des informations à la clientèles.

### 3.3. La théorie de la localisation

Cette théorie tente à révéler les variables spécifiques de localisation des entreprises à l'étranger. Ces variables ont trait au coût des facteurs de production, à la structure de marché et aux mesures interventionnistes de l'état. Parmi les variables de coût susceptible d'influencer davantage la localisation, cette dernière retient grandement le coût du travail et le coût de déplacement des produits ou des facteurs. Par conséquent, les lacunes dans le marché international du travail entraînent souvent la localisation du processus de production à l'étranger, de l'autre côté. Celle de la demande, la dimension et la croissance du marché sont les déterminants majeurs de la localisation extérieure. C'est à dire, l'entreprise cherche à la fois la dimension et les possibilités de croissance du marché en vue de connaître si elle peut tirer avantage des économies d'échelle. Cependant la politique du pays cibles peut rectifier la délocalisation, les moyens dont disposent les gouvernements. Concernant, l'application de mesures d'incitation des investissements étrangers {avantages fiscaux, climat des affaires etc.}.

### 3.4. La théorie de portefeuille

Tout en ajoutant le facteur d'incertitude dans la décision de l'entreprise. En effet Le rendement et le risque constituent les déterminants fondamentaux du triage de L'investissement optimal. Cette théorie pose la question suivante : dans quelle mesure L'investissement direct étranger (IDE) trouve-t-il sa signification ? La réponse à cette question est la suivante : l'investissement direct étranger permet d'atténuer les risques d'une firme grâce à une grande diversification de ses actifs.

{Logique de portefeuille} pour cette théorie. L'investissement direct étranger n'est pas le seul déterminant du portefeuille efficient {approche d'équilibre optimal entre l'aléa et rendement}. Mais il joue un rôle indéniable dans la recherche d'une décision optimale de la part de L'investisseur, c'est dans une telle perspective que l'investissement direct étranger s'avérer comme la propagande de diversification des actifs, un dispositif qui concoure à équilibrer les risques avec la préférence pour la liquidité. Lorsqu'une entreprise désire vendre un produit elle avait le choix entre : le fabriquer elle même ou faire appel à des concessionnaires étrangers. Ce comportement d'achat ou de fabrication se trouve également dans l'attitude de l'entreprise multinationale, en profit du recours à la production au

lieu de l'achat sur le marché. *coasse*<sup>10</sup> dit : la difficulté de trouver les vrais prix de marché {le juste prix} : le coût de négociation et de conclusion de contrats d'échange pour chaque transaction ayant lieu sur le marché : la fluctuation des prix sur le marché ne permet pas souvent de passer des contrats à long terme pour l'offre de produits et services {l'intervention de l'état sur les transaction de marché sous forme de fiscalité ou de quotas}. Selon *R,coasse*, les indicateurs qui permettent à une entreprise de recourir à la production directe ou à l'approvisionnement auprès du marché sont, les coûts de transaction et l'organisation hiérarchique de la production. Face à ces coûts de transaction, les avantages de l'internationalisation {Organisation hiérarchique de la production} se trouvent être : la facilitation de la prise de décision séquentielle et adaptative, la réduction de l'incertitude etc. Cependant l'entreprise multinationale peut être considérée comme étant une alternative au marché et est mise en place dans le but de maximiser le profit pour les unités de production interdépendantes et localisées dans différents pays.

### 3.5. La théorie de cycle de vie du produit

*Vernon* {1966 et 1979}<sup>11</sup> reposant sur le cycle de vie des produits, pour expliquer l'investissement direct à l'étranger (IDE) dans la période de lancement, le bien n'est pas standardisé et il est consommé par des agents à haut revenus dans un pays riche. La période suivante qui correspond à l'étape de maturité le bien est fabriqué par une grande quantité, ce qui entraîne une diminution de son coût unitaire { les biens sont alors exportés vers d'autres pays développés avant d'être produits sur place par des représentants de la maison mère} cette phase permet de contourner les contraintes douanières et administratives et de mieux faire face devant les producteurs locaux potentiels. C'est dans la troisième phase du cycle que la délocalisation vers les pays en progression peut se faire si l'élasticité des prix de la demande<sup>12</sup> est forte et si le

---

<sup>10</sup> : Ghertman Michel / Les Multinationales / éditions Bouchene / 3<sup>ème</sup> Editions / Août / 1988 / page N° 34

<sup>11</sup> : Vernon Raymond / Investissement internationale et la commerce extérieure / page N° 190 / 2007

<sup>12</sup> le coefficient d'élasticité prix de la demande (e), se représente comme suit :  $e = \frac{\Delta Q}{Q} / \frac{\Delta P}{P}$

$\Delta Q$  : représente la variation de la quantité des marchandises demandée engendrée par une variation de son prix  $\Delta P$

processus de fabrication du produit est intensif en main d'œuvre. La faible charge de travail dans ces pays engendre en effet, une atténuation du prix du bien

**Tableau N°01 : Phase du cycle du produit et mode de pénétration des marchés étrangers**

Produit	croissance	maturité	déclin
Pays	pays leader	pays développé Suiveur	pays en développement
Structure concurrence De marché	technologie	/ oligopole	travail peu qualifié/
Mode de pénétration	Exportation	investissement direct	licence / sous traitence

### 3.6 .La théorie éclectique ou le paradigme (OLI)

Rédigé par *John. H Dunnin*<sup>13</sup> au début des années quatre-vingt. Cette théorie fusionne plusieurs approches en vue d'expliquer les motifs qui exhortent une entreprise à transférer leur activité vers un pays tiers. Selon l'auteur la quantité produite, la répartition géographique et l'organisation universelles des activités de production demeure tributaire des éléments (avantages) ci-après :

-Les avantages spécifiques de l'entreprise (O= Ownership). {Propriété/ Technologie/ Information/ Capital humain/ Marketing} la firme détient un actif intangible par exemple un droit de propriété sur une innovation ;

-Ceux découlant de la localisation dans certains pays (L=Localisation) avantage à se localiser à l'étranger en fonction de la distance entre ses marchés et en fonction des politiques publiques en matière de régulation des échanges extérieurs {droits de douane} et de taxation du capital ;

-Ceux issus de l'internalisation des transactions au sein de l'entreprise (I=Internalization) la firme dispose d'un intérêt à internaliser un certain nombre de ses Activités. Lorsqu'une firme dispose de ces trois types, elle a intérêt à investir à l'étranger. Quand elle ne possède que l'avantage (O et I), elle a intérêt à garantir une conquête des marchés étrangers par

## Chapitre 01 : Cadre conceptuel et théorique sur investissements directs étrangers

l'exportation de ses biens. Si elle ne dispose que de l'avantage (O) elle a intérêt à vendre une licence. Selon J.Dunning, l'évolution des trois types d'avantages (OLI) peut expliquer l'évolution des (IDE) pour chaque pays.

**Tableau N02 : Paradigme OLI et modes de pénétration des marchés étrangers**

Modes de pénétration	Avantage		
	O	L	I
Des marchés étrangers			
Investissement direct	+	+	+
Exportation	+	-	+
Vente de licence	+	-	-

Source: J. Dunning / multinational enterprises and the global economy reading / mass / Addison-wesley 1993

### Section 02 : Les déterminants des investissements directs étrangers

Les analyses sur les déterminants des investissements à l'étranger prennent en compte, d'une part, la firme et son aptitude à créer et profiter des différents avantages et d'autre part les différents modes de pénétration des marchés étrangers. L'approche synthétique propose une nouvelle combinaison des différents types d'avantages entre les notions d'avantages compétitifs de la firme et avantages comparatifs du pays. Pour se distinguer de la théorie éclectique, Mucchielli<sup>14</sup> construit un schéma général dans lequel se font percevoir les méthodes de pénétration. L'auteur prend appui sur les grandes catégories de déterminants pour donner des explications à la multinationalisation des firmes.

Il examine les six différences à l'origine de l'échange sous l'aspect des déterminants de la délocalisation :

- Les différences de technologies entre pays d'origine et pays d'accueil
- Les différences de dotations factorielles
- Les différences des goûts

<sup>14</sup>J-L Mucchielli, Multinational et mondialisation, Edition Seuil, Paris, 1998, P39.

- Les économies d'échelle
- Les distorsions sur les marchés des produits
- Les distorsions et différentiels de rémunérations sur les marchés des facteurs

L'analyse se situe simultanément sur trois niveaux : la firme, le secteur (ou le produit) et le pays. Les trois niveaux d'analyse se retrouvent dans l'ensemble des déterminants énoncés tant pour les échanges commerciaux que pour ceux des investissements internationaux. Les avantages spécifiques sont à rapprocher avec les avantages compétitifs de la firme du fait des caractéristiques qui lui sont propres (comme le capital humain, le système d'organisation...), constituant ainsi un avantage sur ses concurrents.

La structure de marché est une caractéristique particulière du produit (ou secteur) considéré qui va de pair avec la nature du produit. Alors que, les avantages à la localisation peuvent comprendre les avantages comparatifs du pays qui tiennent à ses capacités d'offre (technologie, dotations, économies d'échelle, etc.), de demande (niveau de revenu, taille de marché, goûts des consommateurs, etc.) et la structure du marché. Un décalage entre ces types d'avantages engendre une délocalisation.

Pour rester compétitive, la firme fait la demande d'acquérir des facteurs de production avec les coûts les plus bas. En parallèle, le pays fait l'offre de facteurs de production relevant de ses dotations et de leur productivité (quantité et qualité des facteurs), et fait la demande de produits pour satisfaire ses consommateurs.

La complexité des phénomènes économiques a conduit à la multiplication des efforts de recherches théoriques et empiriques, justifiant une large gamme d'hypothèses et de modèles explicatifs. Les économistes<sup>15</sup> soutiennent que les déterminants de l'IDE les plus significatifs sont: la dimension du marché, les facteurs macroéconomiques et le stock de capital.

Helpmann<sup>16</sup> rassemble une nouvelle génération de travaux théoriques pour mieux comprendre le phénomène de l'IDE, avec la prise en compte du choix d'organisation des FMN, des caractéristiques des secteurs et des contrats utilisés, découlant des opportunités et de la qualité institutionnelle offerte par le pays d'accueil.

---

<sup>16</sup> E. Helpman, Trade, FDI and the organization of firms, NBER working paper, 12091, National Bureau of Economic Research, March 2006, PP 1-50.

La littérature qui traite des flux, causes et effets des IDE suggère que les théories concernées peuvent se répartir en trois écoles<sup>17</sup>:

- *L'école de la dépendance*, dont les analyses considèrent que l'IDE a plus d'effets négatifs que positifs et ne fait que renforcer le sous-développement.
- *L'école de la modernisation* est favorable à l'IDE et le considère comme l'élément catalyseur de la croissance, à condition que les économies réceptrices soient libérées des interventions étatiques contraignantes et ouvertes à l'investissement et au commerce. Cette école a deux approches. D'une part, les théories du marché parfait qui découlent des théories du libre-échange en utilisant des analyses d'équilibre général. d'autre part, l'approche du marché imparfait qui rassemble la théorie de l'organisation industrielle, la théorie de la firme, la théorie de l'internationalisation, de la localisation et de la mondialisation.
- *L'école de l'intégration* traite la question de l'IDE en tenant compte des variables macro (l'ensemble de l'économie), micro (la firme) et méso-économiques (les institutions), en l'analysant du point de vue des pays récepteurs et émetteurs. Cette école regroupe la base théorique la plus employée couramment, au moins dans les études empiriques développées dans «le paradigme OLI» de Dunning.
- En se basant sur la théorie néoclassique, il est reconnu que les dotations de facteurs (capital et travail) d'un pays et les ressources naturelles sont des éléments qui influencent la décision de localisation des IDE<sup>18</sup>. Or, ces facteurs traditionnels n'expliquent pas tout ce qui peut motiver une firme à internationaliser sa production. D'autres facteurs explicatifs de l'IDE ont été identifiés dans la littérature sur les déterminants. La présentation des différents travaux théoriques et empiriques est scindée en deux parties : déterminants économiques et déterminants institutionnels.

### 1. Déterminants économiques

Bien que les IDE occupent une place de plus en plus grande dans les économies d'accueil ces dernières années, il n'existe aucun cadre théorique unifié permettant de comprendre leurs déterminants.

La taille du marché et le niveau du PIB (Produit Intérieur Brut) par tête du pays d'accueil sont les facteurs explicatifs les plus importants et les plus répandus des déterminants des IDE. Ils

---

<sup>17</sup> -L Mucchielli, T. Mayer, Op.cit, PP 135-138.

<sup>18</sup>W. Andreff, Les multinationales globales, Editions la Découverte, Paris, 2006, PP 56-57.



sont considérés comme indicateurs du pouvoir d'achat moyen du marché et du niveau de productivité de la main-d'œuvre disponible<sup>19</sup>.

Les dotations en facteurs de production jouent sur les coûts de production. Les différences des ressources naturelles, dotations factorielles et coûts et qualification de la main- d'œuvre sont des éléments pris en compte dans le choix d'implantation des FMN. Les dotations factorielles comptent significativement pour les IDE verticaux au niveau de certains secteurs, comme les industries mécaniques et électroniques, ce qui permet aux pays en développement d'intégrer les chaînes de production globales.

Une autre dimension concerne la stabilité macroéconomique, qui a un impact décisif sur la localisation des FMN. La stabilité macroéconomique reflète un environnement favorable aux affaires, limitant les risques et augmentant la rentabilité des investissements. Elle touche également d'autres caractéristiques économiques : l'inflation, la dette et la réduction des déficits. La dégradation de ces facteurs peut influencer négativement sur la décision de localisation des FMN qui restent vigilantes quant aux conditions d'incertitude sur la valeur des actifs ou sur la fiscalité future<sup>20</sup>.

Concernant l'ouverture commerciale, il est difficile d'en établir une relation directe avec l'IDE<sup>21</sup>. Elle agit de façon ambiguë sur les décisions d'implantation. D'une part, lorsque le commerce et les investissements directs sont substituables pour alimenter le marché étranger, ainsi le fait d'avoir des protections douanières plus élevées stimulera les entrées d'IDE. D'autre part, les protections douanières constituent un obstacle pour les IDE.

D'autres travaux expliquent les flux d'IDE en considérant le rôle du capital humain. Le faible coût du travail, recherché pour minimiser les coûts de production, donne un «avantage comparatif» aux pays en développement (PED). Il est à noter que d'autres facteurs de nature historique et culturelle comme la langue ou les anciennes colonies notamment, semblent important dans les décisions de localisation des firmes.

Lim<sup>22</sup> récapitule les arguments avancés dans les études portant sur les déterminants d'IDE, et dresse une liste de facteurs affectant leur installation. L'auteur propose une série de

---

<sup>19</sup> S. Levasseur, Investissements Directs à l'étranger et stratégies des firmes multinationales, Revue de l'OFCE, Hors série, Paris, Mars 2002, PP 103-152 3 Idem, PP 103-152.

<sup>20</sup>F. Hatem, Investissement international et politiques d'attractivité, Economica, Paris, 2004, P 64.

<sup>21</sup> S. Levasseur, Op.cit, P 103

<sup>22</sup> E.G. Lim, Determinants of, and the relation between, foreign direct investment and growth: the summary of the recent literature, IMF Working Paper, WP/01/75, Novembre 2001, PP 1-27.

déterminants. Globalement, la taille du marché, la qualité des infrastructures, la stabilité économique et politique et les zones franches sont importantes pour l'attractivité des IDE. Dans le tableau suivant, nous présenterons le degré d'influence des variables proposées par l'auteur.

**Tableau n 03: Degré d'influence des déterminants des IDE**

Variable	Influence
Coûts de transport (distance)	L'impact direct des coûts de transport sur l'IDE n'est pas certain.
Taille du marché d'accueil	L'impact direct de la taille du marché sur l'IDE est susceptible d'être positif.
Les effets d'agglomération (infrastructures d'accueil, stock d'IDE existants)	Impact positif
Coûts des facteurs	L'impact direct des bas coûts des facteurs de production est positif.
Incitations fiscales	L'impact direct des incitations fiscales sur les IDE devrait être positif.
Climat d'investissement	Une situation d'instabilité politique ou d'instabilité économique rend les pays d'accueils peu attractifs pour tout type d'IDE
Ouverture/barrières commerciales	L'impact direct de l'ouverture sur l'IDE est incertain.

Source : E.G. Lim, Op.cit, PP1-27

En outre, Benassy-Quéré et al.<sup>23</sup>, affirment que les stratégies de change jouent un rôle important au regard du risque de change, qui ne peut pas être couvert pour les investissements à long terme. Le régime de change n'est pas neutre pour l'IDE, puisque la compétitivité, la volatilité et le comportement relatif des taux de change contribuent à expliquer les stratégies d'implantation des FMN. Ces politiques de change mettent en cause à la fois le niveau du taux de change réel (c'est-à-dire la compétitivité du pays et le pouvoir d'achat international de sa monnaie) et le risque associé au taux de change nominal (c'est-à-dire la volatilité du taux de change). Les deux déterminent la décision d'investissement.

Ainsi, Benassy-Quéré et al. affirment que «*pour attirer les IDE, les PSEM<sup>24</sup> doivent opérer un arbitrage entre : (1) l'incertitude de leurs taux de change par rapport à l'euro, (2) l'appréciation de leurs taux de change réels par rapport à l'euro, et (3) la différenciation de leurs stratégies de change par rapport à celles des PECO... si les PSEM devaient choisir de stabiliser leurs monnaies par rapport à l'euro, les entrées d'IDE en provenance de la zone*

<sup>23</sup> A. Benassy-Quéré, L. Fontagné, A. Lahreche-Levil, MENA countries in the competition of FDI : Designing an exchange rate strategy , CEPII, Paris, 2001, PP 1-38.

<sup>24</sup> Pays du Sud Est de la Méditerranée (Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Territoires palestiniens, Syrie, Tunisie, Turquie)

*euro augmenteraient, mais la convergence avec les PECO pour attirer l'IDE se renforcerait»<sup>25</sup>.*

Les facteurs déterminants des IDE révélés dans la littérature expliquent le choix des firmes selon les conditions macro-économiques et les politiques d'incitation et de facilitation, opérées plus au niveau micro-économique, des pays d'accueil. Selon le lien qu'ils entretiennent avec l'action publique, en vue d'attirer les IDE, ces facteurs explicatifs agissent sur la décision d'implantation des FMN, en fonction des stratégies suivies. Enfin, après analyse des études des différents déterminants économiques dans la littérature, il est intéressant de voir les déterminants institutionnels, ainsi que l'incidence de la qualité des institutions dans la mise en œuvre de ce dispositif.

### **2.2. Déterminants institutionnels**

La firme est influencée par les différents déterminants économiques en fonction de la stratégie suivie : verticale (avec une logique de rationalisation des coûts) ; horizontale (avec une logique d'accès au marché). A l'évidence, le choix de la localisation tient aussi compte des objectifs du marché et de concurrence. La décision d'implantation à l'étranger oblige la prise en compte des différentes contraintes à laquelle se confronte la firme. Les stratégies suivies ne donneront les résultats attendus que lorsque la firme maîtrisera l'environnement dans lequel elle opère.

En s'implantant, la firme est influencée par le cadre institutionnel du pays d'accueil. Elle est en perpétuelle interaction avec les différents acteurs à différents niveaux. De ce fait, la firme joue un rôle actif dans la dynamisation de cet environnement. L'étude des déterminants institutionnels permet de faire le lien entre la firme, qui s'installe dans un pays autre que son pays d'origine et les institutions qui la régissent. Ces dernières ont d'abord une influence sur la décision d'installation de la firme, et ensuite sur son activité.

Dans le cadre de l'exercice de son activité, la firme est confrontée aux lois et réglementations propres au pays d'accueil, autrement dit à ses institutions. En établissant leur politique d'attractivité, les pays empruntent la voie de la séduction en ayant des codes d'investissements avantageux qui tiennent compte du cadre légal d'application des lois et règlements.

Récemment, les institutions sont apparues comme une variable significative largement négligée par le passé. Leur rôle a été souligné surtout pour expliquer les différentiels de

---

<sup>25</sup>A. Benassy-Quéré et al., Op.cit, PP 1-38.

croissance entre pays, et a été élargi à l'impact sur le commerce et plus généralement à l'ouverture économique et l'IDE<sup>26</sup>.

Les investisseurs mesurent l'attractivité d'un pays selon son poids économique et sa situation politique<sup>27</sup>. Souvent, la mauvaise qualité institutionnelle qui transparaît dans le domaine économique, est liée à des institutions politiques peu efficaces<sup>28</sup>. En d'autres termes, il s'agit d'un système dans lequel les organes de représentation de la société se montrent incapables d'adopter les réformes qui permettent aux mécanismes du marché de fonctionner efficacement.

La définition des institutions de la Banque Mondiale reprend celle de North<sup>29</sup>: les institutions sont constituées de l'ensemble des règles formelles (Constitution, lois et règlements, système politique...) et informelles (systèmes de valeurs et croyances, représentations, normes sociales...) régissant les comportements des individus et des organisations. Ces dernières étant des groupes d'individus qui poursuivent des buts communs (entreprises, syndicats, ONG...).

Sous l'angle économique, un environnement institutionnel ne se caractérise pas seulement par la production des règles et/ ou des normes, mais aussi et surtout par la production de dispositifs destinés à la mise en œuvre de ces règles et par leur mise en œuvre effective<sup>30</sup>. Les pays qui présentent une organisation plus libérale de leur économie et une meilleure qualité institutionnelle, favorisent un ajustement plus souple aux changements, permettant ainsi aux mécanismes de marché de mieux fonctionner efficacement. La liberté économique et le respect de l'Etat de droit demeurent aussi des conditions nécessaires pour bénéficier de la croissance et des performances économiques globales. Sekkat et Méon<sup>31</sup> montrent que la bonne qualité des institutions favorise les exportations de produits manufacturés et les IDE.

L'application des contrats (le recours au tribunal dans le cas de litige), les procédures de facilitation de création d'entreprise, l'ouverture, la réglementation adaptée pour l'activité économique, l'accès au prêt bancaire, etc. facilitent les transformations institutionnelles dans

---

<sup>26</sup>C. Ménard, L'économie des organisations, Repères, La Découverte, Paris, 2004, P 65.

<sup>27</sup>F. Hatem (2004), Op.cit,PP,89-90

<sup>28</sup>C. Ménard, Op.cit, P 66 P 68

<sup>29</sup>D. North, Institutions, Institutional Change and Economic Performance, Cambridge University Press, Cambridge, 1990, PP 3-11

<sup>30</sup>C. Ménard, Op.cit, P 79

<sup>31</sup>Idem, P 81

les PED, pour s'aligner aux pays à économie de marché. Les systèmes transparents où le cadre juridique est efficace et la corruption faible tendent à attirer plus d'IDE<sup>32</sup>.

La dimension macroéconomique du risque pays et du climat des affaires affecte considérablement les IDE, en augmentant l'incertitude. Boujedra<sup>33</sup> établit des ratings de risque pays, qui sont la combinaison des variables de risque pays reflétant l'évolution des sphères macroéconomique, financière et politique. L'auteur intègre les seuils critiques des variables de risque pays, afin de mieux tenir compte des spécificités des PED. Le risque pays est le résultat de l'interdépendance des sphères d'ordre économique, financier et politique. L'auteur cite que le risque pays (changement politique, corruption, non-transparence institutionnelle, paiements ou modification sur la dette souveraine, guerre et autres...) est relié à la probabilité que des changements surviennent dans l'environnement des affaires, réduisant ainsi la rentabilité des affaires dans un pays. L'auteur confirme aussi que le risque politique est un facteur tout aussi important que les variables macroéconomiques, dans l'explication des déterminants de l'IDE.

Les mauvaises performances de certains pays trouvent leur explication dans la qualité des institutions<sup>34</sup>. Elle est liée au rôle joué par le gouvernement. Ainsi, le déficit institutionnel qu'accusent certains PED est mis en avant pour expliquer l'écart de performances économiques. Les investisseurs étrangers ne sont pas influencés uniquement par les dotations en facteurs, mais aussi par la composante institutionnelle, qui en explique en partie leur choix d'implantation et justifie les disparités de flux d'IDE dans les régions du monde<sup>35</sup>.

La qualité des institutions est essentielle. De bonnes institutions peuvent être acquises, mais cela nécessite souvent l'expérimentation<sup>4</sup>. Il appartient donc aux pays de mobiliser du temps et des ressources pour se doter de bonnes institutions. L'une des caractéristiques essentielles de bonnes institutions est donc de limiter l'action des élites, des politiciens et autres groupes puissants pour les empêcher de s'approprier les revenus ou investissements d'autrui ou de fausser les règles du jeu<sup>36</sup>. La stabilité du cadre juridique, politique et décisionnel donne aux

---

<sup>32</sup> D.North, Op.cit, PP 3-11.

<sup>33</sup> F.Boujedra, La prise en compte du risque pays dans le choix d'implantation des IDE dans les pays en développement, Laboratoire d'Economie d'Orléans, LEO-CNRS, Orléans, 2003, PP 1-52.

<sup>34</sup> C.Van Huffel, Investissements directs étrangers : Problèmes et enjeux pour les pays de l'Est de la Méditerranée, Revue française de l'administration publique, n°13, Paris, PP 195-216,

<sup>35</sup> F. Boujedra, Op.cit, PP 1-52. 4C. Van Huffel, Op.cit, PP 195-216

<sup>36</sup> F. Hatem (2004 a), Op.cit, P 101. 6 Idem, P 101.

investisseurs l'assurance que le gouvernement ne modifiera pas unilatéralement et défavorablement les conditions essentielles sur lesquelles ils fondent leurs décisions d'investissement.

L'OCDE<sup>37</sup> publie en 2003 une étude qui montre que la situation des Droits de propriété intellectuelle (DPI) dans un pays n'est que l'un des facteurs qui influent sur le commerce et l'IDE, même s'il s'agit d'un facteur très important dans certains secteurs et dans certaines régions. La taille du marché, le coût des intrants et l'abondance des ressources, entre autres, jouent un rôle important. Dans certains cas, ces facteurs compensent les imperfections du régime de DPI.

D'ailleurs, les régimes de protection des DPI dépendent des facteurs complémentaires, notamment la qualité des institutions judiciaires, des marchés et des infrastructures<sup>38</sup>. Par conséquent, en matière de propriété intellectuelle, l'incidence des réformes sur le commerce et l'IDE dépend en définitive de l'environnement dans lequel s'inscrivent les DPI<sup>39</sup>.

### **Section 03 : Evolution des Investissements Directs Étrangers dans le Monde**

Les trois dernières décennies ont été marquées par une forte progression des flux d'investissements directs étrangers (IDE), qui sont passés de 55 milliards de dollars US en 1980 à 1 697 milliards de dollars US en 2011, soit une hausse de 11,7% en moyenne par an sur la période. Cette évolution a été favorisée par une libéralisation accrue des marchés des capitaux, qui a induit un profond changement dans les relations entre les pays et les firmes multinationales. En effet, les relations sont passées d'un contexte des droits des pays et obligations des firmes à celui des droits des firmes et obligations des pays d'accueil (Brewers et Young, 2000).

Du point de vue des pays d'accueil, les IDE constituent un catalyseur du développement économique, à travers notamment leur contribution à l'augmentation des investissements privés, la création d'emplois, la croissance de l'offre intérieure, l'approfondissement des transferts technologiques, la formation et l'amélioration du capital humain et l'accroissement

---

<sup>37</sup>OCDE, Incidence des droits de propriété intellectuelle sur l'investissement direct étranger et le commerce dans les pays en développement, TD/TC/WP (2002) 42/FINAL, Juin 2003, PP 1-42.

<sup>38</sup>Idem,P18,P19

<sup>39</sup>Ibid,P24

de la productivité des facteurs de production des entreprises. Le développement des IDE entraîne également une intégration plus poussée des pays aux échanges internationaux et devrait avoir pour effet de faciliter l'accès des pays en développement aux marchés internationaux (Mucchielli, 2002).

Ces avantages potentiels expliquent la concurrence que se livrent les pays en développement, en multipliant les politiques incitatives, pour attirer les investissements directs étrangers, afin de bénéficier des retombées positives « spillovers ». Toutefois, les études réalisées dans le domaine montrent que les IDE n'ont d'effets bénéfiques sur les économies d'accueil que si celles-ci réunissent un certain nombre de conditions, notamment en termes de capital humain et de développement économique.

Au niveau de l'Union, d'importantes réformes ont été opérées depuis le début des années 1990, en vue d'accroître l'attractivité des économies aux investissements étrangers. Toutefois, il a fallu les années récentes pour constater des flux significatifs d'IDE, essentiellement orientés vers un nombre réduit de secteurs. Après un bref rappel des contours théoriques des IDE, la présente note procède respectivement à une analyse de leur évolution récente et à l'évaluation de leurs impacts sur les économies de l'UEMOA. Ce diagnostic devrait permettre d'identifier les faiblesses et de proposer des mesures de politiques économiques qui favoriseraient l'accroissement, la diversification et l'efficacité des IDE dans l'économie sous-régionale. Plusieurs phases peuvent être décelées :

### **1. Avant la première guerre mondiale**

Cette période était caractérisée par la domination britannique. En effet, l'étendue de sa couverture géographique en tant que puissance impériale lui offrait de nombreuses possibilités sur les différents continents. D'autre part, le régime de libre échange qu'elle avait imposé et le rôle très important joué par la place de Londres, comme marché de financement international, l'ont permise d'être le premier investisseur mondial à l'étranger.

Les investissements directs étrangers britanniques, dans cette période, étaient concentrés dans le secteur bancaire et financier. Ces flux étaient destinés pour le financement des infrastructures de base comme l'éclairage public, les adductives d'eau et de gaz, les transports urbains et les chemins de fer. Ceux-ci avaient pris une importance particulière dans la mesure où ils facilitaient l'importation des matières premières et l'exportation des produits manufacturiers vers et de l'Angleterre.

Après le secteur financier, c'est celui des mines dont s'étaient intéressés les investissements directs étrangers britanniques. Ceux-ci avaient sous leurs mains les mines d'or et de diamant

## Chapitre 01 : Cadre conceptuel et théorique sur investissements directs étrangers

de l'Afrique du sud et de l'ouest, les mines de cuivres d'Afrique et d'Amérique du sud ainsi que les mines d'étain en Malaisie et en Bolivie<sup>40</sup>.

Quant au secteur industriel, on peut citer les opérations de filature de jute et de coton en Inde, les usines sidérurgiques et métallurgiques, les usines de pâte à papier au Canada et en Russie. À signaler que devant l'Asie et l'Amérique latine, les Etats-Unis étaient la première destination des investissements directs étrangers britanniques. Après la Grande Bretagne, c'est les Etats-Unis d'Amérique qui venaient en deuxième position. Les investissements directs étrangers américains étaient orientés principalement vers des activités de distribution pour accroître les ventes à l'étranger. Le niveau faible des investissements directs étrangers américains dans le secteur des mines, par rapport aux investissements britanniques est du à la disponibilité, sur le sol Américain, des ressources minérales comme le pétrole, le cuivre et le fer. Généralement, en 1914, la Grande Bretagne, les Etats-Unis d'Amérique, la France et l'Allemagne, réunis, étaient à la source des investissements directs étrangers et la moitié de ces investissements étaient destinés vers les pays en voie de développement.

**Tableau N°04 : Distribution sectorielle de stock des IDE britanniques en 1914 (en million de £):**

Secteur d'activité	Million de £	%
Compagnies financières et banques.	317,1	28,6
Mines	272,8	24,6
Manufacturier	190,5	17,2
Services publics	185,1	16,7
Industrie de caoutchouc	41	3,7
Industrie pétrolière	40,6	3,7
Industrie du thé et du café	22,4	2
Brasserie	18	1,6
Divers	19,8	1,8
Total	1107,3	100

*Source:* Christian Milelli et Michel Delapierre, « Les firmes multinationales », Veuibert, Paris, 1995, P 37.

<sup>40</sup>Christian Milelli et Michel Delapierre, « Les firmes multinationales », Veuibert, Paris, 1995, P 38.



### 2. Entre les deux guerres

La structure géographique des investissements directs étrangers, quant à leurs origines et leurs destinations, a connu une modification substantielle. Ainsi, les pays européens ont perdu leur place en tant que leader des pays investisseurs et c'est à cause de la guerre. Les dépenses de celle-ci ont contraint les britanniques à liquider la quasi- totalité de leurs investissements à l'étranger. Les investissements allemands ont connu le même ressort, soit par l'Allemagne elle-même, pendant la guerre, soit par le pays victorieux après la guerre. Ainsi, les investissements directs étrangers de l'Allemagne ont passé de 10,5% du stock mondial à 1,3% entre 1914 et 1938<sup>41</sup>. Le nouveau tracé des frontières en Europe, en Asie, en Moyen Orient et en Afrique et l'émergence de l'URSS avaient comme effets la modification de l'orientation géographique des investissements directs étrangers mondiaux. Les Etats-Unis d'Amérique ont commencé à prendre le sommet, même si celle-ci est restée entre les mains des Britanniques.

Les investissements américains ont passé de 18,5% du stock mondial à 27,7 % entre 1914 et 1938. Cela est dû à l'émergence de leurs firmes comme General Electric, General Motors, Chrysler et Goodyear. Autre fait remarquable, est l'émergence de l'Italie qui occupait la 3<sup>ème</sup> place en 1939 devançant ainsi la France et l'Allemagne<sup>42</sup>. L'Amérique latine restait la première zone de destination des investissements directs étrangers mondiaux.

A signaler aussi l'effet négatif de la crise de 1929 sur l'évolution des investissements directs étrangers partout dans le monde, et ce à cause du désordre monétaire et des politiques protectionnistes adaptés par la plupart des pays.

### 3)-De la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale à 1973: les trente glorieuses.

Les accords de Bretton Woods et l'accord du GATT ont permis la mise en place d'un contexte international favorable pour l'investissement et la production à l'étranger. Les Etats-Unis d'Amérique ont officiellement occupé la première place en tant qu'investisseur. En effet, c'est à partir de 1956 que les investissements américains commençaient à prendre de l'ampleur. Ainsi, ils étaient 2 milliards de dollars en 1956, 2,5 milliards de dollars en 1958, 3,5 milliards de dollars en 1965, 5 milliards de dollars en 1968 et 13 milliards de dollars en 1974<sup>43</sup>.

---

<sup>41</sup> Christian Milelli et Michel Delapierre, « Les firmes multinationales », Vuibert, Paris, 1995, P 41.

<sup>42</sup> Idem, p 42.

<sup>43</sup> Régis Bénichi, « Histoire de la mondialisation », Vuibert, 2006, P 169.

## **Chapitre 01 : Cadre conceptuel et théorique sur investissements directs étrangers**

Ces investissements ont été orientés, principalement, vers l'Europe dans le souci de contourner le tarif extérieur commun de la communauté économique européenne (CEE). Mais des pays comme Taiwan, Corée du Sud, Singapour et Hong- Kong ont aussi attiré les investissements directs étrangers américains grâce à leurs avantages salariaux réduits. Les investissements américains s'étaient axés essentiellement sur le raffinage et la distribution des hydrocarbures, l'industrie automobile et les secteurs de pointe comme l'électronique et l'informatique.

L'Europe a devancé les pays du sud -(Amérique latine et l'Afrique)- en tant que zone attractive. Cela est dû, d'une part, à la constitution de la communauté économique européenne (CEE) qui a contraint les américains et les britanniques d'y localiser leurs productions pour contourner le tarif extérieure commun et pour bénéficier du grand marché européen; Et d'autre part, aux climats politiques défavorables instaurés dans les pays du sud, concrétisés dans les vagues de nationalisation et des diverses restrictions gouvernementales imposées sur les firmes multinationales.

**Tableau N°05 : Stock des IDE américains en 1960 par zone et par secteur d'activité**

Zone/pays	Manufacturier		Pétrole		Mines		Services publics		commerce		Total	
	mds \$	%	mds \$	%	Mds \$	%	mds \$	%	mds \$	%	mds \$	%
Europe	3,80	34,4	1,76	16,3	0,05	1,7	0,04	1,6	0,74	30,8	6,69	21
Canada	4,83	43,7	2,66	24,6	1,32	44,8	0,64	25,1	0,63	26,2	11,18	35,1
Amérique latine	1,52	13,8	3,12	28,9	1,27	43	1,18	46,3	0,78	32,5	8,32	26,1
Asie	0,29	2,6	1,66	15,3	0,02	-	0,10	3,9	0,14	5,8	2,48	7,8
Afrique	0,12	1,1	0,41	3,8	0,25	-	0,01	-	0,05	2,1	1,07	3,3
Océanie	0,49	4,4	0,37	3,4	0,03	8,5	-	-	0,06	2,5	1,01	3,2
Total	11,05	100	10,81	100	2,95	100	2,55	100	2,40	100	31,82	100

**Source:** Christian Milelli et Michel Delapierre, « Les firmes multinationales », Veuibert, Paris, 1995, P 47.

### 4. Entre 1973 et 2000

Cette période était caractérisée par les faits suivants :

#### 4.1. La suprématie américaine: Premier récepteur et Premier investisseur.

Entre 1973 et 1979, les européens étaient contraints d'aller investir aux Etats- Unis d'Amérique à cause de la baisse du dollar et pour contourner les mesures protectionnistes. Dans la décennie 80, et malgré la remontée du dollar entre 1980 et 1985, l'attractivité américaine s'est affirmée grâce à la forte reprise économique générée par le déficit budgétaire dès 1982, et aussi grâce aux mesures de défiscalisation et de déréglementation programmée par l'administration Reagan.

Entre 1985 et 1990, les fortes hausses du yen par rapport au dollar, avaient comme effet l'augmentation des investissements directs étrangers japonais aux Etats- Unis d'Amérique notamment dans l'industrie automobile, l'électronique et l'immobilier. Cette attractivité s'est accentuée entre 1990 et 2001 grâce à la longue période de croissance entre 1992 et 2001, et grâce à l'attractivité exercée par le secteur des nouvelles technologies et de l'information et de communication (NTIC).

Mais, les Etats-Unis d'Amérique restaient aussi le premier investisseur mondial, et surtout en Europe, dont la constitution du marché unique en 1986 et son élargissement aux autres pays par la suite avaient créé plusieurs opportunités à saisir.

#### 4-2-Le japon : Premier concurrent des Etats-Unis d'Amérique.

Entre 1980 et 1990, les investissements directs étrangers japonais se sont multipliés par 8,5<sup>44</sup>. Environ 50% de ces investissements étaient orientés vers les Etats Unis d'Amérique dont 31% dans le secteur manufacturier. Les autres secteurs visés étaient l'immobilier, les banques et les assurances, le commerce et les services.

Après les Etats Unis, c'est l'Europe qui occupe la 2<sup>ème</sup> place dont 50% des investissements nippons étaient orientés vers le secteur des banques et des assurances.

L'Asie occupait la 3<sup>ème</sup> place. Ce sont les activités productives et extractives qui ont été visées.

---

<sup>44</sup>Christian Milelli et Michel Delapierre, « *Op.cit* », P 49.

### 4-3- L'attractivité de l'Asie pacifique

Cette zone a reçu des flux croissants d'investissements directs étrangers venants surtout de la triade entre 1989 et 1998. La Chine a attiré 230 milliards de dollars. En 1997, 40 milliards de dollars se dirigeaient vers la Chine, 30 milliards de dollars vers les pays émergents dont 5 de l'Asie (Singapour, Malaisie, Indonésie, Philippines et Thaïlande)<sup>45</sup>.

En 2000, cette zone a attiré 9% des flux mondiaux et 14% en 2001. Ces investissements directs étrangers étaient orientés vers les pays jugés les plus solides (les dragons et la Chine). Quant aux pays européens, pris ensemble, ils sont devenus les premiers récepteurs et les premiers fournisseurs des investissements directs étrangers dans le monde dès les années 60. Par exemple, les investissements directs étrangers en 2000 sortants de l'Europe étaient de 772 milliards de dollars et ceux entrants étaient de 617 milliards de dollars<sup>46</sup>.

### 5. La décennie 2000 : Une évolution cyclique.

Dans ce qui suit, nous allons présenter l'avant 2010 et l'après 2010.

#### 5.1. Avant 2010

Les attentats du 11 septembre et le ralentissement de l'activité économique mondiale se sont répercutés négativement sur les investissements directs étrangers mondiaux qui sont passés de 1400 milliards de dollars en 2000 à 632,6 milliards de dollars en 2003. Ils n'ont repris qu'en 2004 où ils étaient de l'ordre de 1400 milliards de dollars pour croître continûment pour atteindre un record de 1833,3 milliards dollars en 2007. 68% de ces investissements se dirigeaient vers les pays industrialisés notamment les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume Uni, la France, le Canada et les Pays-Bas<sup>47</sup>.

Dès 2008, les effets de la crise financière apparue fin 2007, commencent à apparaître. Cette crise qui s'est déclenchée aux Etats-Unis d'Amérique suite à la crise des subprimes s'est propagée vers tous les pays du monde, même ceux les moins financiarisés et les moins intégrés dans l'économie mondiale. Cette crise a entraîné un véritable effondrement des investissements directs étrangers mondiaux.

---

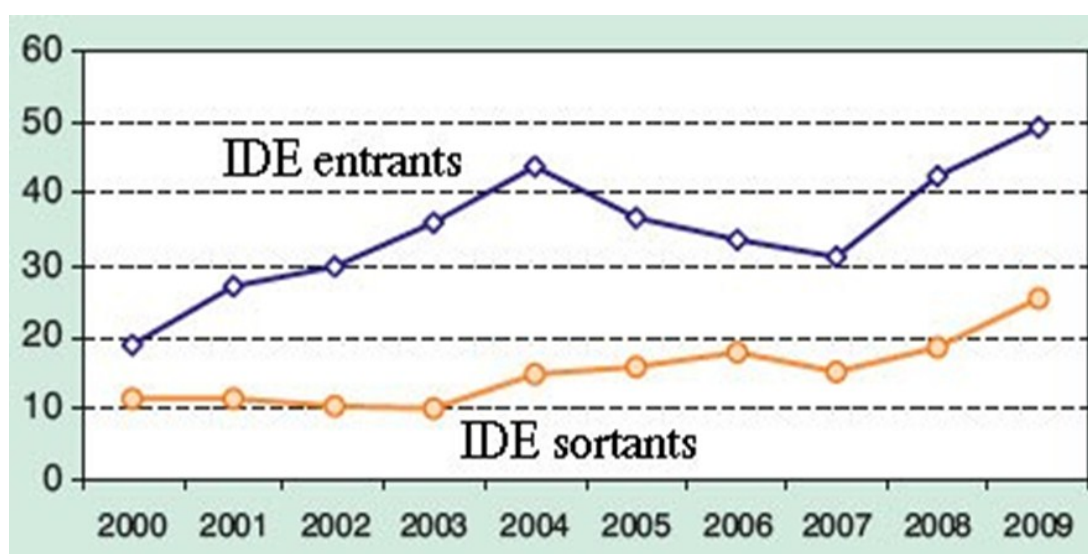
<sup>45</sup>Régis Bénichi, « *Op.cit* », P 176.

<sup>46</sup>Idem, P 179.

<sup>47</sup>Image économique du monde 2010, P 38.

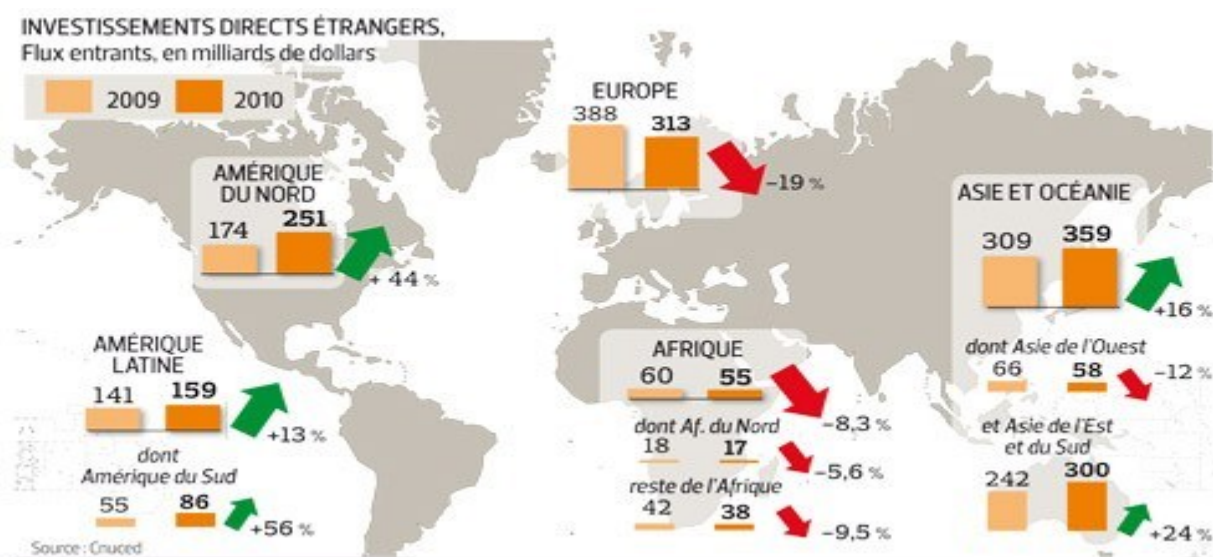
Ainsi, et selon la CNUCED, les flux entrants des investissements directs étrangers ont chuté de 38,7% entre 2008 et 2009 passant de 1697,4 milliards de dollars à 1040,3 milliards de dollars. Les pays les plus touchés sont : le Royaume Uni (- 92,7%), les Etats-Unis d'Amérique (-57%), la France (-35,5%) et le Japon (-34,5%). Les pays développés, en général, ont enregistré une baisse de 41,2% mis à part l'Allemagne qui a renforcé son attractivité vers (+40,7%). La baisse au niveau des pays en voie de développement était de (-34,7%). La Chine a pu résister avec (-2,6%).

**Figure N°01: Evolution des IDE pour l'ensemble des pays émergents et en transition**



**Source :** Réalisé par nos soins à partir des données du Rapport mondial sur l'investissement CNUCED2010

### 5-2- L'évolution des IDE en 2010



**Source:** Graphique réalisé par nos soins à partir des du rapport de la CNUCED 2011.

Selon le rapport de la CNUCED de 2011, les investissements directs étrangers (IDE) ont atteint, en 2010, 1240 milliards de dollars, soit +5% par rapport à 2009 (cette année-là, ils avaient plongé de plus de 30%). Toutefois, ils restent 15% inférieurs à leur niveau d'avant la crise<sup>48</sup>. L'industrie a retrouvé des couleurs. Secteur prioritaire il y a quelques années, les services ne représentent plus en 2010 que 30% des IDE, contre 48% pour le secteur manufacturier et 22% pour les matières premières et l'agriculture.

Les IDE américains ont augmenté de 153 milliards à 228 milliards de dollars. Mais, sans surprise, les économies émergentes, qui tirent la croissance mondiale, sont les plus attractives. Pour la première fois, les pays en développement et en transition ont absorbé en 2010 plus de la moitié des IDE. Les plus fortes dynamiques se situent en Asie du Sud-est (la Chine reste un centre d'attraction avec Hongkong) et en Amérique latine, tirée par la locomotive brésilienne. Les investissements, soutenus par la perspective de l'organisation des JO et de la Coupe du monde de football, ont rebondi de 26 à 48 milliards.

Selon le rapport, ces pays sont devenus des pôles très importants de consommation. Il est aujourd'hui primordial pour les multinationales d'y avoir des centres de production.

<sup>48</sup>World Investment Report, CNUCED, 2011, P 7.

Les entreprises, y compris dans les services, n'y vont plus seulement pour profiter de faibles coûts de production.

Autre évolution importante, les émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Corée, Singapour, Hongkong...) ne sont plus seulement des terres d'accueil des investisseurs, mais investissent eux-mêmes massivement hors de leurs frontières (30% des «flux sortants»). Ils misent en priorité dans les pays du Sud. Ces États, Chine en tête, cherchent à sécuriser leur accès aux matières premières - minières, agricoles et énergétiques - notamment en Afrique<sup>49</sup>.

### 5-3- Depuis 2010 à 2017

Malgré un redressement au milieu des années 2000, la crise financière mondiale de 2008-2009 se traduit par un nouveau repli des flux mondiaux d'IDE, avec une chute de 31 % en 2009. En dépit des conséquences persistantes de la crise, les entrées mondiales d'IDE ont progressé de 15 % en 2010, puis de 20 % en 2011<sup>50</sup>, pour s'établir à un peu plus de 1612 milliards de dollars. Après avoir reculé de 18 % en 2012, ils progressent à nouveau en 2013 d'un peu plus de 3 % et atteignent 1 363 milliards de dollars<sup>51</sup>. La fragilité de l'économie mondiale, l'incertitude et les risques géopolitiques justifient la baisse de près de 8 % des entrées d'IDE en 2014, qui rebondissent cependant de 36 % en 2015<sup>52</sup>. Cette hausse, inattendue dans son ampleur, est liée essentiellement à la croissance des fusions-acquisitions ciblant des entreprises de pays développés.

Après avoir progressé de 2 % en 2016, les flux mondiaux d'IDE se sont inscrits en baisse de 16% en 2017, pour s'établir à 1518 milliards de dollars, en dépit de la croissance du PIB et du commerce mondial<sup>53</sup>. Le recul des flux d'IDE vers les économies développées (-27% à 810 milliards de dollars) masque des évolutions différenciées selon les pays. Les IDE à destination des pays européens chutent de 27% avec une baisse marquée pour le Royaume-Uni (-90%), la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas alors que l'Allemagne et surtout la France (+77%) ont réussi à attirer davantage d'investissements. Les flux se sont également taris vers l'Amérique du nord (-33%).

Les flux d'IDE vers les pays en développement ont été stables (+2% par rapport à 2016, à 653 milliards de dollars). Ils ont faiblement augmenté vers l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes

---

<sup>49</sup>World Investment Report, CNUCED, 2011, P 7.

<sup>50</sup> CNUCED, *World Investment Report 2012. Towards a New Generation of Investment Policies*, 5 juillet 2012

<sup>51</sup> CNUCED, *World Investment Report 2014. Investing in the SDGs : An Action Plan*, 24 juin 2014

<sup>52</sup> CNUCED, *Global Investment Trends Monitor*, n° 22, 20 janvier 2016

<sup>53</sup> CNUCED, *Global Investment Trends Monitor*, n° 28, 22 janvier 2018

et n'ont guère varié vers l'Afrique. La tendance a été moins favorable pour les économies en transition (-17% à 55 milliards de dollars) avec une baisse sensible pour la Russie.

Après trois années de croissance, les fusions-acquisitions transfrontalières ont diminué en 2017 (-23% à 666 milliards de dollars). Les investissements *greenfield* baissent également (-32% à 571 milliard de dollars), soit leur plus bas niveau depuis 2003.

### 5-4-Evolution des IDE en 2019 :

Les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) ont poursuivi leur recul en 2018, chutant de 13 % pour s'établir à 1 300 milliards de dollars<sup>54</sup>. Cette troisième année consécutive de déclin tient principalement aux réformes fiscales engagées fin 2017 par les États-Unis, qui ont entraîné, au cours des deux premiers trimestres de 2018, un rapatriement massif par les entreprises multinationales américaines de leurs bénéfices accumulés à l'étranger.

Les flux d'IED à destination des pays développés sont tombés à leur niveau le plus bas depuis 2004, enregistrant un repli de 27 %. Les entrées en Europe ont diminué de moitié pour s'établir à moins de 200 milliards de dollars en raison de sorties supérieures aux entrées dans quelques grands pays d'accueil, d'où des fonds ont été rapatriés, et d'une baisse sensible au Royaume-Uni. Les entrées aux États-Unis ont chuté quant à elles de 9 % pour se chiffrer à 252 milliards de dollars.

Les flux vers les pays en développement ont résisté, avec une progression de 2 %. Du fait de cette hausse et de la baisse anormale qu'ont connue les pays développés, la part des pays en développement dans les flux mondiaux d'IED a atteint pour la première fois 54 %.

- Malgré une baisse dans de nombreux grands pays bénéficiaires, les flux d'IED vers l'Afrique ont augmenté de 11 % pour s'établir à 46 milliards de dollars. Cette hausse a été stimulée par des entrées soutenues dans le secteur des ressources naturelles, par des investissements diversifiés et par une reprise en Afrique du Sud après plusieurs années de faibles entrées.
- Les flux vers l'Asie en développement, première région bénéficiaire, ont progressé de 4 %. Signe d'un dynamisme persistant, la valeur des projets de création de capacités annoncés dans la région a doublé après avoir stagné en 2017.

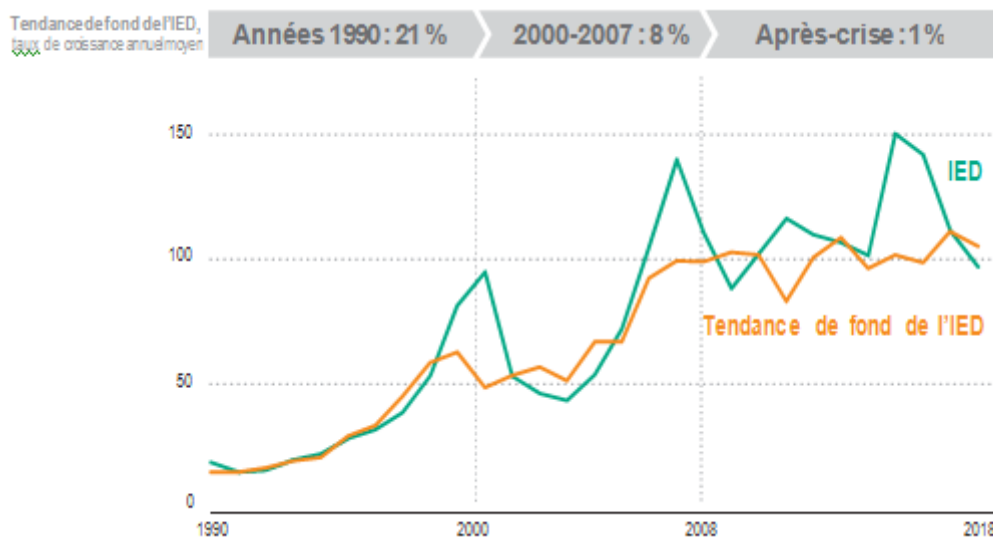
---

<sup>54</sup> CNUCED, *World Investment Report 2019*. 09 juin 2019.



- L'IED en Amérique latine et dans les Caraïbes a diminué de 6 %, ce qui a mis fin à la hausse amorcée en 2017 après une longue période de recul ; l'IED dans la région est resté 27 % en deçà du pic atteint lors de l'envolée du prix des matières premières.
- L'IED à destination des pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables a continué de représenter moins de 3 % du total mondial. Les flux à destination des pays les moins avancés se sont redressés après avoir chuté en 2017, revenant à un montant de 24 milliards de dollars, qui correspond à la moyenne des dix dernières années.

**Figure 02 : Entrées d'IDE et tendance de fond, 1980-2018**



Source : Réalisé par nos soins à partir des données du Rapport mondial sur l'investissement CNUCED, 2010

### Conclusion

Le premier chapitre étudie le cadre conceptuel de l'investissement direct étranger. De ce fait, nous avons présenté les définitions proposées dans la littérature, leurs mouvements et leurs déterminants théoriques pour les pays hôtes, en plus nous avons précédé à l'analyse de multiples théories explicatives de l'investissement international. Néanmoins, en dépit de multiples approches théoriques expliquant l'investissement international, la théorie de *Ricardo* : (Les avantages comparatifs) reste la base de chaque tentative d'analyse en matière d'investissement international. Les investissements étrangers directs ont connu généralement une évolution croissante. La dernière crise financière internationale avait un impact négatif sur l'évolution des flux d'investissements directs étrangers mais les choses ont commencé à se

## **Chapitre 01 : Cadre conceptuel et théorique sur investissements directs étrangers**

---

redresser. Par ailleurs, les FMN demeurent le vecteur essentiel qui véhicule les IDE à travers notamment, le phénomène des fusions acquisitions. Donc, la présence des entreprises sur un territoire étranger se fait par un arbitrage entre la localisation et la délocalisation des firmes multinationales qui lui offre des opportunités à court ou à long terme.

## **CHAPITRE 02 :L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER EN ALGERIE**

### **Introduction**

L'implantation des IDE dans un territoire est relativement liée à la capacité de ce dernier à les attirer. De ce fait l'attractivité est devenue un impératif à la séduction des pays aux capitaux étrangers. L'Algérie depuis son indépendance attirait les investisseurs exerçant dans le secteur d'hydrocarbures qui représentaient les principaux IDE dans le pays.

Ce chapitre est composé de 3 sections, La première section sera consacrée à l'étude de l'évolution des investissements Une deuxième section portera sur le cadre réglementaire et la politique de promotion des IDE en Algérie. Enfin, Dans la troisième section, nous nous attacherons à présenter les principaux atouts et obstacles qui entravent le développement de l'IDE

### **Section 01 : l'évolution des investissements directs étrangers en Algérie**

Cette section a pour objet de retracer l'évolution des IDE en Algérie.

#### **1. Evolution des IDE en Algérie**

Trois périodes principales ont marqué l'évolution des IDE en Algérie. La première Période est caractérisée essentiellement par l'orientation des IDE vers le secteur des Hydrocarbures comme choix d'investissement. La deuxième est celle du recule et diminution des flux des IDE, cette période est caractérisée par la chute drastique des cours du pétrole en 1986 et la première tentative des réformes libérales. Finalement, la troisième est caractérisée par le retour des IDE avec une tendance à la hausse.

##### **1.1. La première période (1971-1980)**

Cette période reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures, suite à la décision prise par l'Algérie en 1971 d'ouvrir cette industrie aux capitaux étrangers, ceux-ci ont

été massivement investis dans le raffinage, l'exploration, la production et le transport du pétrole et du gaz naturel.<sup>1</sup> Cependant, les autres secteurs étaient sous l'emprise de l'Etat qui se Chargeait d'orienter l'économie nationale par le biais de programmes de planification d'où l'absence des IDE dans les autres secteurs. En effet cette période reflète l'importance des IDE dans le secteur des hydrocarbures près de 100% des investissements (IDE) sont concentrés dans le secteur des hydrocarbures<sup>2</sup>, mais l'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs et contrechocs pétroliers des années 70 et 80.

### 1.2. La deuxième période (1980-1995)

Durant les années 80 jusqu'à l'année 94, la présence des IDE en Algérie était très limitée, elle est même parfois quasi-absente, A titre d'exemple, en 1981 les flux des IDE entrants ont connu une baisse drastique, ils ont passé de 349 million de dollars en 1980 à 13 millions de dollars en 1981. Les années 1993, 1994 et 1995 sont marquées par un flux d'IDE nul en dépit de la mise en place du code d'investissement en 1993 qui prévoyait une libéralisation du cadre législatif mais durant cette période l'Algérie ne représentait nullement le centre d'intérêt des investisseurs étrangers. Le choc pétrolier s'est accompagné d'une crise économique, la détérioration du cadre macroéconomique : taux de croissance négatifs soient (-0.67%), (-1%), (-1.2%), (-2.1%) et (-0.87%) en 1987, 1988, 1991, 1993 et 1994 respectivement, l'inflation entre 1990-1994 était plus de 16%, l'augmentation du chômage, réduction de l'activité, etc.<sup>3</sup>

### 1.3. La troisième période (1995-2015)

Cette période est marquée par la reprise des flux d'investissements qui résulte principalement de la détérioration de l'économie induite, notamment, par la baisse des prix du pétrole. Le Gouvernement ne pouvait plus assurer à lui seul le fardeau économique causé par la détérioration de la dette et par l'inefficience du système économique en cours. Ainsi, la mise en place de réformes macro-économiques fiables a favorisé et accentué le désengagement de l'Etat par rapport à certains secteurs clés de l'économie nationale et a permis l'émergence d'un secteur privé dont le poids s'est rapidement accru dans l'économie.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Fatima BOALAM, « Conduite de la politique de l'attractivité des IDE et modèle de développement de l'Algérie », 2010, p. 4.

<sup>2</sup> Fatima BOALAM, « l'investissement direct A l'étranger, le cas de l'Algérie », université Montpellier 1, 12 juillet 2010, p. 338.

<sup>3</sup> CNUCED, examen de la politique de l'investissement-Algérie, 2004, P 07.

<sup>4</sup> Idem, P 07.

**Tableau N 07 : Evolution des Stocks d'Investissements Direct Etrangers en Algérie 1995-2013 en milliers de dollars**

Années Variables	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Stocks entrants	1670,57	1940,57	2200,57	2807,17	3098,77	3378,87	4486,77	5551,77	6189,77

2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
7071,77	8216,77	10104,37	11847,27	14479,37	17225,77	19526,77	22107,77	23606,77	25297,77

Source : UNCTAD 2014 <http://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx> (03/06/2015)

Bien que l'ambitieux programme de privatisations mis en place ait rencontré de nombreux obstacles (crise sécuritaire, chômage, poids du syndicat UGTA dans les rouages politiques, rigidités administratives, résistance des acteurs partisans de l'ancien système) qui ont considérablement ralenti sa mise en œuvre, les IDE ont été encouragés dans une certaine mesure par une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui plus approprié (Code des Investissements de 1993, amendé et complété par l'ordonnance de 2001). L'évolution favorable du flux des IDE en Algérie au cours des dernières années a renforcé la volonté politique des autorités algériennes. Dans l'ambitieux "Programme de soutien à la relance économique" lancé en 2001 pour une période de trois ans, la politique relative à l'investissement occupe une place prépondérante.

Par ailleurs, l'Etat algérien a pris des dispositions pour offrir un certain nombre de garanties aux investisseurs; c'est ainsi qu'il a ratifié de nombreuses conventions internationales ou bilatérales ayant trait à l'investissement. Cette volonté politique forte est un des déterminants qui a permis une reprise rapide des flux d'IDE dans de nombreux secteurs (télécommunications, agroalimentaire, chimie-pharmacie) et d'améliorer l'image de l'Algérie auprès du secteur privé international.

#### **4. Etude récente (2019)**

Les entrées d'IDE entre 2017 et 2018 ont augmenté de 22%, pour atteindre 1,5 milliards d'USD<sup>5</sup>. Cette augmentation est principalement due aux investissements dans le secteur pétrolier et gazier, ainsi qu'aux investissements dans l'industrie automobile. Avec plus de 100 millions d'USD dans une usine de production, BAIC International (Chine) est l'un des principaux investisseurs. Hyundai et Ford sont également de gros investisseurs en 2018. Le

<sup>5</sup> World investment report.

stock d'IDE a légèrement augmenté et a atteint 30,6 milliards d'USD en 2018. La Chine et la Turquie ont beaucoup investi en Algérie, surpassant ainsi la France, qui occupait historiquement la place de premier investisseur dans le pays. La récente visite du président turc « Erdogan » en Algérie et le Forum des affaires turco-algériens, qui s'est tenu en février 2018, ont également mis en lumière cette évolution récente.

Les mesures protectionnistes prises par le gouvernement algérien, ainsi que la corruption, la bureaucratie, la faiblesse du secteur financier et l'insécurité légale concernant la propriété intellectuelle sont de sérieux obstacles à l'investissement. La participation d'un investisseur étranger dans une société algérienne est limitée à 49% et les entrepreneurs étrangers sont forcés de trouver des partenaires locaux pour les appels d'offre publics.

soumission à des conditionnalités politiques<sup>6</sup> ».

### **Section 02 :Le cadre réglementaire et la politique de promotion des IDE en Algérie**

Cette section sera dédiée sur les règles institutionnelles appliquées sur les IDE en Algérie ainsi que l'ensemble des organismes créés par l'état afin de promouvoir les investissements directs étrangers.

#### **1.Les règles institutionnelles appliquées sur les IDE en Algérie**

Dans ce qui suit, nous allons présenter les différentes règles institutionnelles appliquées sur les IDE en Algérie.

##### **1.1. La liberté d'investir**

L'ordonnance de 2001 a élargi le champ d'intervention de l'investissement privé national et étranger à certains secteurs qui étaient exclusivement réservés à l'État et organise le cadre juridique des privatisations<sup>7</sup>. Elle reconnaît le principe de la liberté d'investir. Cette liberté est cependant limitée aux activités non réglementées, c'est-à-dire celles qui ne sont pas soumises à une réglementation spéciale ou au régime de l'autorisation préalable (hydrocarbures, création d'institutions financières ou compagnies d'assurance). Ce genre de limitation ne constitue pas en soi un obstacle, mais il est nécessaire de préciser les secteurs concernés. Une formulation vague des restrictions est de nature à accorder aux pouvoirs publics un large pouvoir d'appréciation, et donc toute latitude pour limiter la liberté d'investir.

---

<sup>6</sup>Idem Mihoub Mezouaghi et Fatiha Talahite, « Op.cit. », P 15

<sup>7</sup> Guide investir en Algérie 2006.KPMG. P35.

Les investisseurs considèrent que l'arbitraire des décisions est aussi restrictif que l'interdiction pure et simple des IDE. À l'exception du secteur des hydrocarbures, où l'investissement étranger est limité à des accords d'association avec l'entreprise publique SONATRACH, dans les secteurs ouverts aux investisseurs étrangers, il n'y a pas de restrictions quant au pourcentage du capital pouvant être détenu par un investisseur étranger. L'Algérie semble bénéficier, à cet égard, d'un avantage comparatif appréciable. Certains pays autorisent une propriété étrangère à 100 % dans les secteurs d'activité fixés par la loi (Égypte), ou seulement dans certains secteurs (Tunisie). « Les investissements qui sont réalisés librement, sous réserve de la législation et des réglementations relatives aux activités réglementées et au respect de l'environnement »<sup>8</sup>

### 1.2. L'allègement des procédures administratives

L'ordonnance de 2001 prévoit le principe de la déclaration préalable pour l'établissement de l'investissement. En réalité, l'autorisation subsiste et reste nécessaire pour l'octroi d'avantages. Les deux procédures sont matériellement distinctes par deux formulaires séparés que l'investisseur est tenu de remplir. Ce système semble inefficace (généralement, un investisseur dépose une déclaration et sollicite parallèlement l'octroi d'avantages) et ne présente pas d'intérêt réel pour un investisseur. Le caractère discrétionnaire de la décision de l'octroi d'avantages est ainsi établi par la loi. Ce caractère est le signe d'un dispositif contre productif alors même que l'objet de la loi est d'assurer la promotion de l'investissement.

**Tableau N08 : Le flux entrant des IDE en Algérie en USD**

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	1.507	-584	1.546
Stocks d'IDE (millions USD)	26.820	26.232	27.778
Nombre d'investissements greenfield	14	13	17
IDE entrants (en % de la FBCF)	1,9	1,0	3,2
Stock d'IDE (en % du PIB)	12,6	15,9	17,3

Source : CNUCED, 2016

<sup>8</sup> L'article 4 de l'ordonnance n° 01-03 relative au développement de l'investissement.

### 1.3. L'élargissement des secteurs d'investissements

L'ordonnance de 2001<sup>9</sup> a élargi le champ des investissements aux activités de production, de biens et de service «ainsi qu'aux investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession et/ou de service».Il en résulte que toutes les formes d'investissement sont ainsi autorisées (directes, nouvelles formes, création nouvelle, extension d'un investissement ancien, rénovation et restructuration), bien qu'elles ne soient pas expressément précisées par des textes d'applications.

**Tableau 09 : L'élargissement des secteurs d'investissements**

Les secteurs d'activité	Nombre de projet	%	Montant Million DA	%
Agriculture	14	1.70%	4.373	0.20%
BTPH	137	16.67%	77.661	3.50%
Industries	495	60.22%	1.738.922	80.48%
Santé	6	0.73%	13.572	0.61%
Transport	25	3.04%	14.820	0.67%
Tourisme	14	1.70%	113.772	5.13%
Télécommunication	1	0.12%	89.441	4.03%
Services	130	15.82%	119.139	5.37%
Total	822	100%	2.216.699	100%

Source : ANDI 2017.

Le tableau ci-dessus montre que l'investissement dans le secteur des services est officiellement reconnu et encouragé par la législation sur l'investissement, il atteint le pourcentage de 15% des activités et un nombre considérable de projet de 130 dans l'année 2017. En revanche le secteur le moins attractif c'est télécommunication avec un projet et un pourcentage de 0,12%. Pourtant, en pratique, les garanties qui en résultent, notamment celle tenant au transfert des fonds à l'étranger, sont exposées à de nombreuses restrictions, Tandis une grande partie est exploitée dans le secteur de l'industrie avec 495 projet équivalent d'un pourcentage de 60,22%.

### 1.4. Traitement, protection et garanties contentieuses

Nous allons présenter le traitement, protection et garanties contentieuses.

<sup>9</sup>Code des investissements. Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement



### 1.4.1. Le traitement

Les normes internationales largement reconnues en matière de traitement des investissements étrangers sont respectées : traitement national et clause de la nation la plus favorisée. Le principe du traitement national comporte l'interdiction de réserver, dans des circonstances similaires, un traitement différencié défavorable aux investissements étrangers par rapport aux investissements nationaux. Le respect de ce principe est essentiel pour l'investisseur étranger, l'inverse serait de favoriser les discriminations et de créer une concurrence déloyale en faveur des nationaux. Cependant le traitement national est limité aux «droits et obligations en relation avec l'investissement»<sup>10</sup>

### 1.4.2. La protection des droits de propriétés

- **Nationalisation et expropriation**

La Constitution du 8 décembre 1996 prévoit que «l'expropriation ne peut intervenir que dans le cadre de la loi et donne lieu à une indemnité préalable, juste et équitable». La Constitution Garanti la liberté de commerce et d'industrie ainsi que la propriété privé.

L'expression «réquisition administrative» est très restrictive et semble exclure les autres atteintes au droit de propriété ou de jouissance : nationalisation, expropriation directe ou déguisée, mise sous séquestre, saisie....etc<sup>11</sup>. Cette restriction pourrait susciter une certaine inquiétude de la part des investisseurs étrangers.

### 1.4.3. Le transfert des fonds

L'ordonnance de 2001 prévoit la garantie de transfert du capital investi et des revenus qui en découlent. Toutefois<sup>12</sup>, cette garantie est limitée en fait et en droit est, en droit, elle ne vise que les «investissements réalisés à partir d'apports en capital au moyen de devises convertibles régulièrement cotées par la Banque d'Algérie». Ainsi, le transfert n'est pas autorisé en cas d'investissements techniques sans apport de capital en devises étrangères, c'est à dire les redevances liées à l'exploitation des droits de propriété industrielle ou d'un savoir-faire ou liées à l'existence d'un contrat d'assistance ou de franchise. La législation

---

<sup>10</sup> Guide investir en Algérie 2006.KPMG. Op cit.P38

<sup>11</sup> Guide investir en Algérie 2009.KPMG. P45

<sup>12</sup> Code des investissements. Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.

suggère même une absence de garantie de transfert s'agissant d'investissements réalisés par des apports en nature<sup>13</sup>.

Dans la pratique, la garantie de transfert des fonds peut faire face à certaines complexités et le transfert est parfois soumis à des retards. Certaines entreprises étrangères rencontreraient même des restrictions, voire une franche prohibition relative à l'expatriation des salaires de leur personnel étranger ou en cas de frais occasionnés en devises pour leurs besoins divers.

### 1.4.5. Le règlement des différends

L'Algérie a adhéré à la plupart des conventions internationales multilatérales relatives aux litiges entre État et investisseur en matière d'investissement en particulier ; la convention pour la reconnaissance de l'exécution des sentences arbitrales étrangères, adoptée par la Conférence des Nations Unies à New York en 1958, ainsi que la convention de 1965 pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États. Elle a ratifié également la Convention pour la création de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) adoptée en 1985 dans le cadre de la Banque mondiale. De plus, la plupart des conventions bilatérales conclues par l'Algérie prévoient le recours au Centre international pour le règlement des litiges relatifs aux investissements (CIRDI) ou à un arbitrage ad hoc organisé selon le modèle de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) pour le règlement des différends en matière d'investissements entre l'État algérien et les entreprises privées. Par ailleurs, l'Algérie a également adopté une législation moderne et relativement libérale relative à l'arbitrage international. Cependant, l'arbitrage (interne ou international) ainsi que d'autres modes alternatifs de règlement des litiges (médiation, commission des plaintes, conciliation, etc.) ne sont pas très développés dans les milieux d'affaires<sup>14</sup>.

### 1.4.6. Le partenariat

Les lois de finance complémentaire pour 2009 et pour 2010 ont posé des règles d'encadrement du principe de liberté d'investir ; ces règles inscrivent le partenariat comme modalité unique pour tout établissement des investissements étrangers. Au terme de l'article 04 bis, les investissements en vue de produire des biens ou des services ne peuvent se réaliser que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au

---

<sup>13</sup> Abdellatif Benachenhou: "l'Algérie aujourd'hui un pays qui gagne " alpha design.2001.p94

<sup>14</sup> Le régime des investissements étrangers en Algérie .journal du droit international.1993

moins du capital social. Par l'actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires<sup>15</sup>.

La loi de finance 2014 introduit la généralisation de la règle 49-51% sur les activités d'importation pour la revente en l'état. En effet les activités du commerce extérieur exercé par des personnes physiques ou morales étrangères étaient soumises à un partenariat dont l'actionnariat national était égal au moins de 30% du capital social. Le partenariat est applicable à tous les secteurs d'activité y compris les activités bancaire et d'assurances.

Les nouvelles règles d'implantation des investissements étrangers en matière d'actionnariat peuvent être appliquées aux investissements étrangers établis avant leur promulgation dans des cas limitativement prévus par le législateur. En effet, aux termes de la loi de finances complémentaire pour 2010, « toute modification de l'immatriculation au registre de commerce, entraîne, au préalable, la mise en conformité de la société aux règles de répartition du capital » telle qu'elles sont prévues aux alinéas 2 et 3 de l'article 4 bis de l'ordonnance relative au développement de l'investissement à l'exception des modifications suivantes:

- La modification du capital social (augmentation ou diminution) qui n'entraîne pas un changement de l'actionnariat et de la répartition entre les actionnaires
- La suppression d'une activité ou le rajout d'une activité connexe
- La modification de l'activité suite à la modification de la nomenclature des activités
- La désignation du gérant ou des dirigeants de la société
- Le changement d'adresse du siège social<sup>16</sup>

### **1.5. Le droit de préemption de l'Etat**

L'Etat ainsi que les entreprises publiques et économique disposent d'un droit de préemption sur toutes les participations des actionnaires étrangers ou au profit des partenaires étrangers. En cas d'exercice du droit de préemption, le prix est arrêté sur la base d'une expertise.

Ce droit est entendu aux cessions initiées hors territoire algérien par des sociétés détenant des actions ou part sociales dans des sociétés de droit algérien, ayant bénéficié d'avantages ou de facilité lors de leurs implantations. Sont subordonnées à la consultation préalable du gouvernement algérien. Désormais tout projet d'investissement direct étranger doit faire

---

<sup>15</sup> L'article 4 bis de L'ordonnance n° 01-03 du 20 aout 2001 relative au développement de l'investissement

<sup>16</sup> 1 Guide investir en Algérie 2011. Op cit.p50

l'objet d'une déclaration d'investissement adressée à l'ANDI, et ce en vertu de l'article 56 de la loi de finance 2014, de ce fait la soumission des projets d'investissements à l'examen préalable du CNI sera requis uniquement dans des expressément cité e ordonnance 01-03(voir l'annexe 01 concernant ord 01-03 du 20/08/2001)<sup>17</sup> .

### **1.6. Avantages fiscaux accordés aux investisseurs**

Les avantages fiscaux sont toujours prévus par l'ordonnance 01-03 relative aux développements de l'investissement. Elle a été modifiée en 2006 et complétée (par l'ordonnance 06-08) relative au développement au développement de l'investissement.

Elle fixe le régime applicable aux investissements nationaux et étrangers réalisés dans les activités économiques de production des biens et des services ainsi que les investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession et /ou de licence. Elle prévoit deux régimes d'octroi d'avantages fiscaux et autres mesures initiatives, à savoir un régime général et un régime dérogatoire.

#### **A. Avantages du régime général**

Chaque investissement qui ne rentrant pas dans le champ d'application de la liste noire qui reste à paraître par le décret a droit à ces avantages. Cela concerne l'ensemble des investisseurs ayant fait l'objet de déclaration auprès de l'ANDI dont le promoteur a droit au soutien et à l'assistance lors de la réalisation de son projet. Il peut bénéficier des aides afin de concrétiser son investissement. Comme ils sont accordés pour une durée fixée par décision de l'ANDI au cas par cas, le délai commence à courir à compter de la date de la décision d'accord du régime<sup>18</sup>.

- **Les avantages accordés au titre de la réalisation de l'investissement**

- Franchise de TVA pour les biens et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement.
- Exonération en matière de droit de douane pour les équipements importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement.
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement.<sup>19</sup>

---

<sup>17</sup> Ordonnance N° 01-03 du 20/08/2001 concernant le développement de l'investissement

<sup>18</sup> Ordonnance N° 06-08 du 15/07/2006 modifiant et complétant l'ordonnance 01-03 du 20/08/2001.

<sup>19</sup> WWW.ANDI.DZ; année 2016.

- **Les avantages accordés au titre de l'exploitation de l'investissement :**

Après le constat de la mise en exploitation de l'investissement, une exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pour une durée de trois ans<sup>20</sup>.

**Les activités et les biens exclus des avantages :**

- Les activités de négociations ou de distribution
- Les activités non soumises à inscriptions au registre de commerce
- Les activités qui obéissent à leur propre régime d'avantage
- Les activités qui en vertu d'une mesure législative ne peuvent pas bénéficier de privilèges fiscaux

Les matières premières ainsi que les matières de construction sont exclues des avantages.

### **B. Le régime dérogatoire**

Le régime dérogatoire concerne les investissements suivants :

- Ceux réalisés dans des zones nécessitant un effort particulier de l'Etat pour leurs développements comme le sud ou les hauts plateaux.
- Ceux présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale

### **2. Les institutions chargées de la promotion des investissements**

L'attractivité et la politique de promotion des IDE est devenue un nouvel impératif pour les PVD l'Algérie depuis la libéralisation de l'économie a entrepris des politiques promotionnelles afin d'attirer l'investisseur étranger. On cite :Le ministère de l'industrie et de la promotion de l'investissement, L'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière et le fond d'appui à l'investissement.

Dans le but de la promotion et le suivi des investissements étrangers, 3 institutions ont été créés par l'ordonnance 01-03 (la date exacte), qui sont :

- ✚ L'agence nationale de développement de l'investissement ANDI.
- ✚ Le conseil national de l'investissement CNI.
- ✚ Le guichet unique.

---

<sup>20</sup> Guide investir en Algérie 2010.op cit. p60.

### **2.1. Le ministère de l'industrie et de la promotion des investissements**

Le MIPI, est chargé entre autre d'élaborer la politique nationale de l'investissement et de veiller à son application. L'exécution de ses missions se fait par la direction générale de l'investissement DGI.

### **2.2. L'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière**

C'est un établissement public crée par le décret en avril 2007, dans le but de faciliter l'émergence d'un marché foncier pour encourager l'investissement, et il a un caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du MIPI. Cette agence a pour mission de gérer, de promouvoir le marché foncier destiné à l'investissement et d'informer les investisseurs potentiels.

Le portefeuille foncier de l'ANIREF est constitué par les actifs excédentaires des entreprises publiques économiques EPE et les terrains non attribués ou non utilisés situés dans les zones industriels.

### **2.3. Le fond d'appui à l'investissement FAI**

Il était créé au sein de l'ANDI en 2001, pour le financement et la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le cout des avantages consentis aux investisseurs. Notamment les dépenses d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement.

### **2.4. L'agence nationale de développement de l'investissement ANDI**

L'ANDI a été créée par l'ordonnance 01-03 du 20 aout 2001 sous la forme d'un établissement public administratif EPA équipée d'une personnalité morale et une autonomie financière. Cette agence est chargée des investissements directs étrangers et a remplacé l'ancienne agence de promotion, de soutien et de suivi de l'investissement APSSI. Elle est placée sous la tutelle du ministère chargé de la promotion des investissements.

Les principales missions attribuées à l'ANDI sont<sup>21</sup> :

- l'enregistrement des investissements ;
- la promotion des investissements en Algérie et à l'étranger ;
- la promotion des opportunités et potentialités territoriales ;
- la facilitation de la pratique des affaires, du suivi de la constitution des sociétés et de la réalisation des projets ;
- l'assistance, l'aide et l'accompagnement des investisseurs ;
- l'information et la sensibilisation des milieux d'affaires ;

---

<sup>21</sup> KPMG :Guided'investir en Algérie :Edition 2011.In :<http://www.fce.dz>

- la qualification des projets, leur évaluation et l'établissement de la convention d'investissement à soumettre à l'approbation du conseil national de l'investissement.

D'après cela on conclut que l'ANDI, exerce 7 missions : Une mission d'information, de facilitation, de promotion de l'investissement, une mission d'assistance, participation à la gestion du foncier économique, la gestion des avantages et une mission générale de suivi.

### 2.5. Le conseil national des investissements CNI

C'est l'une des créations majeures de l'ordonnance de 2001, cet organisme a été créé auprès du ministère chargé de la promotion de l'investissement, il est placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui assure sa présidence, a pour objectif de traiter toute question en rapport avec l'investissement. Il assure différentes tâches, des missions au titre de fonction des propositions et d'étude, ainsi au titre des décisions qu'il prend<sup>22</sup>.

### 2.6. Le guichet unique

C'est une institution importante, dans l'accomplissement des formalités constitutives des entreprises, et permettre la mise en œuvre des projets d'investissement. Le directeur du guichet unique décentralisé GUD représente l'unique interlocuteur des investisseurs non-résidents<sup>23</sup>.

Les missions du directeur sont :

- L'accompagnement de l'investisseur, dans l'élaboration, la délivrance et l'attestation de dépôt de déclaration d'investissement, ainsi dans la décision d'octroi d'avantages à ces derniers.
- Il doit prendre en charge les dossiers examinés par les membres du GUD et s'assurer de leurs bonnes finalisations une fois acheminés vers les services concernés.

Il existe 19 guichets uniques décentralisés sur le territoire national.

Depuis plusieurs années, l'Algérie a entamé des réformes de modernisation de l'environnement des affaires et de promotion d'investissements directs étrangers (IDE).

---

<sup>22</sup>Guide Investir en Algérie / EDITION 2011.KPMG ALGERIE. Mise à jour à mars 2011.P63

<sup>23</sup>KPMG :Guided'investir en Algérie :Edition 2011.In :<http://www.fce.dz>

### Section 03 : Les atouts et obstacles des IDE en Algérie

Plusieurs éléments peuvent accroître l'attractivité d'un pays aux yeux des investisseurs étrangers, il peut s'agir des infrastructures dont il dispose, de son programme de privatisation aussi bien que l'existence de secteurs d'activité présentant un important potentiel d'avenir. Nous allons détailler tous ces points dans ce qui suit<sup>24</sup>.

#### 1.1. L'importance du marché algérien à partir de sa proximité aux potentiels et ses infrastructures

Le marché Algérien est très actif, composé de plus de 40 millions de consommateurs<sup>25</sup>, représente le plus grand marché au Maghreb en matière de consommation. Les entreprises étrangères jugent que la taille du marché algérien est plus importante qu'elles le pensaient avant leurs installations.

De plus le marché Algérien est considéré comme une porte sur l'Afrique, elle partage ces frontières avec 6 pays Africains (Tunisie, Maroc, Lybie, Sahara occidentale, Niger et le Tchad), sa proximité aux marchés européens et asiatiques. font d'elle un pôle attractif aux IDE. Cette remarquable position géographique devrait favoriser les investissements étrangers orientés vers l'exportation et tirer avantage de l'Accord d'association avec l'Union européenne pour la création d'une zone de libre-échange conforté par un marché intérieur de 40.4 millions de consommateurs en 2017<sup>26</sup>.

#### 1.2. Mains d'œuvre abondante et à bon marché

L'abondance des ressources humaines et les couts salariaux relativement pas chers, souvent considérés comme des avantages par les investisseurs étrangers et surtout ils représentent une grande opportunité au IDE verticaux. L'Algérie abrite près de 40,4 millions d'habitants, et plus de 63% de la population sont à l'âge de formation et d'activité.<sup>27</sup>

#### 1.3. Un cadre législatif favorable

Les pays optent pour un cadre juridique avantageux dans le but de séduire les IDE, tels que la liberté d'investir, la non-discrimination, protection de l'investisseur ...etc. L'Algérie a

---

<sup>24</sup> Hind Ouguene. La politique de promotion et d'attraction de l'investissement en Algérie. Economies et finances. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2014. Français.

<sup>25</sup> www.ons.dz

<sup>26</sup> KACI CHAOUCH T : Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie: Aperçu comparatif aux pays du Maghreb. Mémoire de magister en Sciences Economiques Option: Monnaie-Finance-Banque. Université de TIZI-OUZOU, 2012.

<sup>27</sup> ANDI : Agence nationale de développement et de l'investissement in, ;<http://www.andi.dz>



entrepris un cadre juridique favorisant l'investissement et le développement du secteur privé par la création de différentes institutions chargées de promouvoir l'investissement on parle de l'ANDI, CNI, GU, MIPI...etc.

Pour mieux mener cette politique les autorités ont promulgué l'ordonnance 01-03 du 20 aout 2001, relative au développement de l'investissement, qui a été complétée par l'ordonnance 06-08 du 15 juillet 2006 ; permettant à toute personne physique ou morale, nationale ou étrangère, d'investir dans les activités économiques de production de biens et de services, ainsi que les investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concessions et/ou de licences.<sup>28</sup>

Plusieurs avantages ont été accordés aux investisseurs privés (nationaux ou étrangers)<sup>29</sup>.

- des avantages fiscaux et parafiscaux importants pouvant aller jusqu'à 10 ans d'exonération, selon la localisation et l'importance du projet (TVA, DD, DM, DC, IBS, TAP...) Et d'autres avantages additionnels :
- Franchise de TVA pour les biens et services non exclus, importés ou acquis localement entrant directement dans la réalisation de l'investissement
- Exemption de droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné.
- Exonération temporaire pour 5 ans, de l'IBS, l'IRG et de la TAP et bonification de 3% du taux d'intérêts applicable aux prêts bancaires.
- Exonération de la TVA, des droits de douanes, de taxe d'effet équivalent ou de toute autre imposition pour les équipements nécessaires aux investissements réalisés par les entreprises du secteur industriel, dans le domaine de la recherche et développement.
- Réduction de 50% de l'IRG ou de l'IBS, dans le droit commun pour les personnes physiques et morales, activant et fiscalement domiciliées dans les Wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar et Tamanrasset, et ce, pour une période de 05 ans à compter du 1er janvier 2015.
- Prorogation jusqu'au 31 Décembre 2019, de l'application du taux réduit de droit de douane aux acquisitions d'équipements non produits localement selon les standards

---

<sup>28</sup> Ministère de l'industrie et des mines, principes régissant l'investissement. In<http://www.mdipi.gov.dz>

<sup>29</sup>Oularbi S : Les exportations hors hydrocarbures en Algérie : quelles contraintes et quelles stratégies pour leur développement ? Le rôle de l'Etat dans l'accompagnement des PME exportatrices Etude comparative avec la France .Université Alger 3.

hôtelières et rentrant dans le cadre de modernisation et de mise à niveau en application du « Plan de Qualité Tourisme Algérie ». <sup>30</sup>

### 2. Les obstacles limitant l'attractivité des IDE en Algérie

Plusieurs obstacles freinent l'investissement en Algérie: Parmi ces obstacles, la difficulté d'obtention de crédits à l'investissement en Algérie, la pression de la fiscalité et des impôts, et la bureaucratie qui conduit à la corruption <sup>31</sup>.

#### 2.1. Pas d'incitations d'investissement productif

Si l'investissement étranger reste modeste hors hydrocarbures, c'est que les entreprises sont de manière générale beaucoup plus tentées par le commerce courant. Le marché algérien est beaucoup plus ouvert au commerce donc c'est plus facile d'importer que de Produire. L'exemple des concessionnaires automobile. Au lieu d'usine de montage en Algérie on opte pour l'import ou dans le domaine de la téléphonie. Celui-ci ne demande pas un investissement lourd rentable à long terme et n'induit pas d'autres investissements par filière « (investissement stérile ». Cette situation est encouragée par l'absence d'obligations à investir en contrepartie d'un accès au marché.

#### 2.2. Absence de partenaires fiables

Les investisseurs étrangers se plaignent de l'absence de partenaires fiables. En effet, l'absence d'un grand nombre d'entreprises d'envergure joue en défaveur de l'investissement en Algérie.

#### 2.3. Complexité des procédures

Il faut beaucoup de documents pour créer une entreprise en Algérie. L'Algérie est classée parmi les derniers pays en matière de facilitations pour créer sa propre affaire <sup>32</sup>. La bureaucratie freine et décourage les petits investisseurs et entrepreneurs. Elle a aussi examiné les conditions de création d'entreprise, le nombre d'étapes, la durée et les coûts requis d'une société à responsabilité limitée pour pouvoir légalement débiter son activité. Enregistrer une propriété n'est pas une mince affaire aussi, note le rapport qui recense 15 étapes contre 5 en Tunisie et seulement 4 au Maroc. Il faut, en outre, patienter 51 jours pour l'enregistrement

---

<sup>30</sup> ANDI raison pour investir en Algérie, mesures d'encouragement à l'investissement./www.andi.gov.dz

<sup>31</sup> Guide investir en Algérie 2010.op cit. p67

<sup>32</sup>Guide investir en Algérie 2010.op cit. p67

final. 46 jours au Maroc, 37 en Tunisie et 31,8 dans les pays de l'OCDE. Les investisseurs en Algérie ont indiqué leur grand mécontentement du système douanier. Les investisseurs potentiels et existants ont signalé que les problèmes rencontrés pour les démarches douanières étaient un parmi les plus grands obstacles à l'investissement. L'état s'est engagé à améliorer les services de douane et ce, en partie par la privatisation des ports et l'entière informatisation des formalités douanières. Cependant, c'est là une tâche énorme et de longue durée; pendant ce temps, les démarches auprès de la douane demanderont toujours quantité de temps et de ressources, constituant une menace, pour le court terme, pour l'investissement. Comme La Tunisie, le Maroc a procédé, ces dernières années, à une réforme de ses lois, règlements et procédés d'importation et d'exportation. A la différence de nombreux pays, les procédures d'importation et d'exportation au Maroc ne font pas partie des principaux obstacles à l'investissement. La plupart des investisseurs, en effet, estimaient convenables les procédures d'importation et d'exportation en vigueur au Maroc. Quoique les procédures douanières soient encore trop complexes, elles ont été grandement améliorées. Le Maroc a établi un système entièrement automatisé qui a beaucoup réduit les délais de dédouanement. En outre, la douane marocaine met en place actuellement un système d'inspection par sélection aléatoire, destiné à remplacer l'inspection de l'ensemble des cargaisons à l'arrivée. Le rapport relève des lourdeurs pénalisant l'Algérie, puisque 15 jours sont nécessaires pour pouvoir exporter sa marchandise pour un coût de 1 886 dollars (par container) contre 600 dollars à partir de la Tunisie (18 jours) et 1500 dollars du Maroc (18 jours).

### 2.4. L'état du marché intérieur

L'Algérie d'aujourd'hui est résolument engagée sur le chemin de la modernité. Elle a conduit des changements profonds pour maîtriser sa démographie, transformer sa vie politique, renforcer sa sécurité et moderniser son économie. Elle élargit sa coopération internationale en forme le vœu que tous ses partenaires joueront un rôle encore plus grand dans son entreprise de modernisation sans précédent.<sup>33</sup> Le marché intérieur reste désorganisé. Les pratiques irrégulières y sont légions : ventes sans factures, concurrence déloyale, poids de l'informel, contrefaçon, pots-de-vin. Tous ces maux n'incitent pas à investir en Algérie.

---

<sup>33</sup>Benachenhou A. «Algérie. La modernisation maîtrisée » .ministre des finances2000-2008,p5.

### 2.5. La taille du marché

Le marché algérien reste de petite taille, en comparaison avec celui du Maroc et de l'Égypte et insignifiant si on le compare avec celui de l'Inde et de la Chine. Un marché plus étendu comme celui favorisé par l'intégration maghrébine ou bien l'adhésion à une zone de libre-échange comme le projet de l'union pour la méditerranée propose par le président de l'union européenne pour une durée de 6 mois, permettrait de rendre plus incitatifs les investissements.

### 2.6. Problème d'accès aux infrastructures en Algérie

Des experts du Forum économique mondial dans leur dernier rapport (avril 2009) parlent de plusieurs obstacles qui freinent l'investissement lié aux infrastructures comme les ruptures dans la distribution de l'énergie et de l'eau. Les approvisionnements en matières premières et les difficultés de transport des marchandises ainsi que la difficulté d'accès aux réseaux d'infrastructure et les lenteurs des délais, avec tous les problèmes d'accès au foncier. Une entreprise perd plus d'une année à attendre pour avoir toutes les commodités indispensables à son activité comme l'eau, téléphone, énergie, réseau routier... Etc... même si cela semble minime ce problème peut décourager une entreprise à s'installer en Algérie ou bien influencer sa décision et se tourner vers d'autres pays comme le Maroc ou la Tunisie qui sont plus performants.

### 2.7. Le foncier

La maîtrise de l'espace foncier, ressource non renouvelable, conditionne les actions de développement des programmes d'habitat, d'équipement et d'industrie. Des efforts ont été accomplis par l'Algérie, depuis l'indépendance, pour se doter d'un dispositif législatif et réglementaire adéquat pour justement mettre le foncier au diapason de la politique de développement. Dans cette perspective, les textes avaient organisé des procédures foncières dont l'objet était la constatation sur les terres de nature privée (Melk) et sur les terres de nature collective (arch.) de la propriété individuelle. Il existe, selon la loi domaniale en vigueur, deux catégories juridiques de biens du domaine national : le domaine public et le domaine privé de l'État.

La question de l'accès au foncier a constitué tout au long de ces dernières années un élément central dans le débat autour de la relance de l'investissement. Le foncier est souvent présenté comme un facteur bloquant par sa non-disponibilité ainsi que par les conditions de sa gestion. La loi d'orientation du foncier répondant à cette préoccupation a été promulguée en 2006. Cette loi consacrait la formule de la concession pour une durée de 20 années renouvelable,

convertible en droit de cession lorsqu'il s'agit de projet à caractère industriel touristique ou de services, sous réserve de réalisation effective de ces projets d'investissement pour le foncier industriel. La mise en place d'une banque de données centralisées au ministère de la Participation et de la Promotion de l'investissement est en cours. Une agence étatique est créée en 2007 pour gérer le patrimoine foncier industriel. En 2008, la législation réglementant le domaine foncier a été modifiée. Deux textes ont été publiés ; la loi n° 08 du 20 juillet 2008 (modifiant et complétant la loi n° 85-05 du 16 février 1985) portant loi domaniale et l'ordonnance 08-04 du 1er septembre 2008, portant sur les terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement<sup>34</sup>. Cette dernière consacre la concession comme seul mode d'accession et abroge tout autre texte contraire à ces dispositions. Le texte fixe les conditions et modalités de concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement. La concession est accordée pour une durée minimale de 33 ans, renouvelable, et maximale de 99 ans selon la formule des enchères publiques ouvertes ou restreintes ou de gré à gré.

L'une des raisons essentielles à la faiblesse des flux d'investissements reste le foncier. Il constitue un obstacle majeur à l'investissement, qu'il soit algérien ou étranger. Beaucoup de retard a été mis pour présenter un portefeuille de foncier industriel suffisant mais aussi l'impossibilité aux étrangers d'acquérir des biens contrairement au pays voisins (Maroc, Tunisie). Le choix s'est porté sur la concession au lieu de vendre à des prix abordables de terrains avec des garde-fous pour empêcher la spéculation et le problème des délais et faciliter l'accès au foncier aux entreprises

C'est pourquoi elles nourrissent de nombreuses frustrations et des griefs envers le système bancaire. Elles reprochent aux banques les garanties excessives, les délais trop longs de traitement des dossiers de crédit il faut patienter 2 mois et demi pour un crédit d'exploitation et 9 mois pour un crédit d'investissement ajouté à cela des taux d'intérêts trop élevés, des retards excessifs dans les circuits de paiement... .

### **2.8. L'existence d'un marché informel, La corruption et le manque de transparence**

Les investisseurs étrangers sont souvent confrontés à des problèmes causés par un marché informel et ce qui repousse l'IDE en Algérie, citant comme exemple les importations frauduleuses des marchandises, essentiellement des produits cosmétiques qui ne répondent aux normes sanitaires, ceci peut justifier la réticence des investisseurs étrangers.

---

<sup>34</sup>Guide investir en Algérie.2011.op cit.p40

La corruption et l'absence de transparence à leur tour, dans les affaires sont des déterminants auxquels les investisseurs étrangers sont réticents, elles constituent un frein aux l'IDE. Transparency International (2009) rappelle que 45% des FMN des pays de l'OCDE interrogées ont déclaré que les relations personnelles et les attachements, sont ceux qui permettraient de remporter des contrats publics dans les pays hors OCDE, plutôt que les appels d'offres concurrentiels. Dans une autre étude les dirigeants internationaux estiment que la corruption allonge de plus de 10% les coûts de projets internationaux, et 1/6 d'entre eux disent que le coût a augmenté de 25% de son coût d'origine.<sup>35</sup>

L'Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International classe les pays en fonction du degré de corruption perçue dans les administrations publiques et la classe politique. Pour cette édition 2016, avec 90 points, le Danemark et la Nouvelle-Zélande se partagent la première place mondiale suivi de la Finlande 89 points, et l'Algérie partage avec l'Egypte la 108<sup>ème</sup> place parmi 176 figurant sur la liste de l'IPC avec 34 points.

Et avec l'apparition du premier ministre Abdelmalek Sellal sur les Panama papers, et les déclarations d'un parton d'une PME allemande Eginhard Vietz qui a affirmé d'avoir vu les versements de pots-de-vin pour bénéficier des marché publics. Selon lui, «des marchés lui ont échappé car des concurrents ont promis davantage sous la table». Expliquant l'ampleur de ce phénomène de commissions, tout cela reflète l'état alarmant de la corruption en Algérie.<sup>36</sup>En termes de transparence budgétaire, l'Algérie est très mal classée. Selon le rapport "Open Budget Survey 2015" du International Budget Partnership (IBP), le gouvernement algérien est le 86<sup>ème</sup> plus transparent, derrière la Tunisie 66<sup>ème</sup> et le Maroc 74<sup>ème</sup>.<sup>37</sup>

De ce fait l'Algérie doit d'avantage améliorer sa situation et lutter contre la corruption qui se propage de plus en plus dans la société et contribuer à une transparence totale de tous les secteurs.

### 2.9. Les insuffisances du secteur financier et foncier en Algérie

Les insuffisances du secteur financier et foncier en Algérie peuvent être résumées ainsi :

- **Problèmes financiers**

---

<sup>36</sup> Transparency international, indice de perception de la corruption 2016.In :transparency-france.org

<sup>37</sup> le rapport "Open Budget Survey 2015" du think-tank International Budget Partnership (IBP).In:www.internationalbudget.org

Bien qu'en progression mais toujours faibles au regard des pays voisins et des économies comparables. Avec un ratio de financement de l'économie de (34% du PIB), une monnaie fiduciaire comme instrument prédominant de paiement plus de 50% de la masse monétaire, la moyenne est de 20%, mais aussi une bancarisation très en retard<sup>38</sup>.

En dépit des apparences, le secteur public bancaire couvre près de 90% des financements de l'économie et des entreprises c'est-à-dire, l'absence de concurrence sur le marché financier algérien, un important contrôle des changes, les non garantis du capital risque, les retards dans les crédits sont tous des problèmes que rencontre le secteur bancaire Algérien. Les banques étrangères exerçant en Algérie sont juste là pour accompagner leurs clients étrangers opérant en Algérie, mais pas pour contribuer au financement de l'économie et à l'octroi de crédit.

Par ailleurs, avec le scandale de la faillite de la Banque El Khalifa et le retrait d'agrément de la Banque commerciale et industrielle de l'Algérie (BCIA), l'image du secteur bancaire algérien reste très négative auprès des investisseurs potentiels. En effet, le système bancaire ne semble pas être en mesure de garantir les opérations financières relatives aux investissements.<sup>39</sup>

La décision publiée au Journal officiel de la République algérienne n°02 du 11 janvier 2017, une série 29 institutions financières dont 20 banques parmi on trouve 7 publiques et 13 privées à capitaux étrangers, et 9 établissements financiers.

Une étude, réalisée par des experts de l'union européenne, montre que si l'Algérie possède des atouts certains pour attirer les IDE (taille du marché, énergie, coût de la main d'oeuvre dont la qualification devrait être améliorée) l'état du système bancaire constitue le premier obstacle à l'IDE, il est classé bien avant la sécurité du pays et la lourdeur des procédures douanières et administratives.<sup>40</sup>

---

<sup>38</sup> Obstacles à l'investissement en Algérie sont d'ordre bureaucratique.In ; [www.liberte-algerie.com](http://www.liberte-algerie.com)

<sup>39</sup>Guerid Omar, investissement direct étranger en Algérie : impacts, opportunités et entraves. Revue Recherches économiques et managériales. N°3-juin 2008

<sup>40</sup>Abdelouahab Resig. Algérie Brésil Corée du sud, trois expériences de développement. OPU. Alger.2006.p125

### 2.10. L'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger

L'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger : Plusieurs entités sont chargées des activités liées aux investissements étrangers directs, à savoir le Ministère de la participation et de la promotion de l'investissement (MDPPI)<sup>41</sup>,

Le Conseil national de l'investissement (CNI) et l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) placée sous l'autorité directe du chef du Gouvernement. Cependant, et selon la CNUCED, aucun de ces organismes n'est chargé exclusivement de l'investissement étranger direct. Les bons résultats en termes de flux d'IDE enregistrés lors des deux dernières années ne doivent pas masquer le problème du chevauchement des attributions de ces organismes<sup>42</sup>.

Ce déficit d'image et de communication caractérise actuellement l'Algérie auprès des investisseurs privés étrangers. En particulier, le poids de l'État dans l'économie et le climat général des affaires sont perçus comme peu favorables à la création de richesse et donc à l'attraction d'IDE.

### Conclusion

La crise qu'a connue l'Algérie dans les années 1980 a mis en évidence les rigidités et les faiblesses du modèle d'industrialisation adopté le lendemain de l'indépendance. Elle a conduit les pouvoirs publics à admettre officiellement la nécessité impérieuse d'engager des réformes globales et structurelles de l'économie nationale, dont le retrait de l'état de l'activité économique et la promotion, le développement du capital privé national et étranger et l'ouverture et la libéralisation de l'économie.

Mais les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 sont venues remettre en cause complètement le choix d'ouverture économique. En effet, les mesures prises dans le cadre de la LFC 2009 ont surpris beaucoup de monde, et beaucoup d'acteurs internes et externes par leur radicalité, et ce en introduisant de fortes restrictions à la fois aux importations, à l'investissement étranger et au crédit à la consommation. Au monde où les investisseurs internationaux et leurs pays d'origine dénoncent certaines discriminations au commerce et à l'investissement, les autorités algériennes revendiquent le droit à l'exercice de choix souverain dans un contexte de crise internationale.

---

<sup>41</sup>bellatreche youcef :Algérie : la nouvelle politique d'attraction d'investissements directs étrangers face à l'hésitation des investisseurs in !www.enssea.net

<sup>42</sup>Guerid Omar, investissement direct étranger en Algérie : impacts, opportunités et entraves. Revue Recherches économiques et managériales. N°3-juin 2008



En guise de conclusion, Nous avons remarqué que les investissements étrangers peuvent être attirés par l'Algérie de plusieurs manières et notamment par le volet stabilité du pays, la fiscalités a revoir à la baisse .d'autre part ,la nécessité d'une mise en place de différents guichets uniques pour la facilitation de l'implantation des investisseurs, lesystème bancaire à revoir de fond en comble, la mise à la disponibilité des assiettes foncières pour justement réaliser des projets .sans oublier bien sur les prés bancaires pour la création d'entreprises .la dévaluation du dinars est un lourd fardeau et il faut toujours s'adapter a toutes les situations.

## **CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)**

---

### **CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)**

#### Introduction

L'objectif de chapitre est de déterminer les facteurs déterminants des investissements directs étrangers (IDE) en Algérie. Notre étude empirique a été menée sur la base d'une étude économétrique afin d'identifier les principaux déterminants des investissements directs étrangers en Algérie sur lesquels agissent les pays d'accueil lors de la mise en place de leurs politiques d'attractivité durant la période comprise entre 1980 et 2017. Nous structurons ce chapitre comme suit : dans la première section, nous allons présenter les données utilisées, leurs sources et leurs caractéristiques. La deuxième section est consacrée à la présentation des résultats des tests de racine unitaire, de la procédure « bounds test » et des estimations des relations de long terme et de court terme ainsi que les tests de diagnostic

#### **I. Méthodologie et données de l'étude**

Durant ces dernières années, l'économétrie des séries temporelles a connu des développements importants tant du point de vue des tests de racine unitaire que des tests de Cointégration. Pesaran et Shin et Pesaran, Shin et Smith ont développé une nouvelle technique pour tester l'existence d'une relation de long terme entre des variables caractérisées par un ordre d'intégration différent. Il s'agit de test des limites «bounds test» pour une relation de long terme dans un modèle autorégressif à retards échelonnés ARDL (Auto Regressive Distributive Lags). Dans notre cas, nous choisissons le modèle ARDL(Autoregressive Distributed Lag Model) ou bien (modèle autorégressif à retards échelonnés)c'est un modèle développé par Pesaran (1997), Pesaran and Smith (1998), Pesaran et al. (2001). Notre choix se justifie par les avantages que représente ce dernier par rapport aux autres modèles déjà cités, d'abord, il nous donne la possibilité d'estimer simultanément les paramètres à court et à long terme des variables testées, de plus, et à l'opposé des autres modèles, l'approche ARDL n'exige pas que les séries soient intégrées dans le même ordre, c'est-à-dire cette approche permet d'estimer des variables avec un niveau d'intégration différents (I(0) & I(1)). Ainsi, dans le cas des petits échantillons,

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

Cette approche est plus efficace et donne des résultats plus significatifs pour déterminer la relation de cointégration. Aussi, nous avons adopté cette approche pour l'analyse des principaux déterminants de l'investissement direct étranger en Algérie.

#### 1.1. Bref aperçu sur le modèle ARDL

Les modèles « *AutoRegressive Distributed Lag/ARDL* », ou « *modèles autorégressifs à retards échelonnés ou distribués/ARRE* » en français, sont des *modèles dynamiques*. Ces derniers ont la particularité de prendre en compte la dynamique temporelle (délai d'ajustement, anticipations, etc.) dans l'explication d'une variable (série chronologique), améliorant ainsi les prévisions et efficacité des politiques (décisions, actions, etc.), contrairement au modèle simple (non dynamique) dont l'explication instantanée (*effet immédiat ou non étalé dans le temps*) ne restitue qu'une partie de la variation de la variable à expliquer. Dans la famille des modèles dynamiques, l'on distingue trois types de modèles.

Si l'on considère la variable dépendante « $Y_t$ » et la variable indépendante « $X_t$ », l'on notera :

- Les modèles autorégressifs (AR) : c'est des modèles dynamiques où l'on trouve, parmi les variables explicatives ( $X_t$ ), la variable dépendante décalée (ses valeurs passées).

En général, ils se présentent comme suit (*forme implicite*) :

$$Y_t = f(X_t, Y_{t-p}) \dots (1\theta)$$

Le terme « *autorégressif* » traduit la régression d'une variable sur elle-même, soit sur ses propres valeurs décalées.

- Les modèles à retards échelonnés ou distributed lag (DL) : c'est des modèles dynamiques qui ont pour variables explicatives :  $X_t$  et ses valeurs passées ou décalées.

En général, leur forme est :

$$Y_t = f(X_t, X_t - q) \dots (1\beta)$$

Le terme « *retards échelonnés* » montre que les effets à court terme de  $X_t$  sur  $Y_t$  sont différents de ceux à long terme. D'un point de temps à un autre, les échelles de réaction de  $Y_t$  au changement de  $X_t$  diffèrent.

- Les modèles autorégressifs à retards échelonnés (ARDL) : ces modèles combinent les caractéristiques de deux précédents, on y trouve, parmi les variables explicatives ( $X_t$ ),

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

la variable dépendante décalée ( $Y_{t-p}$ ) et les valeurs passées de la variable indépendante ( $X_{t-q}$ ). Ils ont la forme générale suivante :

$$Y_{\tau} = f(X_{\tau}, Y_{\tau - p}, X_{\tau - q}) \dots (1C)$$

Ces modèles dynamiques souffrent généralement de problèmes d'auto corrélation d'erreurs, avec la présence de la variable endogène décalée comme explicative (modèles AR et ARDL), et de multi-colinéarité (modèles DL et ARDL), ce qui complique l'estimation des paramètres par les Moindres Carrés Ordinaires/MCO. Ici, il tient de recourir aux techniques d'estimation robuste (méthode SUR, etc.) pour pallier à ces problèmes. Aussi, l'on retiendra que les variables considérées dans ces modèles se doivent d'être stationnaires pour éviter des régressions fallacieuses. Sous sa forme (explicite) générale, un modèle ARDL s'écrit comme suit :

$$Y_t = \varphi + \alpha_1 Y_{t-1} + \dots + \alpha_p Y_{t-p} + b_0 X_t + \dots + b_q X_{t-q} + e_t \dots (1d) \text{ ou encore}$$

$$Y_t = \varphi + \sum_{i=1}^p \alpha_i Y_{t-i} + \sum_{j=0}^q b_j X_{t-j} + e_t \dots (1d)$$

Avec  $\varepsilon_t \sim iid(0, \sigma)$  : terme d'erreur ; « $b_0$ » traduit l'effet à court terme de  $X_{\tau}$  sur  $Y_{\tau}$ . Si l'on considère la relation de long terme ou d'équilibre suivante « $Y_{\tau} = k + \phi X_{\tau} + u$ », l'on peut calculer l'effet à long terme de  $X_t$  sur  $Y_t$  (soit « $\phi$ ») comme suit :

$$\phi = \frac{\sum b_j}{(1 - \sum \alpha_i)}$$

#### 1.2. Définition du modèle ARDL

Le modèle de décalage distribué autorégressif (ARDL)<sup>1</sup> est en cours utilisé pendant des décennies pour modéliser la relation entre variables (économiques) dans une configuration de série chronologique à équation unique.

<sup>1</sup>Pesaran, M.H. et Shin, Y. (1998), « An Autoregressive Distributed-Lag Modelling Approach to Cointegration Analysis », *Econometrics and Economic Theory in the 20th Century: The Ragnar Frisch Centennial Symposium*, Vol.31, pp. 371-413.

### **CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)**

---

Sa popularité tient également au fait que la cointégration de les variables non stationnaires équivalent à une correction d'erreur (CE), et le modèle ARDL a une réparamétrie sous forme CE (Engle et Granger, 1987; Hassler et Wolters, 2006).

#### **1.3. Avantage du modèle ARDL**

L'approche ARDL bound testing de la Co-intégration est devenue de plus en plus populaire en raison de certains avantages qu'elle offre par rapport aux méthodes traditionnelles citées ci-dessus. Tout d'abord, il n'est pas nécessaire que toutes les variables soient I(1). Elles peuvent être I(0) ou/et I(1) ou mutuellement Co-intégrées. Deuxièmement, il est démontré que l'ARDL se comporte mieux dans le cas de petits échantillons. Troisièmement, cette procédure permet aux variables d'avoir différents décalages optimaux. Finalement, ARDL implique la mise en place d'une seule équation, facilitant ainsi la mise en œuvre et les interprétations.

#### **2. Données de l'étude**

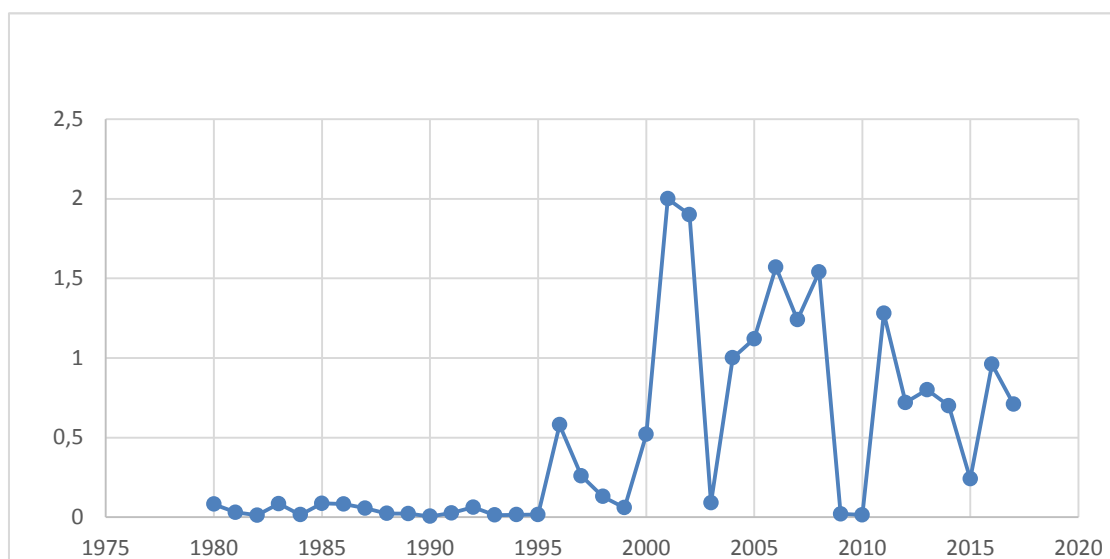
L'ensemble des séries chronologiques de cette étude sont des données annuelles pour la période 1980-2017. Afin de garantir une certaine fiabilité et une homogénéité entre les variables, la plupart des données statistiques provenant de la base de données «World Development Indicator (WDI)» de la Banque Mondiale. Le choix des variables est fait sur la base de la revue de littérature, en se référant aux principales études empiriques qui traitent la question des déterminants des Investissement Directs étrangers (IDE). Les variables choisies sont présentées comme suit :

##### **2.1. La variable à expliquer**

Nous retenons la variable à expliquer: «Le ratio des flux nets entrants d'IDE rapportés au PIB réel du pays d'accueil». Selon Asiedu (2002) il s'agit de la variable à expliquer usuelle dans la littérature qui traite des déterminants de l'IDE. Celle ci rend compte du poids des afflux d'IDE dans l'économie d'accueil.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

Figure 03: L'investissement direct étranger en en pourcentage du PIB



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données tirées de la base de données de l'OMS disponible sur internet à l'adresse : <http://apps.who.int/nha/database>

Depuis l'ouverture de l'économie algérienne aux IDE, le taux d'investissement brut en pourcentage du PIB est resté relativement stable jusqu'en 1999, où une baisse a pu être constatée. A partir de 2000, il est constaté un accroissement des IDE, mais à un rythme faible. La contribution des IDE (en pourcentage) du PIB est restée très faible jusqu'en 2000 où elle a atteint à peine 0.52%. A partir de 2003 et suite à l'embellie financière qui a caractérisé l'économie algérienne suite à l'augmentation des prix du pétrole, ce taux a commencé à connaître une augmentation significative où il atteint 2%. Après la loi de finance complémentaire le taux d'IDE en pourcentage de PIB a commencé à baisser de façon considérable.

#### 2.2. Les variables explicatives

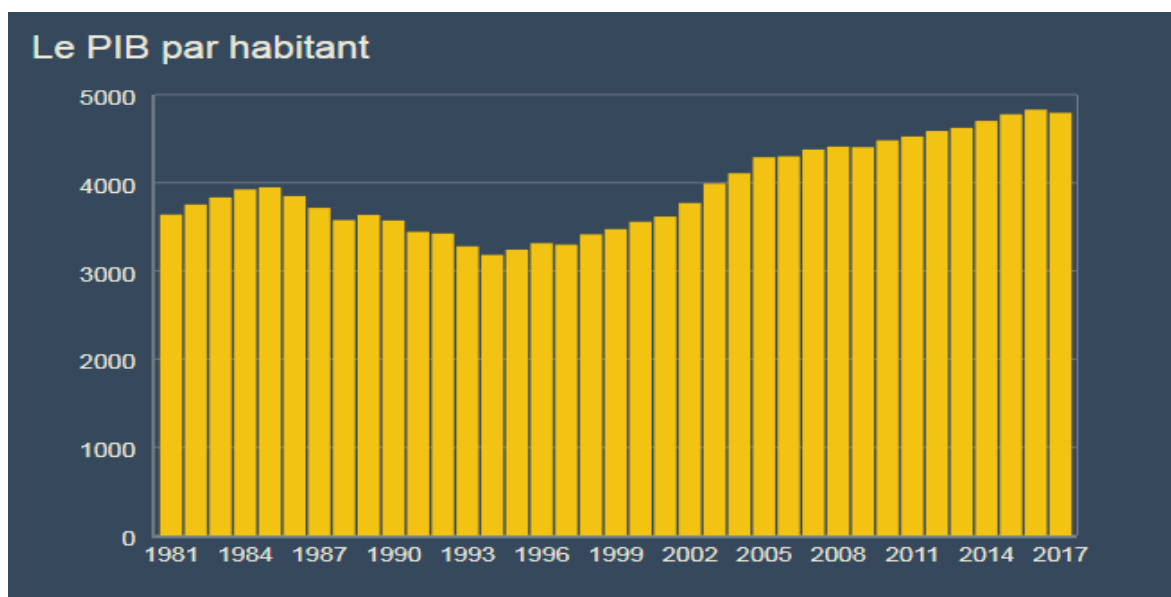
En se référant à la littérature sur les déterminants de l'investissement direct étranger, nous avons pu dégager une synthèse des principaux déterminants d'attractivité des investissements étrangers. Ces déterminants sont d'ordre macroéconomique: le produit intérieur brut par habitant, le taux d'inflation, le degré d'ouverture économique, le taux de change réel et *le taux d'inscription au secondaire*. Le choix des variables est fait sur la base de la revue de littérature, en se référant aux principales études empiriques qui traitent la question des déterminants des Investissement Directs étrangers (IDE). Les variables choisies sont présentées comme suit:

## CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

### 2.2.1. Le PIB par habitant (PIBHAB)

Le produit intérieur brut par habitant est un indicateur de développement économique et de la richesse de l'économie. La variable PIB est utilisée pour tester l'influence probablement positive que la taille du marché des pays et le dynamisme du pays d'accueil ont sur le volume de l'investissement direct qu'ils reçoivent.

**Figure 04: Le PIB par habitant**



**Source :** Graphique réalisé par nos soins à partir des données tirées de la base de données de l'OMS disponible sur internet à l'adresse : <http://apps.who.int/nha/database>

L'Algérie dispose du 4<sup>ème</sup> PIB du continent africain (169 Mds USD en 2019) et du PIB par habitant le plus élevé d'Afrique du Nord. Trois périodes peuvent être distinguées de l'évolution du PIB : La première période (1980-1985) se caractérise par un taux moyen élevé de croissance du PIB/habitant sur 5 ans avec un taux de croissance annuel moyen de +1,68 %. On ne constatera que cette période économique de forte croissance. Une deuxième période de forte crise économique (1986-1994). Cette deuxième période a duré neuf ans et correspond à une véritable crise économique avec un taux négatif annuel moyen de -2,35 %. Cette crise a débuté avec la chute du prix du pétrole en 1986 entraînant une chute des revenus d'exportations, de presque 40% par rapport à l'année 1985. Une troisième période de croissance molle (1995-2014) marquée par un taux de croissance annuel moyen du PIB/habitant de + 2,35 %, malgré un volume important d'investissements injectés dans l'économie au cours de cette période. En 2014 l'Algérie a fait face à la chute des cours des

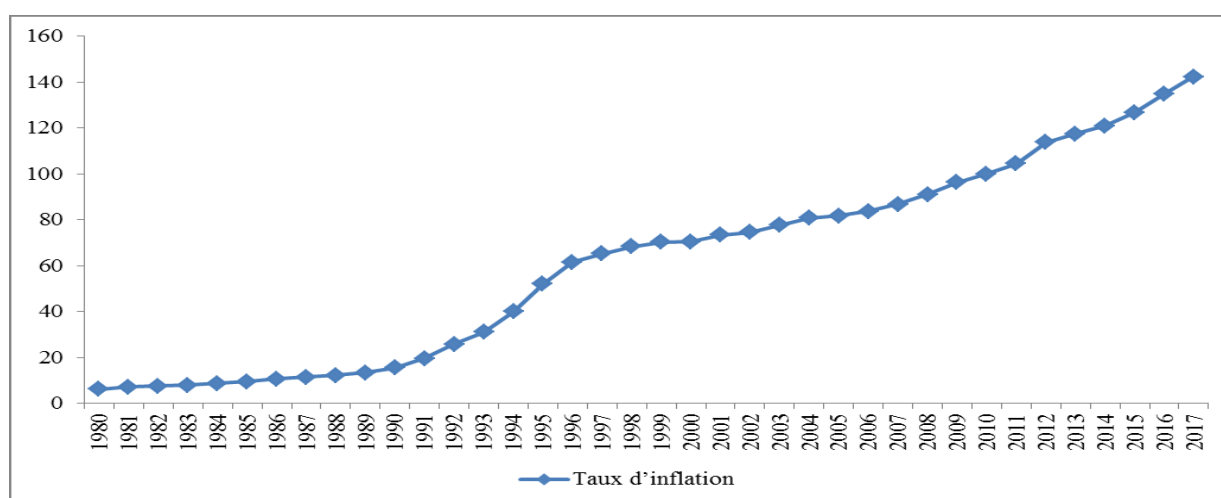
### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

hydrocarbures ce qui a engendré une baisse de PIB/HAB mais les choses se sont améliorées à partir de 2016.

#### 2.2.2. Le taux d'inflation (INFT)

L'inflation est approximée par la variable de l'indice prix à la consommation. L'inflation est un indicateur de stabilité macroéconomique.. Mais l'IPC qui est un indicateur général de l'évolution des coûts est le plus important et le plus largement utilisé.

Figure 05: Le taux d'inflation en Algérie (1980-2017)



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données tirées de la base de données de l'OMS disponible sur internet à l'adresse : <http://apps.who.int/nha/database>

Sous l'effet de la libéralisation des prix et de la deuxième dévaluation du dinar après 1988 (la première dévaluation du dinar en 1988), le taux d'inflation s'est envolé à 31,66% en 1992. Nous remarquons que l'inflation en 2001 a connu une hausse de 4,22% par rapport à l'année 2000. Cette hausse a été induite par les augmentations des salaires. La période 2002-2011 a connu une hausse considérable du ca à la hausse des prix internationaux des produits agricoles, résultats de la contraction de l'offre mondiale d'une part, et l'explosion de la demande sur les marchés internationaux dont l'Algérie n'a pu couvrir que 35% de ses besoins alimentaires par sa production nationale. La période allant de 2013 à 2017 : Après une forte inflation enregistrée en 2012, la plus élevée de la décennie, l'année 2013 a été marquée par une désinflation ample et rapide. La hausse des prix a retrouvé un rythme modéré compatible avec l'objectif du moyen terme en la matière.

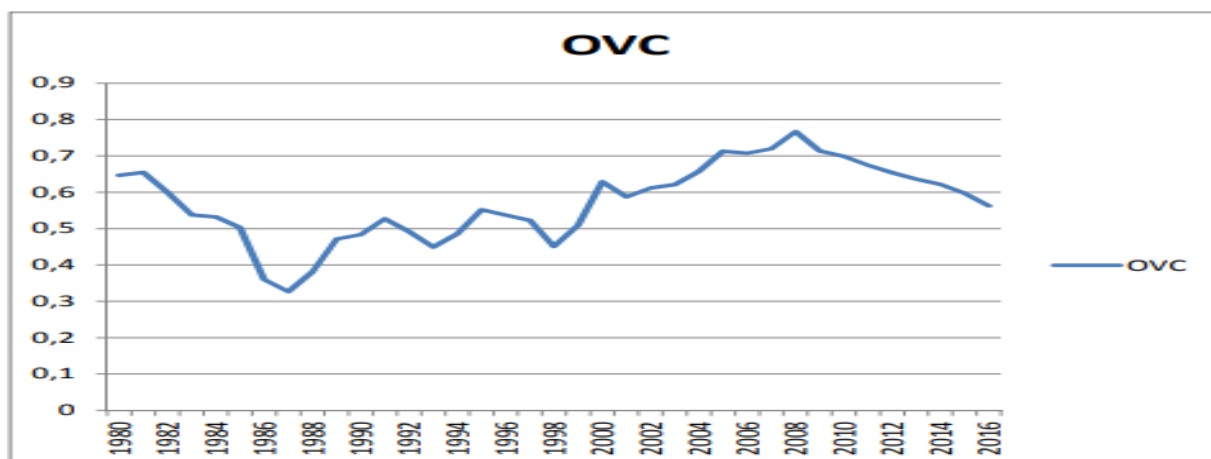


## CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

### 2.2.3. Le degré d'ouverture de l'économie (OUV)

Le degré d'ouverture de l'économie<sup>2</sup> reflète le degré d'exposition ou de participation du pays d'accueil dans le commerce international et peut être aussi un facteur parmi d'autres qui est largement utilisée dans la littérature économique.

Figure 06 : Le degré d'ouverture de l'économie (OUV)



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données tirées de la base de données de l'OMS disponible sur internet à l'adresse : <http://apps.who.int/nha/database>

L'analyse du graphique nous permet de constater que l'ouverture commerciale varie entre 0.35 et 0.75 pendant la période de 1980 à 2016, les objectifs non atteints par le gouvernement algérien de promouvoir les exportations, de réduire les obstacles douaniers, l'introduction de la loi sur l'investissement en 2009 qui a réduit les transactions de capital et l'augmentation appréciable des importations et des exportations par rapport au PIB.

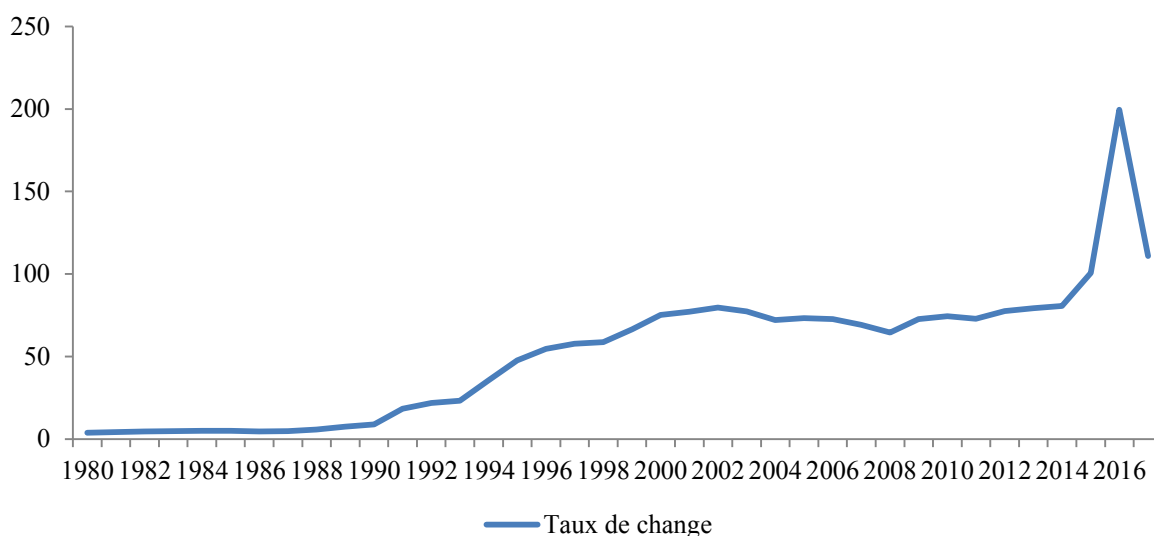
### 2.2.4. Le taux de change réel (TCHAN)

Le taux de change est une mesure de la compétitivité internationale. Le taux de change réel est le rapport entre le prix du panier de consommation étranger et celui du panier domestique. D'une autre manière, il est le rapport entre l'indice des prix des importations exprimé en monnaie étrangère, par celui des biens exportables, et on multiplie ce rapport par le taux de change nominal.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

---

Figure 07 :Le taux de change réel (TCHAN) (1980-2017)



**Source :** Graphique réalisé par nos soins à partir des données tirées de la base de données de l’OMS disponible sur internet à l’adresse : <http://apps.who.int/nha/database>

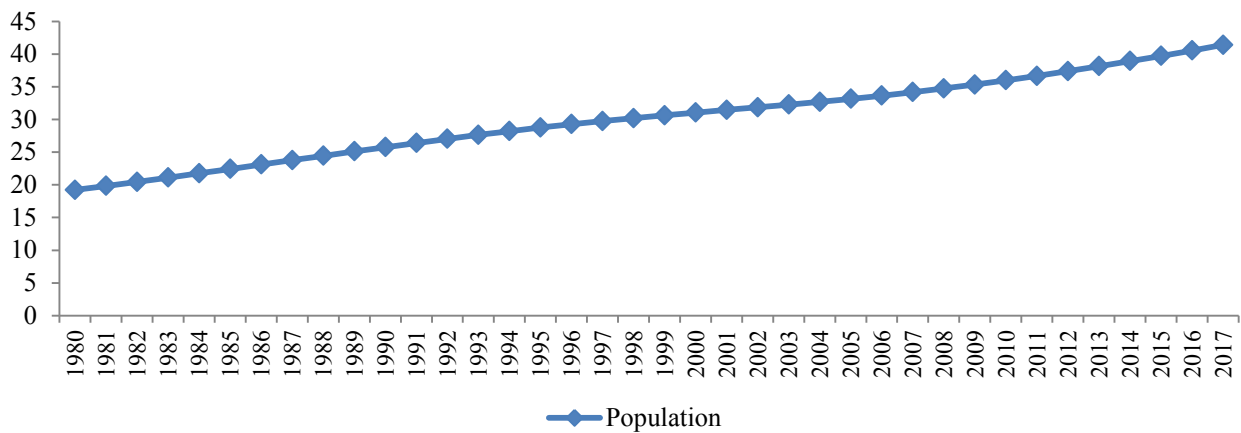
A la lecture de cette figure on constate que l’évolution de la série du taux de change est marquée par une relative stabilité autour d’une valeur forte durant la période (1980-1990). Durant les années 1990-2002, le taux de change a enregistré une forte tendance à la hausse, suite à la crise qu’a connue le pays. Enfin, la période 2002-2016 est caractérisée par une stabilité du taux de change, voire une légère appréciation et cela est dû à l’amenuisement des tensions en matière de liquidité bancaires ; rendues possible par un niveau considérable des réserves de changes.

#### 2.2.5. La taille de la population (POP)

La taille de la population est le nombre d’habitants en millions. Cette variable devrait avoir un impact positif sur l’investissement direct étranger.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

Figure 08: La taille de la population (POP) (1980-2017)



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données tirées de la base de données de l'OMS disponible sur internet à l'adresse : <http://apps.who.int/nha/database>

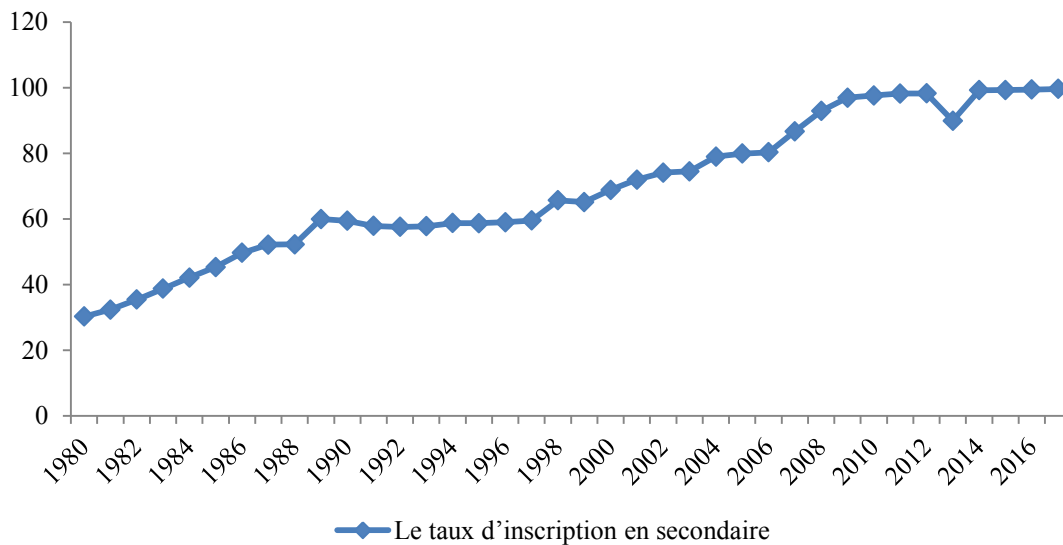
On observe une augmentation rapide de la population algérienne depuis l'indépendance. En janvier 2016, la population de l'Algérie est évaluée à 40,4 millions d'habitants contre 12,7 millions en 1965.

#### 2.2.6. Le taux d'inscription au secondaire (TSECON)

Le capital humain du pays d'accueil constitue un élément essentiel pour l'attraction des IDE. En plus d'une main-d'œuvre bon marché, les investisseurs recherchent une population plus qualifiée, car elle correspond mieux aux nouvelles technologies et à plus de capacité d'innovation.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

Figure 09 : Le taux d'inscription au secondaire (TSECON)



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des données tirées de la base de données de l'OMS disponible sur internet à l'adresse : <http://apps.who.int/nha/database>

Ces taux de scolarisation se sont beaucoup améliorés et avoisinent ceux des pays développés. Cela peut s'expliquer par la pertinence des politiques éducatives adoptées par l'Algérie, après l'indépendance. Au niveau national, l'élévation du taux de scolarisation peut s'expliquer par l'application des politiques éducatives adoptées par l'Algérie se basant sur la démocratisation de l'éducation, après l'indépendance. Le slogan « l'école pour tous » était généralisée partout dans le pays, sans distinction de statut social. L'analyse de la courbe montre que depuis 1980 le taux de scolarisation au secondaire en Algérie connaît une évolution rapide et considérable.

L'introduction du Logarithme dans certaines variables retenues comme le cas dans plusieurs études économétriques, a pour objectif de stabiliser les variables c'est-à-dire supprimer les valeurs exponentielles, il permet ainsi de rapprocher des valeurs extrêmes afin d'obtenir une distribution des variables moins étendue.

### 3. Les différentes variables et leurs significations

Nous allons présenter les différentes variables de l'étude et le signe attendu.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

Tableau 10: Les variables, leurs significations et les signes attendus

Abréviations	Variables	Signe attendu
PIB/HAB	Produit intérieur brut par habitant	+
OUV	Taux d'ouverture commerciale	+
INF	Taux d'inflation	-
POP	Taille de la population	+
TSCO	Taux de scolarisation	+
TCHA	Taux de change réel	+/-

Source : Tableau réalisé par nos soins

## II. Présentation et interprétation des résultats empiriques

Avant d'estimer le modèle en utilisant l'approche ARDL, il est nécessaire d'effectuer le test de racine unitaire afin de connaître la stationnarité des variables et leurs degrés d'intégration.

### 1. Analyse de la stationnarité

Dans le cadre d'une analyse des séries temporelles, l'une des premières étapes consiste à vérifier l'état de stationnarité des séries. Une série est dite stationnaire, notée  $I(0)$ , si ses caractéristiques stochastiques restent constantes dans le temps. Dans la littérature, il existe plusieurs tests traditionnels de stationnarité. C'est le cas, par exemple, de: Augmented Dickey et Fuller (1981), Augmented Dickey Fuller-Generalized Least Square<sup>3</sup>, Phillips et Perron (1988), etc. Il est à noter que les résultats de ces tests ne sont pas toujours concluants. Il existe également des tests prenant en compte la présence d'une rupture structurelle dans les séries (Perron et Vogelsang, 1992; Zivot et Andrews, 1992; Perron, 1997, etc.) et également de deux ruptures structurelles (Lumsdaine et Papell, 1997; Clemente et al., 1998, etc.).

#### 1.1. Analyse de la stationnarité

Une des grandes questions dans l'étude de séries temporelle (ou chroniques) est de savoir si celles-ci suivent un processus stationnaire. C'est pour cette raison que l'analyse de la stationnarité des séries statistiques est primordiale avant d'entamer l'estimation. En effet, si

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

---

une série chronique n'est pas stationnaire (son espérance et sa variance ne sont pas constantes dans le temps, on cherche une transformation qui pourrait la rendre telle<sup>3</sup>).

La première étape dans l'étude des séries temporelles (ou chronologiques) est d'étudier la stationnarité. Ainsi, le processus est dit stationnaire si la structure reste la même. Dans ce cadre, les conditions d'un processus stationnaire du second ordre sont les suivantes :

- $E(X_t) = \gamma$  ; indépendant du temps  $t$ .
- $V(X_t) = m$  ; constante qui ne dépend pas du temps  $t$ .
- $COV(X_t, X_{t-1}) = f(h)$  ; une fonction indépendante du temps  $t$ .

La première condition stipule que l'espérance est constante au cours du temps, il n'y a alors pas de tendance. La seconde condition indique que la variance est constante au cours du temps et non infinie. Enfin, la troisième condition souligne que l'autocorrélation (ou autocovariance) entre la variable  $X_t$  et  $X_{t-1}$  ne dépend pas du temps. Toutefois, le processus est dit non-stationnaire si la structure évolue avec le temps. Habituellement, les séries économiques ne suivent pas un processus stationnaire. En outre, il est important d'éviter le problème de régression fallacieuse, c'est-à-dire qu'une régression linéaire avec des variables non-stationnaires ne peut pas donner des résultats valides.

Selon la littérature empirique, il existe plusieurs tests (Tests de Dickey –Fuller (1979-1981), Phillips-Perron (1988) et Kwiatkowski, Phillips, Schmidt et Shin(1992).

#### 1.1.1. Les tests de la racine unitaire

On peut distinguer entre trois principaux tests de la racine unitaire : Dickey-Fuller (1979, 1981) et Phillips-Perron (1988) et KPSS.

##### 1.1.1.1. Le test de Dickey Fuller Augmenté

Le test ADF est une correction paramétrique des tests de Dickey-Fuller Simple qui supposent que les erreurs des modèles sont des bruits blancs. Le test ADF est un cas étendu dans lequel l'erreur suit un processus AR ( $p$ ).

En effet, les distributions asymptotiques des statistiques de test de racine unitaire ont été construites sous l'hypothèse que  $\varepsilon_t, t \in \mathbb{Z}$  est un bruit blanc. Dès que l'on lève cette hypothèse

---

<sup>3</sup> Bourbonnais R., « Econométrie : Cours et exercices corrigés », Dunod, 9<sup>ème</sup> édition, 2015.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

---

les statistiques des tests de Dickey Fuller ne suivent plus les mêmes distributions asymptotiques, et donc les seuils de significativité des tests de racine unitaire sont différents. Il apparaît donc nécessaire de tenir compte de l'éventuelle autocorrélation des résidus dans la construction des tests de racine unitaire. Il existe alors deux approches différentes pour tenir de cette éventuelle autocorrélation. La première approche, proposée par Phillips (1987) et Phillips et Perron (1988) consiste à proposer une correction des estimateurs des MCO et des statistiques de Student associées à ces estimateurs prenant en compte la possible autocorrélation des résidus. La seconde approche, développée par Dickey et Fuller (1979), consiste à contrôler directement l'autocorrélation dans le modèle (et non au niveau des estimateurs) en incluant un ou plusieurs termes autorégressifs différenciés.

La stratégie de test ADF consiste en une première étape, à déterminer le nombre de retard  $p$  nécessaire pour blanchir les résidus. Pour ce faire, plusieurs approches peuvent être envisagées, parmi celles-ci, on peut citer : le contrôle ex-post de l'absence d'autocorrélation des innovations et la minimisation de critères d'information. C'est l'approche par la minimisation des critères d'information qui sera utilisée dans ce document.

Un critère d'information est un critère fondé sur le pouvoir prédictif du modèle considéré et

$$\Delta x_t = \rho x_{t-1} + \alpha + \beta t + \sum_{k=1}^p \theta_k \Delta x_{t-k} + \varepsilon_t \quad (3)$$

$\varepsilon_t \in \text{i.i.d.}$

Le principe du test consiste à tester  $H_0 : \rho = 1$  (présence de racine unitaire) contre  $H_1 : \rho \neq 1$ . Si l'hypothèse  $H_0$  est retenue alors le processus n'est pas stationnaire. Le test de Dickey-Fuller augmenté consiste à estimer les trois modèles avant de spécifier le type de processus auquel la série  $X$  obéit et de procéder à sa stationnarisation.

#### 1.1.1.2. Le test de Phillips et Perron (1988)

Phillips-Perron (1988) proposent une méthode non paramétrique pour corriger de la présence d'autocorrélation, sans avoir à ajouter des endogènes retardées comme dans la méthode de D F augmentée (méthode plus robuste en cas d'erreurs MA notamment). La

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

---

procédure de test consiste à tester l'hypothèse de racine unitaire  $H_0: \rho = 0$  dans les modèles suivants :

$$\Delta Y_t = \rho Y_{t-1} + \alpha + \beta t + \varepsilon_t$$

$$\Delta Y_t = \rho Y_{t-1} + \alpha + \varepsilon_t$$

$$\Delta Y_t = \rho Y_{t-1} + \varepsilon_t$$

La statistique de test de Phillips-Perron (PP) est une statistique de Student corrigée de la présence d'autocorrélation par la prise en compte d'une estimation de la variance de long terme de  $\varepsilon_t$  (calculée par la densité spectrale de  $\varepsilon_t$  à la fréquence zéro), robuste à la présence d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité.

L'avantage principal de l'approche de Philips et Perron est que le calcul des statistiques transformées requiert seulement, dans un premier temps, l'estimateur par les MCO d'un modèle autorégressif du premier ordre et le calcul des statistiques associées, et dans un deuxième temps, l'estimation d'un facteur de correction fondé sur la structure des résidus de cette régression faisant appel à leur variance de long terme.

#### 1.1.1.3 Le test KPSS (1992)

Ce test de stationnarité a été proposé par Kwiatkowski, Phillips, Schmidt et Shin (1992). Ce test, KPSS, du multiplicateur de Lagrange utilise la stationnarité comme hypothèse nulle. Plus spécifiquement, il s'agit de tester l'hypothèse que la variance de la composante non stationnaire d'une série est nulle.

#### 1.2. Tests de racine unitaire pour les variables

Avant de tester la cointégration entre les variables, il est important de mener le test de racine unitaire afin de s'assurer qu'aucune variable n'est intégrée à l'ordre 2 I (2). Ceci est essentiel car la procédure ARDL suppose que toutes les variables sont intégrées d'ordre I (0) ou I (1). Si une variable est considérée comme étant I (2), les statistiques F calculées, produites par Pesaran et al (2001) ne peuvent plus être valides. Dans ce travail nous allons utiliser le test Augmented Dickey-Fuller (ADF). L'introduction du Logarithme dans les variables retenues, comme le cas dans plusieurs études économétriques, a pour objectif de stabiliser les variables c'est-à-dire supprimer les valeurs exponentielles, il permet ainsi de rapprocher des valeurs extrêmes afin d'obtenir une distribution des variables moins étendue. Les résultats du test de racine unitaire ADF pour les variables sont présentés dans le tableau 01.



**CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)**

**Tableau 11: Résultats du test ADF de racine unitaire**

	En niveau		Première différence		Ordre d'intégration
	T-Statistique	Prob	T-Statistique	Prob	
<b>Log IDE/PIB</b>	-2.644514	0.2643	-5.502412	0.0004	I(1)
<b>Log PIB/HAB</b>	-1.791702	0.6879	-3.571587	0.0467	I(1)
<b>Log OUV</b>	-1.121512	0.3025	-4.589565	0.0352	I(1)
<b>Log INF</b>	-2.181876	0.4852	-7.232914	0.0000	I(1)
<b>Log POP</b>	-1.524959	0.8026	-5.805846	0.0002	I(1)
<b>Log TSCO</b>	-1.252625	0.9025	-3.252363	0.0001	I(1)
<b>Log TCH</b>	-3.367096	0.0715	-5.953475	0.0001	I(1)
*Significatif à 1%, **Significatif à 5%, ***Significatif à 10%.					

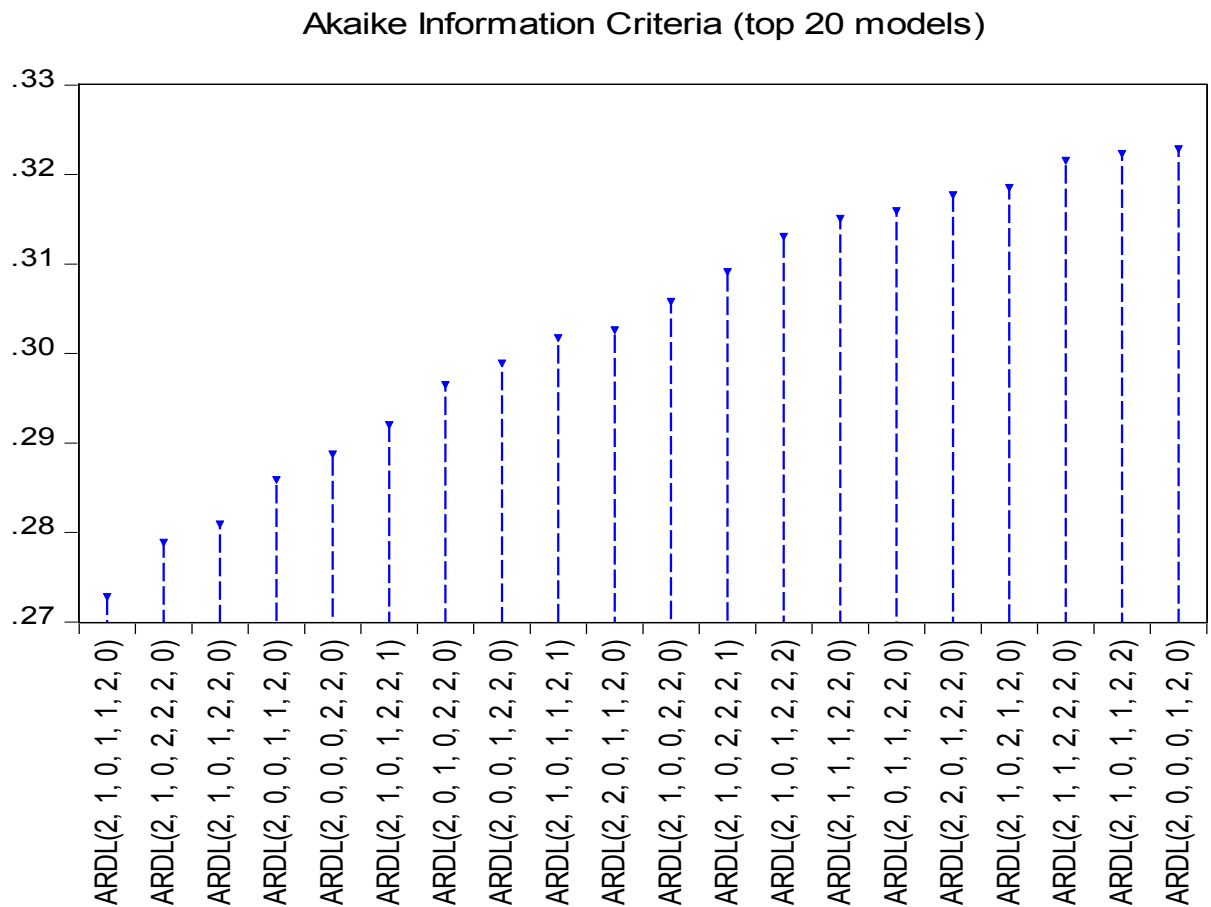
Source : Etabli par nos soins à partir d'Eviews 10.

**2. Détermination du décalage optimal et estimation du modèle ARDL**

On s'est basé sur une modélisation ARDL pour expliquer le taux de croissance en termes des valeurs passées du taux d'investissement, ainsi que les valeurs actuelles et passées du taux de change, du produit intérieur brut, de l'inflation et du degré d'ouverture économique, de la taille de la population et le taux de scolarisation. Eviews 10 offre la possibilité d'effectuer la modélisation ARDL d'une manière automatique. Nous allons nous servir du critère d'information d'Akaike pour sélectionner le modèle ARDL optimal, selon ce critère le meilleur modèle est celui qui offre des résultats statistiquement significatifs

**CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)**

**Figure 10: Critère d'information Akaike**



**Source :** Etabli par nos soins à partir d'Eviews 10

Les vingt meilleurs modèles, selon le critère d'information (AIC), sont le modèle ARDL (2, 1, 0, 1, 1, 2, 0) considéré comme le modèle optimal, correspond à la plus petite valeur de AIC.

Les résultats sont consignés dans la figure ci-dessous :

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

**Tableau 12: Estimation du modèle ARDL**

VARIABLES	Coefficient	Std.Error	t-statistic	Prob*
<b>Log IDE/PIB (-1)</b>	0.160036	0.207158	0.772531	0.3355
<b>Log IDE/PIB (-2)</b>	-0.368528	0.191320	-1.926238	0.0671
<b>Log TCH</b>	1.369431	0.883237	1.550468	0.1053
<b>Log TCH (-1)</b>	1.127475	0.901831	1.250207	0.1244
Log POP	0.142054	0.208366	0.681750	0.4025
<b>Log OUV</b>	2.834460	1.101929	2.572272	0.0174
<b>Log OUV (-1)</b>	-1.794278	0.990615	-1.811278	0.0838
LPIB	-3.613618	2.788382	-1.295955	0.1584
LPIB(-1)	5.247740	2.607630	2.012456	0.0466
<b>Log SCO</b>	1.038895	1.055673	0.984107	0.4358
<b>Log SCO (-1)</b>	1.805101	1.060258	1.702512	0.1027
<b>Log SCO (-2)</b>	3.219820	1.684618	1.911306	0.0691
Log INF	-0.227909	0.869965	-0.261975	0.7958
C	-39.39219	10.07374	-3.910384	0.0008
R <sup>2</sup> = 0.97=(T.statistic= 35.53692 ;Prob=0.0000:DW=2.17				

Le tableau 02 montre que tous les coefficients du modèle ARDL sont fortement significatifs (R<sup>2</sup>= 0.97=(T.statistic= 35.53692 ;Prob=0.0000:DW=2.17). De même, le modèle est globalement significatif, Prob (F-statistic) =0.00).

#### 3. Test de cointégration aux bornes (Bound test)

Pour éviter l'existence d'un risque de cointégration et étudier l'existence d'une relation de long terme entre les variables l'investissement direct étranger et ses déterminants. Cela nous conduit à passer au test de cointégration à l'aide de la nouvelle procédure de test des limites ARDL. L'approche ARDL est utilisée car cette procédure est considérée par beaucoup d'économistes comme un des concepts nouveaux et relativement simple, Pesaran et al (2001).

En effet, l'existence d'une relation de long terme entre les variables est examinée par le test de Bounds. Selon ce test, l'hypothèse nulle signifie l'absence de cointégration est  $H_0: B_1 = B_2 = B_3 = B_4 = B_5 = B_6 = B_7 = 0$  contre l'hypothèse alternative  $H_1: B_1 = B_2 = B_3 = B_4 = B_5 = B_6 = B_7 = 0$  : Absence d'une relation de cointégration.

Si la statistique F calculée est supérieure à la valeur critique limite à l'ordre 1(I (1)) pour le nombre de variables explicatives (k), l'hypothèse nulle sera rejetée (Pesaran et al., 2001). Si la statistique F est inférieure à la valeur critique limite à l'ordre 0(I (0)), l'hypothèse nulle ne sera pas refusée.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

La statistique F étant compris entre les deux différents ordres (I (0) et I (1)) avance une indécision à propos de cointégration. Narayan (2005) a proposé des valeurs critiques alternatives (I(0) .

Si la statistique F calculée est supérieure à la valeur critique limite à l'ordre 1(I (1)) pour le nombre de variables explicatives (k), l'hypothèse nulle sera rejetée (Pesaran et al., 2001). Si la statistique F est inférieure à la valeur critique limite à l'ordre 0(I (0)), l'hypothèse nulle ne sera pas refusée. La statistique F étant compris entre les deux différents ordres (I (0) et I (1)) avance une indécision à propos de cointégration. Narayan (2005) a proposé des valeurs critiques alternatives (I(0) et I(1)) qui sont plus appropriées que celle de Pesaran et al., (2001).

**Tableau 13: ARDL Bound test**

Signification	I0 Bound	I1 Bound
10%	1.99	2.94
5%	2.27	3.28
2.5%	2.55	3.61
1%	2.88	3.99
<b>F-Statistique = 08.606056</b>		

Source : Etabli par nos soins à partir d'Eviews 10.

Les résultats de « Bounds test» qui sont présentés dans le tableau montrent que la statistique de Fisher (F=08.60) est en dehors des bornes inférieures et supérieures pour les différents seuils de significativité. Nous concluons à l'existence d'une relation de long terme entre l'investissement direct étranger et ses déterminants considérés dans cette étude.

#### 4. La relation de court et de long terme

Après avoir vérifié l'existence d'une relation de long terme entre l'investissement direct étranger et ses déterminants considérés dans cette étude. Dans ce qui suit nous allons présenter la relation de long et de court terme.

##### 4.1. Les estimations de la relation à long terme

Dans ce qui suit, nous allons présenter les estimations de long terme du modèle ARDL.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

**Tableau 14 : La relation à long terme**

Variables	Coefficients	Std.Error	T-Statistic	prob
LTCH	2.066133	0.802703	2.573968	0.1173
LPOP	0.117546	0.162768	0.722172	0.3745
L OUV	0.860727	0.369971	2.326471	0.0296
LPIB	1.352199	0.800899	1.688352	0.0401
L SCO	5.017673	0.863030	5.814019	0.0000
LINF	-0.188590	0.723469	-0.260674	0.2500
C	-32.59616	5.841949	-5.579672	0.0000

Source : Etabli par nos soins à partir d'Eviews 10.

$$LIDE/PIB = -32.59616 + 2.066133 * LTCH + 0.117546 * LPOP + 0.860727 * L OUV + 1.352199 * LPIB + 5.017673 * L SCO - 0.188590 * LINF$$

Le tableau ci-dessous nous fournit les différents résultats de long terme. Les coefficients estimés de la relation à long terme montrent que le degré d'ouverture (OUV) a un impact significatif sur la croissance de l'investissement direct étranger. Une augmentation de 1% du degré d'ouverture entraîne une augmentation d'environ 0.86% du l'investissement direct étranger, toutes choses égales par ailleurs. Ce qui est en accord avec les travaux antérieurs réalisés par Morisset (2000) et Dje (2008), qui montrent que l'ouverture économique influence positivement les flux d'IDE. De même, Noorbakhsh et al. (2001) soutiennent que la relation positive<sup>4</sup> entre l'ouverture économique et les flux d'IDE impliquent que si les pays en développement désirent attirer plus d'IDE, ils devraient libéraliser encore plus leur commerce extérieur<sup>5</sup>. De même, pour la majorité des études antérieures (MORISSET, 1999), (BOUOYOUR, 2003), (BOURI & BENMASSOUD, 2014), (TIRHBOULA et al., 2017)... Stipulent que l'ouverture commerciale est un facteur décisif dans l'attractivité des IDE

Le PIB/HAB a un impact positif à long terme sur la croissance de l'investissement direct étranger, une augmentation du PIB de 1% entraîne une augmentation du IDE/PIB de 1.35%. Ce résultat est conforme à la littérature économique.

<sup>4</sup> Un signe négatif suggérerait que les investissements étrangers directs dans un pays entraînent une hausse des droits de douane dans l'économie d'accueil.

<sup>5</sup>Noorbakhsh F., Paloni A. et Youssef A. (2001), "Human capital and FDI inflows to developing countries: New empirical evidence", *World Development*, Vol. 29, No. 9.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

De même, le taux de scolarisation a également un effet positif sur la croissance de l'investissement direct étranger à long terme, l'augmentation de 1% du taux de scolarisation entraîne une augmentation de l'investissement direct étranger de 5.01%. Ce résultat est conforme aux certaines études empiriques, qui expliquent que le capital humain est un facteur déterminant (Dje, 2007, Koukpo, 2005).

#### 4.2. Les estimations de la relation à court terme

Dans ce qui suit, nous allons présenter les estimations de court terme entre l'investissement direct étranger et ses déterminants.

**Tableau 15 : Estimation de la relation de court terme**

Variables	Coefficients	Std.Error	T-Statistic	prob
D (LIDE/PIB(-1))	0.368528	0.141916	2.596806	0.0165
D(LTCH)	1.369431	0.625067	2.190854	0.1393
D(LOUV)	2.834460	0.715344	3.962373	0.0005
D(LPIB)	3.613618	1.776944	-2.033614	0.0442
D(LSCO)	1.038895	0.635993	1.633502	0.0430
D (SCO (-1))	-3.219820	1.245983	-2.584161	0.0169
<b>CointEq(-1)</b>	<b>-0.654092</b>	<b>0.209997</b>	<b>-5.754814</b>	<b>0.0000</b>

Source : Etabli par nos soins à partir d'Eviews 10.

Le terme CointEq (-1) correspond au résidu retardé issu de l'équation d'équilibre de long terme. Son coefficient estimé est négatif et largement significatif, confirmant ainsi l'existence d'un mécanisme à correction d'erreur.

Ce coefficient, qui exprime le degré avec lequel la variable consommation d'électricité sera rappelée vers la cible de long terme, est estimé de -0,6540 pour notre modèle ARDL, traduisant ainsi un ajustement à la cible de long terme relativement rapide. Elle peut être également vue comme le pourcentage de déséquilibre qui est corrigé. Ainsi, on peut noter que 65,40% du déséquilibre de l'année antérieure est corrigé (i.e., tend vers l'équilibre de long terme), affichant ainsi une grande vitesse d'ajustement.

Les résultats de court terme montrent l'investissement direct étranger en pourcentage du PIB positivement de sa valeur passée. Et qu'il y a un impact positif du degré d'ouverture sur

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

l'investissement direct étranger. Le PIB/HAB influence positivement l'investissement direct étranger comme à court terme qu'à long terme.

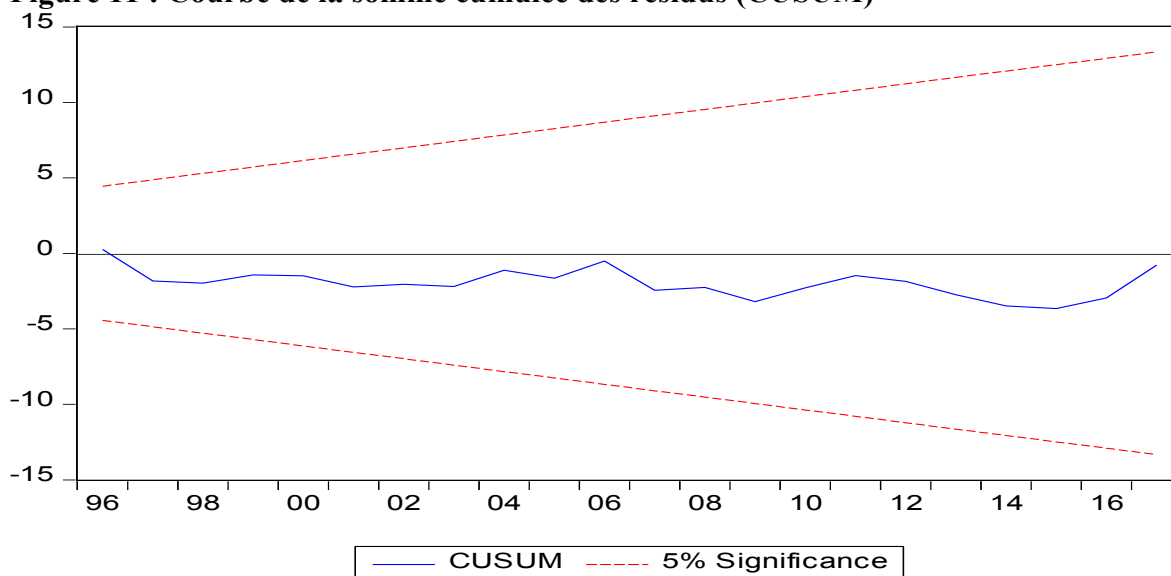
En revanche, Les variables taux de scolarisation et taux de change ne semblent pas avoir un effet de court terme sur les investissements directs étrangers même si elles affichent des corrélations positives .Il est en de même pour la variable taux de scolarisation, cette derrière affecte positivement l'investissement direct étranger.

#### 5. Etude de la stabilité du modèle

Nous arrivons aux derniers deux tests du diagnostic de notre modèle et les plus importants, ces deux tests sont: le test de stabilité CUSUM et CUSUMSQ. Les tests CUSUM& CUSUMSQ sont donc réalisés pour tester l'hypothèse de stabilité des relations de long terme estimées entre l'investissement direct étranger (IDE) et ses déterminants. Ces deux tests sont appliqués sur les résidus de l'équation de notre modèle.

Concernant le test CUSUM, il est représenté par une courbe de la somme cumulée des résidus avec un seuil de significativité de 5% et sous l'hypothèse nulle: la stabilité des paramètres du modèle si la courbe se situe dans la zone critique entre les deux droites représentant les bornes de l'intervalle, et sont instables si la courbe se situe hors de la zone critique entre les deux droites comme hypothèse alternative. Concernant le Test CUSUMQ qui est fondé sur la somme du carré des résidus, la même procédure de CUSUM est appliquée pour le réaliser.

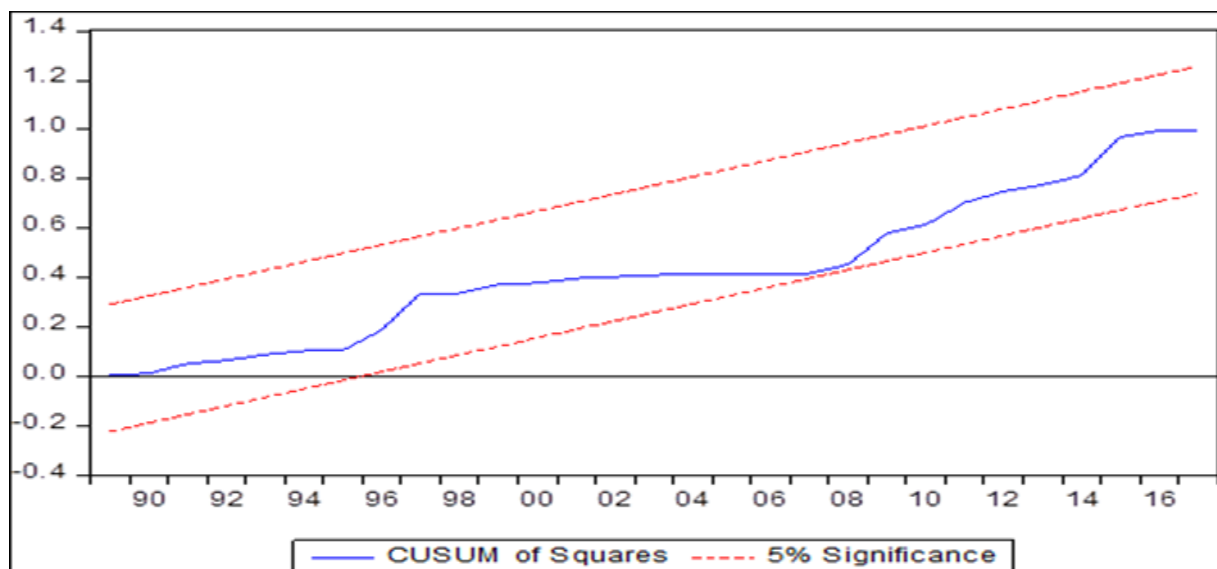
Figure 11 : Courbe de la somme cumulée des résidus (CUSUM)



### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

La figure 11 présente les résultats du test et montre que tous les paramètres du modèle sont stables au fil du temps, car les résidus récursifs restent, en tout temps, à l'intérieur de l'intervalle de confiance au seuil de 5%.

**Figure 12: Courbe de la somme cumulée des carrés du résidu(CUSUMQ)**



Source : Etabli par nos soins à partir d'Eviews 10.

La figure 12, montre aussi la représentation de la somme cumulée du carré des résidus. Il apparaît que cette somme cumulée est totalement stable comme la statistique se situe à l'intérieur des lignes critiques notamment.

#### 6. Test de robustesse

Pour vérifier la validité de notre modèle, et de l'apertinence des variables utilisées, nous allons, procéder à des tests de robustesse qui sont l'autocorrélation sérielle, la normalité des résidus et l'hétéroscédasticité.

##### 6.1. Test de normalité des résidus

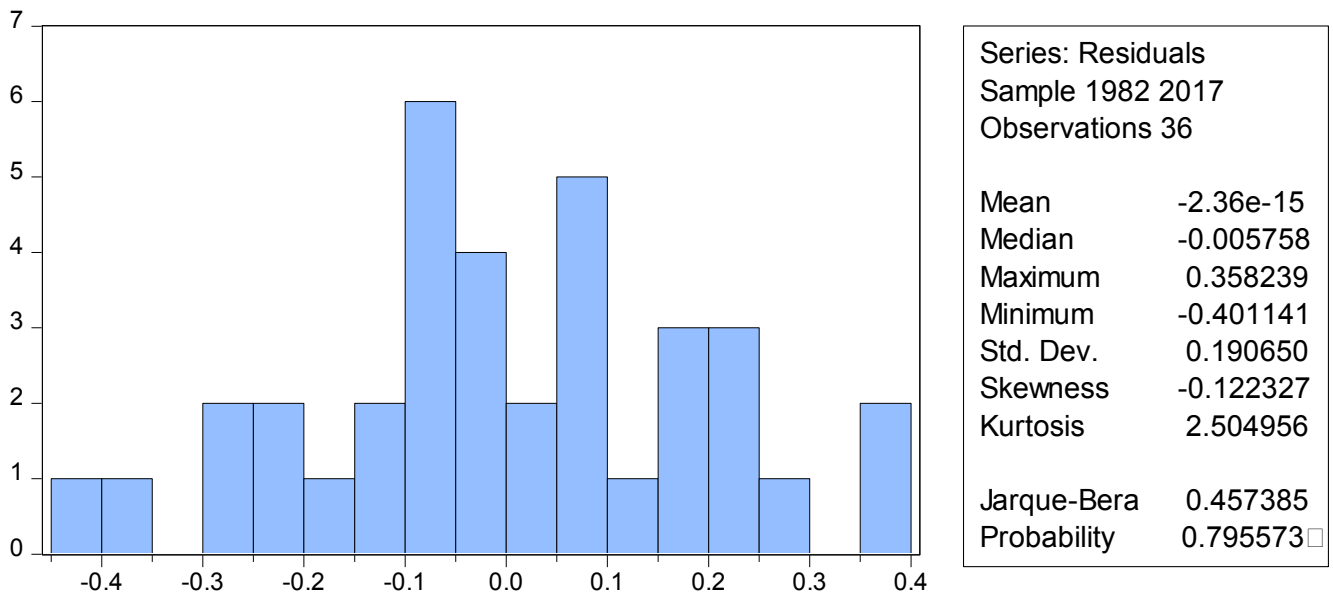
Le test de normalité standard est celui de Jarque-Bera (J-B), ce test de normalité a été introduit par Fisher 1950, mais aujourd'hui, le test est toujours référencé comme le test de Jarque-Bera (Jarque et Bera 1980). Le test J-B, fondé sur la notion du Skewness (asymétrie) et du Kurtosis (aplatissement), permet de vérifier la normalité de la distribution statistique.



## CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

Pour vérifier la normalité des résidus des différentes séries, nous avons appliqué le test de Jarque-Bera (Figure 03). Les résultats de ce test indiquent que la p-value associée à la statistique de Jarque-Bera est supérieure à 0,05, ce qui nous permet de valider l'hypothèse nulle de normalité des résidus.

**Figure 13: Test de normalité des résidus**



Source : Etabli par nos soins à partir d'Eviews 10

### 6.2. Le test d'autocorrélation des erreurs

Les résultats du test d'autocorrélation des erreurs conduisent à accepter l'hypothèse nulle de non autocorrélation du terme d'erreur puisque la p-value associée au est supérieure à 5%.

**Tableau 16 : Test autocorrélation des erreurs de Breusch-Godfrey**

F-statistic	0.782773	Prob. F(2,20)	0.4706
Obs*R-squared	2.613413	Prob. Chi-Square(2)	0.2707

Source : Etabli par nos soins à partir d'Eviews 10.

### 6.3. Test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagan-Godfrey

Les tests d'hétéroscédasticité impliquent les deux hypothèses suivantes :

- ✚ H0 (hypothèse nulle) : homoscédasticité.
- ✚ Ha (hypothèse alternative) : hétéroscédasticité.

### CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)

Par conséquent, si la p-value associée à un test d'hétéroscédasticité se trouve en-dessous d'un certain seuil (exemple : 0.05), on pourra dire que les données s'écartent significativement de l'homoscédasticité.

Les résultats du test permettent de conclure que les erreurs sont homoscédastiques au seuil de 5%. La probabilité de  $F(2, 20) = 0.47$  et  $\text{prob chi-square}(2) = 0.2707$ . L'hypothèse d'homoscédasticité  $H_0$  est acceptée, le modèle est donc homoscédastique

**Tableau° 17: Test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagan-Godfrey**

F-statistic	0.681816	Prob. F(2,31)	0.5131
Obs*R-squared	1.432579	Prob. Chi-Square(2)	0.4886

Source : Etabli par nos soins à partir d'Eviews 10.

Les résultats du test d'hétéroscédasticité de Breusch-Pagan-Godfrey, présentés dans le tableau, conduisent à accepter, au seuil de 5%, l'hypothèse nulle d'homoscédasticité des résidus car la p-value associée au test est de 0.5131 est de supérieure à 0.05.

#### Conclusion

Ce chapitre empirique était motivé par la volonté de déterminer les principaux déterminants de l'investissement direct étranger en Algérie. Pour établir ces relations, nous avons appliqué le modèle ARDL. Il ressort de notre étude que les déterminants des afflux d'IDE en Algérie, à long terme et à court terme pour la période 1980-2017 sont: le degré d'ouverture économique, le produit intérieur brut par habitant, le taux de scolarisation. Par contre, le taux de change, l'inflation, la taille de la population n'ont pas d'impact significatif au seuil de 5% sur l'investissement direct étranger ni à long terme ni à court terme. Toutes les variables significatives ont le signe attendu. Aussi, de façon générale, nos résultats sont conformes à la littérature.

Les investissements directs étrangers sont devenus une source principale de croissance et de prospérité dans de nombreux pays en développement et en transition. Dans le cadre de la promotion de l'attractivité, de nombreux pays ont diversifié leurs efforts en se réformant, en adaptent des lois protégeant les entreprises étrangères, en favorisant une structure moderne (transport, énergie ...).

La littérature théorique et empirique sur les IDE montre une diversité des facteurs déterminant les IDE. Ces facteurs sont recensés d'un double point de vue : celui du pays hôte et celui de l'investissement étrangers. En effets ces facteurs dépendent d'une part de la motivation des investisseurs et d'autre part de l'attractivité du pays hôte.

Comme tous les pays en voie de développement, l'Algérie élabore une stratégie d'attractivité visant à attirer les IDE. La politique mise en œuvre par l'Algérie pour attirer les investissements se résume en trois axes important : la réglementation et le renforcement de la bonne gouvernance (droit et protection des investisseurs) le renforcement de la stabilité macroéconomique (stabilité le taux d'inflation ...) et l'amélioration et le développement des infrastructures en général (santé, éducation, technologie, services ...).

Cette politique devrait participer à la fois à l'accélération de la croissance économique et au développement économique et social du pays. Le plus intéressant dans cette stratégie est d'appliquer une politique harmonieuse consistant à la fois attirer les investisseurs étrangers et à profiter des avantages résultants des IDE.

Ce travail minutieux est consacré à l'étude des déterminants des investissements étrangers directs en Algérie. A cet effet, des questionnements ont été suscités et auxquels nous avons tenté d'apporter des éclairages nets tout au long de ce mémoire. Ces questionnements tournent autour de déterminants des institutions qui influencent plus ou moins l'attractivité des IDE, tout en focalisant sur le cas de l'Algérie.

Dans le premier chapitre de notre travail, nous avons mis en lumière les concepts et les caractéristiques de l'IDE, dans un premier chapitre nous avons analysé les différentes explications des IDE, ses formes et son évolution dans le monde ainsi que les fondements théorique des IDE. Parmi ces explications, les théories traditionnelles (anciennes) de commerce international, liées à la spécialisation internationale, expliquant les avantages comparatifs des pays d'accueil(PA),mais qui ont été rejetés à cause de leur hypothèse de concurrence pure et parfaite et de l'immobilité des facteurs de production.

Dans le deuxième chapitre on s'est focalisé sur les Investissement directs étrangers en Algérie, nous avons retracé son évolution, le cadre réglementaire et la politique de promotion appliquée en Algérie enfin on a mis en lumière les principaux atouts et obstacles qui entravent le développement des IDE.

Dans le troisième chapitre on a mené une étude empirique pour la période 1980-2017 afin de déterminer les principaux facteurs déterminants des IDE en Algérie en utilisant l'approche ARDL(Autoregressive Distributed Lag), une procédure de cointégration proposée par Pesaran, Shin and Smith, désormais (PSS).

Les résultats de notre étude indiquent que les déterminants des afflux d'IDE en Algérie, à long terme et à court terme pour la période 1980-2017 sont:

Les résultats de notre étude montrent que le degré d'ouverture (OUV) a un impact significatif sur la croissance de l'investissement direct étranger à long terme. Une augmentation de 1% du degré d'ouverture entraîne une augmentation d'environ 0.86% du l'investissement direct étranger, toutes choses égales par ailleurs. Ce qui est en accord avec les travaux antérieurs réalisés par Morisset (2000) et Dje (2008), et les travaux de (MORISSET, 1999), (BOUOYOUR, 2003), (BOURI & BENMASSOUD, 2014), (TIRHBOULA et al., 2017)... Stipulent que l'ouverture commerciale est un facteur décisif dans l'attractivité des IDE

De plus, le PIB/HAB a un impact positif à long terme sur la croissance de l'investissement direct étranger, une augmentation du PIB de 1% entraîne une augmentation du IDE/PIB de 1.35%.Ce résultat est conforme à la littérature économique.

Le taux de scolarisation est également un facteur déterminant de l'investissement direct étranger à long terme. En effet, une augmentation de 1% du taux de scolarisation entraîne une augmentation de de l'investissement direct étranger de 5.01%.Ce résultat est en accord avec études empiriques réalisées par (Dje, 2007, Koukpo, 2005).

En revanche, les variables taux de change, inflation, et taille de la population n'ont pas d'impact significatif au seuil de 5% sur l'investissement direct étranger ni à long terme ni à court terme.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I.OUVRAGES

- Amelon. J., A, cardebat J.M : les nouveaux défis de l'internationalisation, 1ere Edition, paris, 2010.
- Andreff, W. 1996, « Les multinationales globales », La Découverte.  
Bénichi,R ., « Histoire de la mondialisation», Vuibert, 2006.
- Bellon, B, Gouala, R (1998), « investissements directs étranger et développement industriel méditerranéen », édition ECONOMICA, paris, P17.
- Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Editions Nathan, 4 ème édition mise à jour, 1998.
- Hatem, F., Investissement international et politiques d'attractivité, Economica ,2004.
- Henry. B, « théories de l'investissement direct étranger », édition ECONOMICA, 49, rue héricart, 75015 paris, 1985.
- Meier.O, Schier.G : Entreprises multinationales ».Edition DUNOD, Paris, 2005.  
Mucchielli, JL., Multinational et mondialisation, Edition Seuil, Paris, 1998
- Michalet, C-A. « La séduction des nations ou comment attirer les investissements.1999.
- MERCIER-SUISSA C.et BOUVERET-RIVAT C., « L'essentiel des stratégies d'internationalisation del'entreprise », Gualino Editeur, EJA-Paris, 2000.
- Peyrard.J : Gestion financière internationale. Librairie Vuibert .Paris. 1999.
- Resig.A : Algérie Brésil Corée du sud, trois expériences de développement. OPU. Alger.2006.
- Rider D : « Les gagnants et les perdants dans la mondialisation», Economica, 2007.
- Shier G et Meir O, « Les entreprises multinationales», Dunod, 2005.
- Sadi N, «la privatisation des entreprises publiques en Algérie; objectifs, modalités et enjeux», OPU, 2006.
- Tersen D, Bricout J L : Investissement international, Edition Armand Collin, Paris 2010.

### II.MEMOIRES ET THESES

- ARROUCHE N : Essai d'analyse de la politique de soutien aux exportations hors hydrocarbures en Algérie : contraintes et résultats. Mémoire de Magister en Sciences Economiques, option : Économie et Finance Internationales, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2014

- KACI CHAOUCH T : Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie: Aperçu comparatif aux pays du Maghreb. Mémoire de magister en Sciences Economiques Option: Monnaie-Finance-Banque. Université de TIZI-OUZOU, 2012.
- Oularbi S : Les exportations hors hydrocarbures en Algérie : quelles contraintes et quelles stratégies pour leur développement ? Le rôle de l'Etat dans l'accompagnement des PME exportatrices Etude comparative avec la France .Université Alger 3.

### III.RAPPORTS

- ANDI : Agence nationale de développement de l'investissement, l'Algérie en bref. In ; [www.andi.dz/](http://www.andi.dz/).
- ANDI raison pour investir en Algérie, mesures d'encouragement à l'investissement. /[www.andi.gov.dz](http://www.andi.gov.dz).
- ANIMA, « investissement direct étranger vers MEDA en 2007, la bascule investment network n°1, mai 2008.
- ANIMA INVESTMENT NETWORK. Ensemble pour une méditerranée compétitive. « La carte des investissements en méditerranée». Guide sectoriel des politiques publiques pour l'investissement en méditerranée. MEDALLIANCE INVESTIR EN MEDITERRANEE.ETUDE N° 7.JANVIER 2010.
- Banque Mondiale. 2013, "Doing Business 2013: Smarter regulations for small and medium size
- Bilan des déclarations d'investissements ANDI 2016.In :<http://www.andi.dz/>
- CNUCED., « Évaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence nationale de développement de l'investissement », Genève ,2005.
- CNUCED. Examen de La Politique De L'investissement-Algérie- Nations Unies Conférence Des Nations Unies Sur Le Commerce Et Le Développement .New York Et Genève, 2004.
- CNUCED : Rapport sur l'investissement dans le monde 2016 .Nationalité des investisseurs : enjeux et politique.In :<http://unctad.org>
- Doing business 2017, égalité des chances pour tous. Publication de 25 octobre 2016.In : [francais.doingbusiness.org](http://francais.doingbusiness.org)
- Doing business 2016 classement des économies. In :[francais.doingbusiness.org](http://francais.doingbusiness.org)
- KPMG : Guide d'investir en Algérie :Edition 2011.In :<http://www.fce.dz>

- Le guide fiscal d'investissement en Algérie 2017 : MINISTERE DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES IMPOTS DIRECTION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE LA COMMUNICATION. In : [www.mfdgi.gov.dz/](http://www.mfdgi.gov.dz/).
- Le rapport "Open Budget Survey 2015" du think-tank International Budget Partnership (IBP). In: [www.internationalbudget.org](http://www.internationalbudget.org).
- Ministère de l'industrie et des mines, principes régissant l'investissement. In <http://www.mdipi.gov.dz>
- OCDE. « Evaluer les conditions d'investissements dans les économies en transition », 1994.
- OCDE, définition de référence des investissements directs internationaux, 4<sup>ème</sup> édition, 2008, Paris.
- OCDE : L'investissement direct étranger au service du développement : Optimiser les avantages, minimiser les coûts », Paris, 2002.
- OCDE. « Performances des filiales étrangères dans les pays de l'OCDE », Paris 1994.
- The Arab Investment and Export Credit Guarantee Corporation: Statistics 2013
- Transparency international, indice de perception de la corruption 2016. In : [transparency-france.org](http://transparency-france.org)

#### IV. LOIS ET ORDONNANCES

- Article 2 et 5, loi n°86-13, modifiant et complétant la loi n°82-13 relative à la constitution et au fonctionnement de la société d'économie mixte.
- Article 23, Loi n°63-277, du 26/07/1963 portant code des investissements, Journal officiel n°53.
- Décret législatif n°93-12 du 5/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement, P, 3,4. Ordonnance n° 09-01 du 22 juillet 2009 portant Loi de finances complémentaire pour 2009, JORA n°44
- Ordonnance n° 75-2 bis du 25 février 1966, JORA n°16/1966.
- L'ordonnance N° 63-276 du 26/ 07/ 1963 de l'investissement
- L'ordonnance N° 63-276 du 26/ 07/ 1963 de l'investissement
- L'ordonnance N° 66/284 du 15/ 09/ 1966 de l'investissement
- L'ordonnance N° 66/284 du 15/ 09/ 1966 de l'investissement
- L'ordonnance relative au développement de l'investissement du 20 / 08 / 2001
- La loi 82/11 du 21/ 08/ 1982 de l'investissement
- La loi 88 /25 du 12 / 07 / 1988 de l'investissement
- La loi 93 / 12 du 05/10/1993 de l'investissement
- OCDE (2008), « définition de référence des investissements directs internationaux », 4<sup>ème</sup> édition, version Finale, Paris.
- OCDE Observateur (2003), « transparence et IDE ».
- World Investment Report, CNUCED, 2011.

## VI. Webographie

- [Http: // www.oecd.org/ dataoecd /](http://www.oecd.org/dataoecd/)
- [http:// www.universites-numériques/ FR/node/360/](http://www.universites-numeriques.fr/node/360/) visité [Http: // www.economie-cours.fr/](http://www.economie-cours.fr/) visité le 19 / 07 /2020
- [Http: // www.doingbusiness.org//](http://www.doingbusiness.org/)
- [Http: // www.source OCDE.org/](http://www.source-ocde.org/)
- [Http: // www.ons.dz/](http://www.ons.dz/)
- [Http:// www.bca.dz/](http://www.bca.dz/)
- [Http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/ECOFRA07E.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA07E.PDF)
- [Http: // www.dgpp.gov.dz/](http://www.dgpp.gov.dz/)
- [Http: // www.douanes.dz//](http://www.douanes.dz/)
- [Http: // www. Coface](http://www.coface.com/)
- [Http:// www. \*Algerie\*-dz.com](http://www.algerie-dz.com/)
- [Http:// www. Revue investissemen](http://www.revueinvestissements.com/)



## liste des tableaux

<b>Numéro</b>	<b>titre</b>	<b>page</b>
<b>01</b>	Phase du cycle du produit et mode de pénétration des marchés étrangers	12
<b>02</b>	Paradigme OLI et modes de pénétration des marchés étrangers	13
<b>03</b>	Degré d'influence des déterminants des IDE	17
<b>04</b>	Distribution sectorielle de stock des IDE britanniques en 1914 (en million de £)	23
<b>05</b>	Stock des IDE américains en 1960 par zone et par secteur d'activité	25
<b>07</b>	Evolution des Stocks d'Investissements Direct Etrangers en Algérie 1995-2013 en milliers de dollars	36
<b>08</b>	le flux entrant des IDE en Algérie en USD	38
<b>09</b>	L'élargissement des secteurs d'investissements	39
<b>10</b>	Les variables, leurs significations et les signes attendus	68
<b>11</b>	Résultats du test ADF de racine unitaire	72
<b>12</b>	Estimation du modèle ARDL	74
<b>13</b>	ARDL Bound test	75
<b>14</b>	La relation à long terme	76
<b>15</b>	Estimation de la relation de court terme	77
<b>16</b>	Test autocorrélation des erreurs de Breusch-Godfrey	80
<b>17</b>	Test d'hétéroscedasticité de Breusch-Pagan-Godfrey	81

## Liste des figures

<b>Figure 01</b> : Evolution des IDE pour l'ensemble des pays émergents et en transition.....	28
<b>Figure 02</b> : Entré d'IDE et tendance de fond, 1980-2018.....	32
<b>Figure 03</b> : L'IDE en pourcentage du PIB en Algérie .....	61
<b>Figure 04</b> : Le PIB par habitants en Algérie.....	62
<b>Figure 05</b> : Le taux d'inflation en Algérie (1980-2017).....	63
<b>Figure 06</b> : Le degré d'ouverture de l'économie.....	64
<b>Figure 07</b> : Le taux de change réel(TCHAN) (1980-2017).....	65
<b>Figure 08</b> : La taille de la population (1980-2017).....	66
<b>Figure 09</b> : Le taux d'inscription au secondaire.....	67
<b>Figure 10</b> : Critère d'information akaïke.....	73
<b>Figure 11</b> : Courbe de la somme cumulée des résidus (cusum).....	78
<b>Figure 12</b> : Courbe de la somme cumulée des carrés du résidu (cusumq).....	79
<b>Figure 13</b> : Test de normalité des résidus.....	80

## Table des matières :

Titre	Page
Introduction générale	01
CHAPITRE 01 : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE SUR LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS	04
Introduction	04
1. les différentes définitions données aux IDE	05
1.1. Définition selon les experts du FMI	05
1.2. Définition selon L'OCDE	05
1.3. Définition de l'IDE selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)	06
1.4. Définition de l'ide selon la CNUCED	06
1.5. Définition selon la banque mondiale BM	06
2. Les différentes formes d'IDE	06
2.1. La création de filiale	07
2.2. Les fusions et acquisitions	07
2.3. Les joint-ventures	07
2.4. Les licences et les franchises	07
2.5. La sous-traitance	08
2.6. La Succursale	08
2.7. Les investissements de portefeuille	08
3. Les fondements théoriques des IDE	09
3.1. L'approche d'indépendances oligopolistique	09
3.2. La théorie de l'information	09
3.3. La théorie de la localisation	10
3.4. La théorie de portefeuille	10
3.5. La théorie de cycle de vie du produit	11
3.6 .La théorie éclectique ou le paradigme (OLI)	12
Section 02 : Les déterminants des investissements directs étrangers	13
1. Déterminants économiques	15
2.2. Déterminants institutionnels	18
Section 03 : Evolution des Investissements Directs Étrangers dans le Monde	21
1. Avant la première guerre mondiale	22

2. Entre les deux guerres	24
3-De la fin de la 2ème guerre mondiale à 1973: les trente glorieuses.	24
4. Entre 1973 et 2000	26
4.1. La suprématie américaine: Premier récepteur et Premier investisseur.	26
4-2-Le japon : Premier concurrent des Etats-Unis d'Amérique.	26
4-3- L'attractivité de l'Asie pacifique	27
5. La décennie 2000 : Une évolution cyclique.	27
5.1. Avant 2010	27
5-3- Depuis 2010 à 2017	30
5-4-Evolution des IDE en 2019 :	31
Conclusion	32
CHAPITRE 02 :L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER EN Algérie	34
Introduction	34
Section 01 : l'évolution des investissements directs étrangers en Algérie	34
1. Evolution des IDE en Algérie	34
1.1. La première période (1971-1980)	34
1.2. La deuxième période (1980-1995)	35
1.3. La troisième période (1995-2015)	35
4. Etude récente (2019)	36
Section 02 : Le cadre réglementaire et la politique de promotion des IDE en Algérie	37
1. Les règles institutionnelles appliquées sur les IDE en Algérie	37
1.1. La liberté d'investir	37
1.2. L'allègement des procédures administratives	38
1.3. L'élargissement des secteurs d'investissements	39
1.4. Traitement, protection et garanties contentieuses	39
1.4.1. Le traitement	40
1.4.2. La protection des droits de propriétés	40
1.4.3. Le transfert des fonds	40
1.4.5. Le règlement des différends	41
1.4.6. Le partenariat	41
1.5. Le droit de préemption de l'Etat	42
1.6. Avantages fiscaux accordés aux investisseurs	43

A. Avantages du régime général	43
B. Le régime dérogatoire	44
2. Les institutions chargées de la promotion des investissements	44
2.1. Le ministère de l'industrie et de la promotion des investissements	45
2.2. L'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière	45
2.3. Le fond d'appui à l'investissement FAI	45
2.4. L'agence nationale de développement de l'investissement ANDI	45
2.5. Le conseil national des investissements CNI	46
2.6. Le guichet unique	46
Section 03 : Les atouts et obstacles des IDE en Algérie	47
1.1. L'importance du marché algérien à partir de sa proximité aux potentiels et ses infrastructures	47
1.2. Mains d'œuvre abondante et à bon marché	47
1.3. Un cadre législatif favorable	47
2. Les obstacles limitant l'attractivité des IDE en Algérie	49
2.1. Pas d'incitations d'investissement productif	49
2.2. Absence de partenaires fiables	49
2.3. Complexité des procédures	49
2.4. L'état du marché intérieur	50
2.5. La taille du marché	51
2.6. Problème d'accès aux infrastructures en Algérie	51
2.7. Le foncier	51
2.8. L'existence d'un marché informel, La corruption et le manque de transparence	52
2.9. Les insuffisances du secteur financier et foncier en Algérie	52
2.10. L'Algérie souffre d'un déficit d'image et de communication à l'étranger	55
Conclusion	55
CHAPITRE 3 : LES DETERMINANTS DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN ALGERIE : UNE ANALYSE PAR L'APPROCHE ARDL POUR LA PERIODE (1980-2017)	57
I. Méthodologie et données de l'étude	57
1.1. Bref aperçu sur le modèle ARDL	58
1.2. Définition du modèle ARDL	59

1.3. Avantage du modèle ARDL	60
2. Données de l'étude	60
2.1. La variable à expliquer	60
2.2. Les variables explicatives	61
2.2.1. Le PIB par habitant (PIBHAB)	62
2.2.2. Le taux d'inflation (INFT)	63
2.2.3. Le degré d'ouverture de l'économie (OUV)	64
2.2.4. Le taux de change réel (TCHAN)	64
2.2.5. La taille de la population (POP)	65
2.2.6. Le taux d'inscription au secondaire (TSECON)	66
3. Les différentes variables et leurs significations	67
II. Présentation et interprétation des résultats empiriques	68
1. Analyse de la stationnarité	68
1.1. Analyse de la stationnarité	68
1.1.1. Les tests de la racine unitaire	69
1.1.1.1. Le test de Dickey Fuller Augmenté	69
1.1.1.2. Le test de Phillips et Perron (1988)	70
1.1.1.3 Le test KPSS (1992)	71
1.2. Tests de racine unitaire pour les variables	71
2. Détermination du décalage optimal et estimation du modèle ARDL	72
3. Test de cointégration aux bornes (Bound test)	74
4. La relation de court et de long terme	75
4.1. Les estimations de la relation à long terme	75
4.2. Les estimations de la relation à court terme	77
5. Etude de la stabilité du modèle	78
6. Test de robustesse	79
6.1. Test de normalité des résidus	79
6.2. Le test d'autocorrélation des erreurs	80
6.3. Test d'hétéroscedasticité de Breusch-Pagan-Godfrey	80
Conclusion	81
Conclusion générale	82

## **Résumé**

Ce travail a pour objet d'étudier les déterminants des investissements directs étrangers en Algérie. En effet, pour atteindre cet objectif nous avons effectué une étude économétrique en se basant sur le modèle ARDL (Autoregressive Distributed Lag Model) pour la période 1980-2017. Les résultats empiriques montrent que les variables le degré d'ouverture économique, le produit intérieur brut par habitant, le taux de scolarisation ont un effet significatif sur l'attractivité des IDE en Algérie à long terme. En revanche, les variables taux de change, inflation, et taille de la population n'ont pas d'impact significatif au seuil de 5% sur l'investissement direct étranger ni à long terme ni à court terme.

Mots clés: Investissement Direct Etranger (IDE), déterminants des IDE, Algérie, approche ARDL

## **Abstract**

This work aims to study the determinants of foreign direct investment in Algeria. Indeed, to achieve this objective we carried out an econometric study based on the ARDL model (Autoregressive Distributed Lag Model) for the period 1980-2017. The empirical results show that the variables the degree of economic openness, the gross domestic product per capita, the enrollment rate have a significant effect on the attractiveness of FDI in Algeria in the long term. In contrast, the exchange rate, inflation, and population size variables do not have a significant impact at the 5% threshold on foreign direct investment, either in the long term or in the short term.

Keywords: Foreign Direct Investment (FDI), determinants of FDI, Algeria, ARDL approach.